LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

Vol. LXX - No 33 | Ensoleillé et très froid. Maximum – 18. | Montréal, vendredi 9 février 1979 | Férie | 25 CENTS

LA COUPE DU *DÉFI*



Bowman gagne son premier pari 4 à 2

par François Lemenu

NEW YORK — Les directives de Scotty Bowmann ont été suivies à la lettre et c'est la raison pour laquelle la formation de la Ligue nationale a vaincu l'équipe nationale de l'Union soviétique au compte de 4-2 dans le premier match de la série de la Coupe du Défi, hier soir au Madison Square Garden de New York. Les quatre trios lancés dans la mêlée ont joué avec harmonie, présentant un échec-avant que les Soviétiques n'ont pu contrer, à l'exception du dernier vingt au cours duquel ils ont vainement tenté de combler un déficit de trois buts.

Le fait dominant de cette première partie, chargée d'émotivité et aussi de nervosité, aura été le travail exemplaire des défenseurs Serge Savard, Larry Robinson, Borjg Salming et Barry Beck. Bowman avait en effet décidé d'employer quatre défenseurs seulement, dont un jeune Barry Beck qui a joué avec l'aplomb d'un vétéran. Bowman a pris un risque en écartant Ron Greschner, Robert Picard et Denis Potvin, ce dernier souffrant toujours d'une blessure à l'épaule. Cette décision aurait pu avoir de lourdes conséquences si un des quatre avait été blessé ou encore chassé à la suite d'une pénalité.

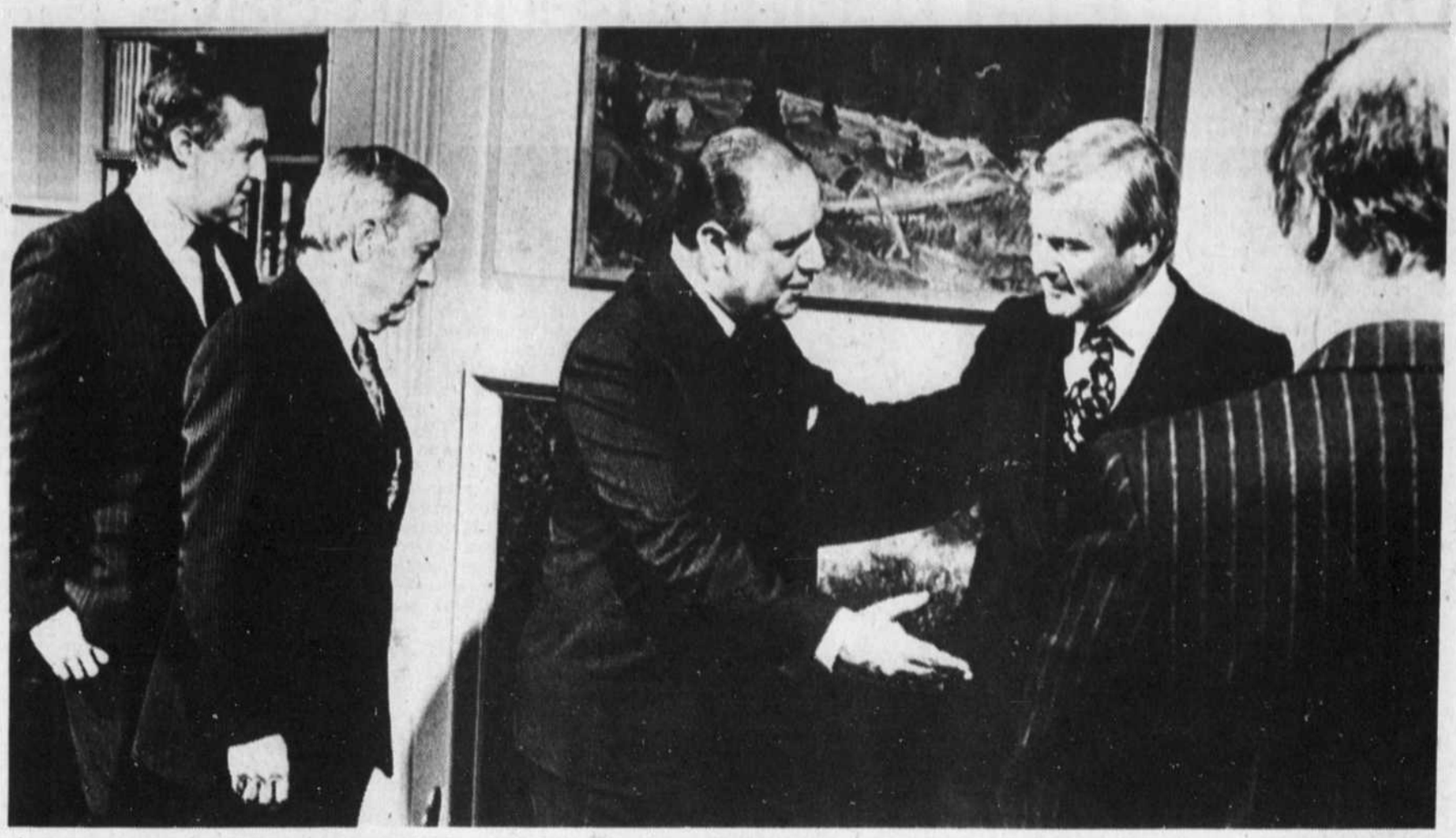
Mais Bowman a parié grec et gagné. Il a aussi gagné en coudant une équipe composée d'éléments divers, trois jours seulement avant le début de la série.

La victoire de la LNH a été signée aussi par les joueurs d'avant. Il faudrait tous les nommer tant ils ont neutralisé l'offensive des Soviétiques, laquelle n'a rien perdu de sa beauté et de sa grâce. Les Soviétiques ont la réputation d'être des patineurs exemplaires et de redoutables passeurs. Ils en ont donné une nouvelle preuve hier. Mais la riposte est venue très tôt. Et avec quel éclat!

Guy Lafleur n'a jamais pu s'exprimer dans les rencontres internationales comme il le fait dans la LNH. C'est maintenant chose faite. Encouragé par un public newyorkais très partisan, Lafleur a donné la pleine mesure de son talent. Son but, réalisé après seulement 16 secondes de jeu, l'a rapidement fait émerger au-dessus du groupe. Il a été souverain, impérial, presque insolant.

Gilbert Perreault est un autre dont le jeu a émerveillé la foule. On croyait

Voir page 6: Coupe du Défi



À l'occasion de sa visite officielle au Canada, M. Raymond Barre (au centre), premier ministre de la France, a rencontré hier, à la résidence de son homologue Pierre Elliott Trudeau (dos à la caméra), trois premiers ministres de provinces. On aperçoit MM. Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick; Allan Blakeney, de la Saskatchewan, et Bill Davis, de l'Ontario, avec qui converse M. Barre. (Photolaser CP)

Raymond Barre: le Canada doit se développer d'une manière positive

par Claude Turcotte

OTTAWA — Arrivé hier matin à Ottawa, le premier ministre de France, M. Raymond Barre, après un tête-à-tête d'une heure avec M. Trudeau, fut convié à un déjeuner sur le thème de la réalité canadienne.

Il y avait 16 personnes à ce déjeuner au 24 Sussex, mais outre MM. Barre et Trudeau, cinq ministres dont trois de France, les deux ambassadeurs intéressés et quelques fonctionnaires, on retrouvait à cette table trois premiers ministre provinciaux, M. William Davis de l'Ontario, M. Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick et M. Allen Blakeney de la Saskatchewan, qui apparemment ont joué un rôle de premier plan dans la description de cette réalité canadienne.

En substance, après un exposé général de M. Trudeau, dont les vues sont bien connues, les trois premiers ministres provinciaux sont venus en quelque sorte épauler la thèse de M. Trudeau sur la nécessité de maintenir un Canada uni et sur l'importance de développer les minorités francophones dans toutes les provinces du Canada.

Selon un porte-parole officiel fédéral, M. Barre a pu avoir une très bonne compréhension de la situation canadienne et il aurait aussi exprimé « son désir de voir le Canada se développer d'une manière positive ». Pendant ce déjeuner,

Voir page 6: Barre

Le Canada pourrait rationner l'essence

OTTAWA (CP) — Le mininistre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, a révélé aux Communes hier que le gouvernement avait préparé un programme de rationnement d'essence et de mazout pour le cas où les réserves mondiales devaient encore être réduites.

Le Canada, a-t-il expliqué, a convenu en 1974 de réduire ses importations vers l'est du Canada dans le cadre d'une entente mondiale de partage des réserves existantes.

« Nous avons préparé un programme d'urgence dans cette éventualité », a-t-il répondu hier à un député qui voulait savoir si le Canada devrait avoir recours à un rationnement d'essence et de mazout à la suite des troubles en Iran.

« Ce n'est pas plus qu'une possibilité à l'heure actuelle, a-t-il déclaré, mais néanmoins, pour parer à toute éventualité, nous avons préparé un tel programme de rationnement ».

Le secrétaire à l'Énergie des États-Unis, M. James Schlesinger, a de son côté laissé entendre que des mesues de « conservation » pourraient être rendues nécessaires aux États-Unis si la production iranienne ne reprend pas son cours normal bientôt.

M. Schlesinger, qui ne possède aucun renseignement lui permettant de dire que la dégringolade est sur le point de prendre fin en Iran, craint que la situation politique dar. ce pays, si elle continue de se détériorer, conduira les États-Unis à une crise énergétique pire encore que celle qu'ils ont connue lors de l'embargo de 1973-74, au cours duquel les Américains devaient attendre des heures pour faire un plein d'essence à une station-service.

C'est durant cet embargo que le Canada avait préparé son programme de rationnement. Au même moment, le Canada s'engageait auprès des autres nations industrielles occidentales à mettre sur pied une Agence internationale de l'énergie et à partager ses réserves.

Le député conservateur de Nurthumberland Durham, M. Allan Lawrence, a demandé à M. Gillespie si le Canada s'était engagé à aider les États-Unis ou toute autre nation occidentale en cas de pénurie.

Le ministre de l'Énergie lui a répondu

Voir page 6: Essence

AU SOMMAIRE

- La vrai question: un ou deux pays? — page 2
- Un appel justifié de la CSN: un éditorial de Jean-Claude Leclerc
- Les limites de la légalité: un commentaire de Lise Bissonnette — page 4
- La commission Keable reprendra ses audiences le 23 février — page 7
- Le projet de fusion Nordair-Quebecair risque d'avorter — page 17
- Washington suspend son aide à Somoza — page 20



Des partisans de l'ayatollah Khomeiny portent en triomphe un soldat qui a gagné leurs rangs, lors des gigantesques manifestations de masse hier à Téhéran. À l'arrière plan se trouve le monument Shahyad. (Photolaser AP)

Des militaires se joignent aux partisans de Khomeiny

TÉHÉRAN (d'après AP, Reuter et AFP) — Plusieurs centaines de militaires se sont joints hier aux millions d'Iraniens qui ont manifesté de nouveau leur soutien à l'ayatollah Khomeiny, mais le premier ministre Bakhtiar a déclaré qu'il ne céderait pas pour autant devant la « loi de la rue ».

Dans la plupart des cas, notamment à Téhéran, ces manifestations se sont déroulées dans le calme. Mais un certain nombre d'incidents se sont produits dans des villes de provinces.

La presse iranienne rapporte qu'à Gorgan, dans le nord du pays, quatre personnes ont été tuées. Parmi les victimes, figurent un policier, qui a été pendu à un arbre, et deux membres de la « police parallèle » islamique de l'ayatollah Khomeiny.

Selon des collaborateurs du chef religieux, plusieurs personnes ont été tuées par la gendarmerie à Kamidjan, dans le centre de l'Iran.

Scandant des slogans favorables à M. Medhi Bazargan, nommé premier ministre d'un gouvernement provisoire par l'ayatollah Khomeiny, et réclamant le départ de M. Bakhtiar, une foule immense a envahi les rues de Téhéran, notamment l'avenue Chah Reza. Dans les cortèges figuraient plus d'un millier de militaires de l'armée de l'air, en tenue bleue, dont certains lieutenants et quelques pilotes. Une centaine de soldats de l'armée de terre, en tenue de combat kaki, participaient également au cortège anti-régime.

Plusieurs milliers de sympathisants de mouvements d'extrême-gauche se sont rassemblés devant l'université mais ont été dissuadés de pénétrer dans les locaux universitaires par des mollahs. Les manifestants, qui ont reçu un message d'encouragement de M. Georges Mabache, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), ont affirmé leur intention de prendre les armes.

De son côté, M. Bakhtiar, a réaffirmé sa volonté de ne pas démissionner sous la pression populaire et fustigé ce qu'il a appelé « la loi de la rue ».

Dans une conférence de presse, le premier ministre a indiqué qu'il était prêt à accepter toute forme d'alliance avec M. Bazargan, à condition, touefois, que celuici renonce à exiger sa démission.

Il a invité ses adversaires à appuyer la création de partis politiques et précisé que des élections libres pourraient se tenir dans cinq ou six mois. Il a cependant exclu qu'un scrutin puisse être organisé dans le climat actuel. Il s'en est pris au programme de l'opposition qu'il a qualifié de « médiéval, obscurantiste et archaïque ».

Le premier ministre a nié que le mouvement de désertion au sein de l'armée ait revêtu l'ampleur qu'affirme l'opposition.

L'armée, qui par la bouche de son chef d'état-major, le général Abbas Gharabaghi, a réaffirmé son attachement à la constitution et au gouvernement légal, ne semble pas souhaiter intervenir dans le conflit et estime qu'il appartient aux hommes politiques de résoudre la crise.

La prochaine initiative des partisans de l'ayatollah Khomeiny pourrait, pense-t-on à Téhéran, se traduire par une tentative de s'emparer des différents ministères afin d'exercer réellement le pouvoir.

Les partisans du chef spirituel chiite assurent déjà un certain nombre de tâches

Voir page 6: Khomeiny

Une autre enquête sur l'institut de Cornwall

par Patricia Poirier

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a délégué hier son secrétaire parlementaire, M. Charles Lapointe, pour faire une autre enquête sur l'Institut de formation des contrôleurs à Cornwall où déjà six des 16 francophones ont été expulsés des cours.

Cependant des députés libéraux et conservateurs ont immédiatement critiqué le ministre en disant qu'une autre enquête serait inutile. Il serait préférable, ont-ils indiqué, de permettre aux francophones de terminer leur stage à l'école régionale de Dorval.

« Il cherche à gagner du temps, il est coincé », s'est exclamé le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle.

Le député libéral de Maisonneuve-Rosemont, M. Serge Joyal, a tenu des propos semblables en soulignant que deux enquêtes avaient été menées à ce sujet et que le ministre des Transports a suffisamment de renseignements pour prendre les décisions qui s'imposent.

L'Association des Gens de l'air du Québec a demandé au ministre de la Justice, M. Marc Lalonde, d'instituer une enquête publique et impartiale afin de corriger les violentes injustices dont sont victimes les francophones de Cornwall.

Aux Communes, hier, M. Lang a affirmé qu'il s'était penché sur le problème à la conclusion que cette pratique avait pris fin et que les « principes académiques » étaient respectés.

Répondant à une question de M. Roch LaSalle, il a soutenu d'autre part qu'il n'était pas anormal que plusieurs étudiants échouent leurs examens.

Toutefois, quelques instants plus tard, M. Charles Lapointe, député de Charlevoix et secrétaire parlementaire du ministre des Transports, a révélé qu'il s'occuperait de ce dossier parce qu'il était anormal qu'autant d'étudiants francophones ne réussissent pas leurs examens.

Il a rappelé que les étudiants expulsés

Voir page 6: Cornwall

chez VITO
Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHÈRE, TRADITION, EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

Rôtisserie
Au Poulet Doré
340 est, rue Sainte-Catherine
près de Saint-Denis
288-2441

Le PLQ s'interroge sur «l'option canadienne»

Le maintien de statu quo ne peut que mener à l'éclatement du pays

par André Bellemare

QUÉBEC (PC) — Le fédéralisme renouvelé que proposera le parti libéral du Québec pour faire échec à la thèse de la souveraineté-association du Parti québécois accordera un véritable statut particulier au Québec au sein d'une nouvelle fédération canadienne.

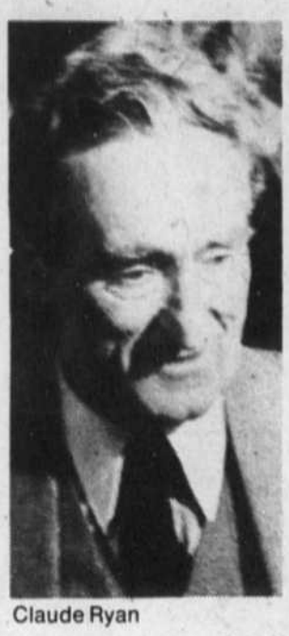
C'est du moins ce que sous-tend un des principes directeurs qui devraient guider le Parti libéral dans l'élaboration de l'option fédéraliste qu'il soumettra aux Québécois lors du référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec.

À ce chapitre, il est dit qu'il faudra assurer le libre épanouissement du Québec francophone dans sa langue et sa culture et sa participation satisfaisante aux institutions communes de manière que le Québec ne soit pas exposé à se faire imposer indûment des contraintes contre lesquelles il aurait des raisons sérieuses de se rebiffer. Ceci veut dire entre autres qu'il faudra:

a) accorder au Québec des pouvoirs assez étendus pour que le gouvernement québécois puisse raisonnablement assurer le développement de cette société suivant son génie propre;

b) assurer que les services du gouvernement fédéral fonctionneront toujours au Québec à tout le moins dans le plein respect du caractère français de la société québécoise;

c) assurer une représentation spéciale à jouer un rôle clé soit en matière d'arbitrage de conflits, soit dans des domaines tels la radiodiffusion et la culture, directement reliés aux valeurs originales du Québec;



Claude Ryan

d) prévoir des dispositions souples pouvant permettre des arrangements constitutionnels, législatifs ou administratifs spéciaux avec le Québec dans certains domaines où les autres provinces n'auront pas les mêmes réserves que le Québec en face d'un programme ou d'une intervention fédérale.

Par ailleurs, il faudra affirmer dans le nouveau texte constitutionnel le caractère bilingue de l'État fédéral et de ses institutions. Pour ce faire, il faudra par exemple, affirmer que la capitale fédérale devra devenir entièrement bilingue et que les grandes institutions fédérales culturelles, comme Radio-Canada, devront réfléter intégralement la dualité fondamentale de ce pays. Ces réflexions sont tirées d'un document de travail de 135 pages destiné aux membres du Parti libéral du Québec et intitulé *Pourquoi l'option canadienne?* dont la Presse Canadienne a obtenu copie.

Il servira de base à la rédaction d'un projet plus précis de fédéralisme renouvelé qui sera étudié lors d'une réunion du conseil général du parti les 3 et 4 mars prochains à Montréal. Le document, qui n'est pas signé mais dont on en attribue la paternité au chef libéral, M. Claude Ryan, est divisé en quatre chapitres: l'impasse actuelle du fédéralisme canadien, ce qu'est le Canada, le choix du référendum et le fédéralisme canadien de l'avenir.

En annexe, il comprend 18 tableaux statistiques couvrant la plupart des données économiques et sociales au Canada depuis 1867.

Dans un premier temps, les auteurs font un retour en arrière et évoquent les difficultés historiques qui ont marqué en particulier les relations entre Canadiens anglophones et francophones, les injustices commises envers les minorités francophones et les tensions entre le gouvernement central et les provinces, particulièrement le Québec.

A la veille du référendum, écrit-on, « la pire erreur que l'on pourrait commettre serait de s'imaginer que l'impasse actuelle du fédéralisme canadien est artificielle et n'a été provoquée que par l'action de quelque cerveau agité ou malade ».

Cet avertissement est assorti d'une autre réflexion: « que si l'idée séparatiste a pu faire une pénétration aussi marquée en aussi peu de temps, ce n'est pas davantage le seul fruit d'une conspiration ourdie par des individus ».

On mentionne également que si les tensions sont devenues plus aiguës depuis la prise du pouvoir par le PQ en 1976, il ne faudrait pas oublier qu'un fort mouvement de mécontentement et de frustration émane aussi de certaines provinces de l'Ouest et de l'Atlantique.

Les causes du malaise peuvent tenir de trois éléments majeurs: 1) la persistance d'un vieux malentendu historique qui a causé beaucoup de tort à l'idée canadienne; 2) un mode de développement économique qui a surtout favorisé les anglophones et certaines régions et 3) l'émergeance au Québec en 1960 de conditions politiques, sociales et culturelles foncièrement nouvelles qui ont logiquement ouvert la porte à des choix plus radicaux.

Après avoir analysé les divers éléments de la crise canadienne, le document conclut qu'à moins de redressement rapide de la situation et du rejet du statu quo constitutionnel, ce sera l'éclatement du Canada à plus ou moins brève échéance.

La réalisation d'un fédéralisme renouvelé visant à rendre le Canada plus viable devra passer inévitablement par une définition claire du rôle et des attributions des deux ordres de gouvernement, éliminer les nombreux chevauchements de programmes fédéraux et provinciaux.

Il faudra cependant, ajoute le document, maintenir un gouvernement fédéral doté de réels pouvoirs de taxation et d'intervention dans les matières confiées à sa compétence.

Ce gouvernement devra ainsi jouer un rôle de premier plan dans la monnaie, la politique monétaire, le système bancaire, le commerce interprovincial et international, la défense et la politique étrangère, les systèmes nationaux de transport et de communication, la justice criminelle, la redistribution de la richesse entre les citoyens individuels et entre les provinces.

« Mais en retour, ajoute-t-on, il faudra éviter que le pays retombe dans les équivoques et la confusion qui ont engendré tant de frustrations dans le passé en matière de partage des pouvoirs et des ressources ».

Dans un même ordre d'idées, il faudra tout au moins circonscrire et délimiter beaucoup plus rigoureusement les conditions dans lesquelles le pouvoir central pourra invoquer certains pouvoirs de caractère général comme le pouvoir de dépenser, le pouvoir de faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement, le pouvoir déclaratoire, les pouvoirs d'urgence, etc.

Par ailleurs, le document souhaite que le Canada se donne une constitution entièrement canadienne, « libérée de tout vestige de colonialisme ou de dépendance envers une puissance extérieure », qui puisse faire l'objet d'arbitrages ultimes au Canada même.

Il y aurait lieu, par ailleurs, d'inscrire dans un nouveau texte une charte des droits et libertés de la personne, de réaffirmer le droit à l'égalité de tous les Canadiens et de garantir les droits linguistiques des minorités dans les domaines de l'éducation, de la justice et des services gouvernementaux.

La vraie question: un pays ou deux pays?

QUÉBEC (PC) — Quelle que soit la nature exacte de la question qui sera posée au référendum constitutionnel, les Québécois seront appelés fondamentalement à choisir entre un pays et deux pays.

Car, ce n'est pas le droit à l'autodétermination qui sera en cause, choix qui est déjà largement reconnu, mais plutôt le choix du moyen le plus apte à favoriser l'exercice le plus judicieux possible de ce droit dans les conditions concrètes d'ici et d'aujourd'hui.

En d'autres mots, on peut très bien adhérer au principe de l'autodétermination tout en pensant que la meilleure façon pour le Québec d'exercer ce droit c'est de rester fidèle à l'option fédérale canadienne.

C'est ce que soutiennent les auteurs d'un document de travail à l'intention des militants libéraux du Québec dont la Presse Canadienne a obtenu une copie.

En plus d'établir des principes directeurs devant sous-tendre l'option fédéraliste libérale, le document accorde un chapitre au référendum lui-même et met en garde les militants contre certains des arguments des souverainistes en faveur de l'accession du Québec à l'indépendance politique.

Le document porte la date de janvier 1979 et il a donc été vraisemblablement rédigé avant la révision constitutionnelle mais les objectifs de base des deux ouvrages offrent souvent une similitude, comme la reconnaissance de la dualité canadienne, un statut particulier au Québec, société distincte, une clarification des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement pour éviter les chevauchements.

Dans leur analyse des deux options qui seront soumises à la consultation populaire, les auteurs du document tentent bien sûr de démontrer que le maintien du lien fédéral n'est aucunement compatible avec l'épanouissement et la sauvegarde des prérogatives et des droits de la collectivité québécoise.

« On voudra faire croire aux Québécois que choisir le Canada, c'est renier le Québec. Il faut révoquer à l'avance ce genre d'insinuation irresponsable. »

« On doit repousser avec vigueur toute insinuation voulant laisser croire qu'on serait plus tiède envers le Québec, moins patriote parce qu'on favorise le lien fédéral avec le Canada », y lit-on.

« On voudra faire croire qu'il serait possible de préserver de nombreux éléments essentiels du système politique de préserver de nombreux éléments essentiels du système politique canadien tout en mettant la hache dans le système fédéral du gouvernement. Pareille prétention relève de la supercherie et au mieux de l'illusion; sans le lien fédéral, la réalité canadienne sera vidée de tout contenu réel. »

L'année de l'enfant

Ça ne doit pas en rester là

par Marie Laurier

« Pourvu que ça ne s'arrête pas là », chuchote le petit enfant d'une affiche conçue par Lucie Faniel pour la Ligue des droits et libertés, nouvelle appellation de la Ligue des droits de l'homme.

Cette affiche est une première contribution de l'organisation du comité enfance-jeunesse de la Ligue à l'Année internationale de l'enfant. Elle sera distribuée dans les écoles, les garderies et les centres de loisirs au cours du mois de février comme préalable à la diffusion à 100,000 jeunes de 8 à 13 ans d'une bande dessinée mettant en situation les mêmes personnages que ceux de l'affiche. Les écoliers seront alors invités à se pénétrer de certaines réalités de la vie quotidienne, notamment celles où leurs droits sont respectés ou bafoués, selon les cas.

Pour Renée Joyal-Poupart, responsable du comité enfance-jeunesse de la Ligue des droits et libertés, l'Année internationale de l'enfant est l'occasion pour les jeunes de prendre conscience de leurs droits fondamentaux et de les exprimer dans leur vécu de tous les jours.

« Nous voulons les aider à prendre conscience eux-mêmes des conditions sociales et culturelles propres à favoriser l'exercice de ces droits », dit-elle.

La Déclaration universelle des droits de l'enfant, adoptée par l'ONU en 1959, énonce ces droits fondamentaux: à la vie, à la santé, au développement, à l'éducation, etc. Il s'agit maintenant de voir comment, dans le Québec d'aujourd'hui qui vient tout juste de se doter de la Loi de la protection de la jeunesse, ces droits théoriquement reconnus aux enfants sont concrètement et quotidiennement vécus et de clarifier les moyens par lesquels leur exercice pourrait être assuré. « Les jeunes doivent participer de façon prioritaire à ce débat social qui s'amorce », soutient Renée Joyal-Poupart.

Lucie Faniel, jeune artiste-graphiste, a pensé inclure dans une bulle fort significative une réaction partagée par tous mais qui est exprimée par le plus jeune enfant. « Elle incarne l'inquiétude de la relève et la génération montante, dit-elle. Car à quoi serviront tous les beaux discours que l'on entendra sur l'enfance au cours de 1979 si cette année n'a pas de lendemain? »

C'est pourquoi la Ligue invite les enfants, au moyen de cette affiche, à prendre la parole durant cette Année internationale qui leur est consacrée, à faire entendre leur voix d'une façon telle que cet événement puisse marquer le début d'une action sociale axée sur la reconnaissance et le plein exercice par les jeunes de leurs droits fondamentaux de citoyens à part entière.

À la suite de la distribution de l'affiche et des bandes dessinées, les jeunes seront invités à participer à une exposition d'art reflétant leurs projets à l'occasion de l'année de l'enfant. La Ligue, si elle trouve les fonds nécessaires, espère que cette exposition de poèmes, de dessins, d'écrits, de bricolage, etc. sera itinérante à travers le Québec de façon à constituer un carrefour où les jeunes pourront échanger entre eux et interpeller l'ensemble de la population.

Selon les responsables de ce projet qui dame le pion au gouvernement du Québec qui n'a pas encore annoncé les siens, les principaux problèmes des enfants, du moins dans une grande ville comme Montréal, touchent l'environnement, l'espace, le logement, la vie communautaire. « Les jeunes se sentent isolés, souligne Renée Poupart-Joyal. Autrefois, les familles étaient solidaires entre elles et personne n'hésitait à frapper à la porte du voisin pour demander des petits services. Aujourd'hui, les gens sont entassés dans des logements exigus, la vie de quartier a disparu, les enfants ne font plus partie du décor de la Cité ».

Reste la ruelle, lieu privilégié où se rencontrent les enfants, comme l'illustre l'affiche de Lucie Faniel qui précise que la bande dessinée de 16 pages contiendra des messages non moralisateurs et non sexistes.

À preuve, c'est le petit garçon qui tient la main du bébé dans la ruelle...

Rupture à la SAQ

Les négociations ont été rompues hier entre la Société des alcools du Québec et le syndicat de ses 2,000 employés de magasin et de bureau. Ces pourparlers se poursuivaient depuis déjà 10 mois.

Le syndicat a accusé la partie patronale d'avoir passé outre à la recommandation du conciliateur, M. Bernard Boulanger, de négocier intensivement les articles relatifs à l'arbitrage et à la procédure de grief et d'être resté sur ses positions même si du côté syndical, de nouvelles propositions des règlement ont été faites afin de dénouer l'impasse.

Le président du syndicat, M. Ronald Asselin, ne comprend pas que l'employeur s'en tienne au statu quo pour toutes les questions relatives au domaine normatif. Cette position patronale lui semble d'autant moins défendable que l'ancien contrat a donné lieu à 391 griefs entre septembre 1976 et décembre 1978 et que les seuls frais d'arbitrage totalisent la somme de $58,000 pour la même période.

Nous deux Inc.

... pour rencontrer cette personne avec qui vous seriez vraiment bien.



Pour des vacances de deux semaines, vous vous adressez à une agence de voyages...

Pour une union que vous voulez durable, que faites-vous?

Dans ce cas, n'est-il pas encore plus important de recourir à des spécialistes?

Nous deux, une agence de rencontres légalement constituée, vous accueillera avec compréhension, chaleur et discrétion, pour vous offrir un service efficace et humain

Pour un rendez-vous, sans aucune obligation de votre part, téléphoner à: **861-0485**

Agence de rencontres ***Nous deux Inc.***
1440, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 512,
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croit avec l'usage – éviter d'inhaler
Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg



Résidents de Beloeil, McMasterville, St-Basile, Ste-Julie, St-Bruno

offrez-vous

LE DEVOIR

chaque matin

6 jours **$1.50**

Renseignements Service du Tirage

(514) 844-3361

L'anglais: passe-partout universel

Les programmes de cours intensifs ou d'immersion partielle en anglais du collège Vanier offrent à coup sûr de meilleurs résultats. L'accent est mis sur la conversation enseignée à l'aide des plus récentes techniques audio-visuelles. Quatre différents niveaux sont offerts sous forme de deux horaires possibles.

Horaire 1: Fins de semaine alternées

Les cours intensifs débutent le vendredi soir et se terminent le dimanche soir. Vous pouvez choisir parmi une série de trois, cinq, sept ou neuf fins de semaine. Les cours débutent le 24 février.

OU

Horaire 2: Deux soirs en semaine et un samedi sur deux

Les cours ont lieu deux fois par semaine ainsi qu'un samedi sur deux. Vous pouvez choisir parmi une série de quatre, huit, douze ou quinze semaines. Les cours débutent le 24 février.

Un test de classement est administré sans frais

APPELEZ MAINTENANT POUR FIXER LA DATE DE VOTRE INSCRIPTION

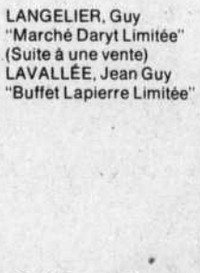
Lun. à Ven. 333-3920 9h-21h

Les cartes de crédit Chargex et Master Charge sont acceptées.

CEGEP VANIER

Centre d'éducation permanente
821 boul. Ste-Croix
Ville St. Laurent

A la Crêpe Bretonne



Réservez maintenant pour la St-Valentin!

842-0493

Menus d'hommes d'affaires
360 St-François-Xavier (coin St-Paul)

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
BEAULIEU, Françoise "Marché Fernand Leclerc (1978) Limitée" (Suite à une vente)	4551 rue Adam,	1 Épicerie
COCHRANE, Carole	5162 rue Ste-Marie, Montréal	1 Épicerie
CONTOIANNATOS, Panayis "Restaurant Colombe Bleu Inc."	1125 ouest, rue Sherbrooke Montréal	1 Restaurant
DERY, Guy & Yvon Labelle	1433 rue St-Jean Baptiste, Pointe Aux Trembles	1 Épicerie
DI PERNA, Libero & Carlo Solinas (Suite à une vente)	6260 est, rue Jean-Talon St-Léonard	1 Restaurant
FARRUGGIA, Giambattista (Vente & changement de site de 2040 rue Everett, Mtl. à)	176 est, rue Jean-Talon, Montréal	1 Épicerie
KOURNIKAKIS, George "Restaurant des Gouverneurs Inc."	458 Place Jacques Cartier, Montréal	1 Restaurant - 1 Bar - autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi.
LANGELIER, Guy "Marché Daryt Limitée" (Suite à une vente)	5417 rue Clark, Montréal	1 Épicerie
LAVALLÉE, Jean Guy "Buffet Lapierre Limitée"	1526-1544-1550 rue Lapierre, LaSalle	1 restaurant avec danse et oeuvres musicales - 1 bar avec danse et spectacles - 1 bar avec danse et spectacles dans le restaurant à des heures différentes 2 permis de Réceptions.
LUDWIG, Jean Pierre "Galion Holding Inc."	3063 Montée des Sources, Dollard des Ormeaux	1 Épicerie
MAGID, Israel "I. Magid Inc."	6922 rue Papineau, Montréal	1 Épicerie
MILLETTE, Réjean	3271 A, Est rue Legendre, Montréal	1 Épicerie
MORGANTE, Stéfano & Filippo Morgante	5200 est, rue Jarry St-Léonard	1 Épicerie
PICHE, Jeannine	12,205 rue Victoria Est, Pointe Aux Trembles	1 Épicerie
PITSICOULIS, Jean	6544 rue Somerled, Montréal	1 Épicerie
SANDHU, Sampuran	8760 blvd. Langelier St-Léonard	1 Épicerie
DIAS, David De Deus "Restaurant Solmar Limitée"	115 est, rue St-Paul Montréal	3 Restaurants avec oeuvres musicales - 1 Bar avec spectacles - 2 permis de Réceptions.
LECLERC, Fernand	3901 rue Monselet, Montréal Nord	1 Épicerie
SNEY, Michel "88752 Canada Limitée"	4625 est, rue Jean Talon St-Léonard	1 Épicerie

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, vendredi 9 février 1979

Une meilleure façon de payer.
comcheq
VANCOUVER · CALGARY · EDMONTON · WINNIPEG · TORONTO · MONTREAL · HALIFAX
Montréal: Place Bonaventure - Tél.: 868-3894



Une vision prophétique? Mais pas du tout, et le sourire du maire Jean Drapeau ne laisse aucun doute à ce sujet. C'est qu'après avoir visité le palais de glace de Québec, hier dans le cadre du carnaval, il s'est soudainement retrouvé, toujours aussi imprévisible, à une sortie où on ne l'attendait visiblement pas. (Photolaser CP)

L'enquête sur les Jeux

C'est Simon Saint-Pierre qui avait «fixé» le coût du Village

par Françoy Roberge

C'est le vice-président exécutif du Comité organisateur des Jeux olympiques, M. Simon Saint-Pierre, qui a lui même fourni à la commission parlementaire, réunie en janvier 1975 à Québec, l'évaluation de $50 millions pour le Village olympique.

Cette estimation qui finit par avoir raison des appréhensions de la commission fut faite contre l'avis des estimateurs professionnels de CAIM (Consultants en aéroports internationaux de Montréal) a déclaré hier M. Gérard Demontigny devant la Commission d'enquête sur les coûts de la XXIe olympiade.

Économiste en construction, M. Demontigny avait dirigé lui-même l'équipe de CAIM qui en décembre 1974 produisait une estimation de $70 millions pour le Village pyramidal des Terrasses Zarolega.

Le Cojo avait également en main une estimation des spécialistes Leroux, Leroux, Nantel qui parlait de $48 millions tandis que ses propres experts avançaient une projection de $35 millions. Zarolega, quand à elle estimait le coût de construction à environ $33 millions, du moins officiellement puisque c'était là le montant retenu lors de la signature du contrat de construction avec le Cojo.

Comme le Cojo ne pouvait décemment se présenter devant la commission et s'en tirer indemne en présentant quatre estimations aussi contradictoires, M. Roger Rousseau demanda à son adjoint, M. Simon Saint-Pierre, de tenir une réunion de « réconciliation » des estimations.

Lors de cette réunion nocturne évoquée sous le nom de « nuit des longs couteaux » par M. Demontigny, les spécialistes des bureaux d'évaluation, les responsables du Cojo et les promoteurs et architectes des Terrasses Zarolega épluchèrent les diverses estimations. Mais comme la nuit passait et que l'on ne parvenait à aucun consensus, M. Simon Saint-Pierre lui-même qui présidait la réuion y alla de son « propre consensus ».

En deux heures, il produisit une estimation de $50 millions qui fut défendue le lendemain comme la seule possibilité sérieuse retenue par les experts.

Mais affirme M. Demontigny, lui même n'était absolument pas d'accord avec M. Saint-Pierre et il prévint ses supérieurs et le Cojo que s'il était interrogé à la commission parlementaire il ne pourrait que faire part aux élus du peuple de ses nombreuses réticences.

« J'étais certain, a dit M. Demontigny, que le projet coûterait plus de $70 millions et que les estimations présentées ne tenaient pas compte de la réalité, à $50 millions.

« Mais quand j'insistais trop au cours de la nuit, je passais pour un vrai fou. »

M. Denis Lahaie, ingénieur qui travaillait alors au Comité de contrôle du coût des Jeux (le CCJO), a pour sa part témoigné hier de ses propres interventions au sujet du projet Zarolega.

Appelé à donner un avis sur le projet en février 1975, M. Lahaie déplorait vivement que le dossier du Village soit mal compris du Cojo.

« Il existe au niveau du coordonnateur une incompréhension sérieuse de l'étendue et de la nature des contrôles que le Cojo doit exercer sur les activités de Zarolega », écrivait-il au responsable du COJO, M. Marcel Baril.

M. Lahaie pressait alors le Cojo de recourir à un bureau de consultants pour effectuer la surveillance des travaux. Le Cojo se rendit peu après à ce conseil, estimant qu'il ne pouvait lui-même mettre suffisamment de personnel à la disposition du coordonnateur du projet pour exercer un contrôle direct. C'est alors que fut choisie l'entreprise Hanscomb Roy qui devint peu après mandataire coordinateur du projet.

Quant à M. Lahaie, il a déclaré à la commission hier qu'à son point de vue les estimations fournies par CAIM étaient dignes de foi en 1974 et que lui-même éprouvait des doutes sérieux sur toutes les autres évaluations du projet.

Enfin, M. Gilles Saint-Hilaire, de la firme Peat Marwick, des conseillers et gestion contrôle et administration, a répondu aux questions des commissaires. La firme avait étudié le projet des Terrasses Zarolega en 1974 et estimé que ce projet pourrait difficilement être rentable comme condominium.

Peu après, en 1975, Peat Warwick effectuait sa propre estimation des coûts du Village et arrivait à une projection de $70 millions. Mais à ce coût la construction des pyramides devait entraîner, selon la maison d'experts des pertes de $40 millions.

Raymond Barre fera des envieux en empruntant la côte Gilmour

QUÉBEC (par Bernard Descôteaux) — Le premier ministre français, M. Raymond Barne jouira lorsqu'il sera à Québec d'un privilège qui rend les citoyens de la Vieille Capitale envieux: la côte Gilmour, normalement fermée l'hiver, sera ouverte à sa seule intention.

Cette histoire qui fait son tour de presse à Québec a suscité hier à l'Assemblée nationale des explications de la part du ministre des Transports qui cette fois a eu la main plus heureuse qu'avec une autre histoire qui l'a rendu célèbre, celle de « l'arrêt-stop ».

La côte Gilmour donne accès aux Plaines d'Abraham depuis le boulevard Champlain, lequel va du pont Pierre-Laporte au Vieux-Québec en longeant la berge du fleuve. Très abrupte cette côte est fermée dès les premières neiges même si nombre d'automobilistes voudraient continuer à l'emprunter pour se dégager des affres de la circulation de la haute-ville. À cette époque-ci de l'année alors que le carnaval bat son plein et qu'il y a grève du transport en commun, la côte Gilmour se révèlerait d'une grande utilité. Mais il n'en est pas question.

Selon le ministre, M. Lucien Lessard, c'est à la demande des Affaires intergouvernementales et de la Sûreté du Québec qu'on a décidé d'ouvrir la côte Gilmour.

Les rues du Vieux-Québec étant fermées à la circulation en raison du carnaval, il ne pouvait être question de faire marcher les invités français jusqu'à leur hôtel, le Château Frontenac. Le meilleur parcours qu'on ait trouvé fut celui du boulevard Champlain et de la côte Gilmour. C'est cet itinéraire que M. Raymond Barre empruntera pour se rendre du Château Frontenac au Musée du Québec sur les Plaines d'Abraham dimanche soir où un dîner d'État sera donné en son honneur.

La chose coûtera quand même quelque sous. M. Lessard ne le cache pas. Au total le gouvernement aura dépensé $3,500, ce qui est bien moins que d'autres dépenses faites sous d'autres gouvernements dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Aux libéraux qui lui lancent des quolibets il rappelle l'histoire de l'épinette géante que le premier Bourassa avait envoyé en cadeau de Noël aux Parisiens, opération qui avait coûté plus que ces $3,500. Aux unionistes, il rappelle que le voyage du président de Gaulle avait représenté pour le gouvernement québécois en 1967 une somme de $8 millions. On n'aura pas la mesquinerie de faire marcher nos hôtes, a-t-il conclu!

Valence en liberté sous cautionnement

Le juge Antonio Lamer, de la Cour d'appel, a remis Claude Valence en liberté hier, moyennant un cautionnement immobilier de $50,000 à être souscrit par des tierces personnes.

Ainsi, après plus de sept mois en cellule, cet homme de 45 ans qui vient de subir un procès de trois mois en rapport avec l'affaire Marion, pourra attendre chez lui, dans la région de Sherbrooke, la décision que rendra incessamment le plus haut tribunal du Québec à la suite de l'appel logé contre sa condamnation à six ans de pénitencier par le juge Marc Beauregard.

Reconnu coupable par un jury des assises d'un seul des cinq chefs d'accusation portés contre lui, Valence en appelle du jugement et de la sentence. De son côté, le ministère public, qui a aussi inscrit appel contre l'acquittement de l'accusé sur quatre chefs, ne s'est pas opposé à la requête de Valence.

Inculpé de conspiration, d'enlèvement, de sequestration, d'extortion contre la famille Marion et de tentative d'extortion contre la Caisse populaire de Sherbrooke-Est où Charles Marion était gérant de crédit, Valence avait été acquitté des quatre premiers chefs pour être reconnu coupable seulement de tentative d'extortion contre la Caisse.

En appel, il allègue que le juge a erré en droit en repoussant une de ses requêtes antérieures visant à faire casser les accusations et que le verdict des jurés est incompatible avec ses quatre acquittements.

Il estime aussi que la peine de six ans qui lui fut imposée, est trop sévère et que le juge a voulu lui faire payer les fautes dont il a été acquitté, soit l'enlèvement et la sequestration de M. Marion.

Ses procureurs, Mes Jean-Pierre Rancourt et François Gérin, ont promis au nom de leur client que celui-ci demeurera à la même adresse, qu'il ne quittera pas le Québec et qu'il se tiendra à la disposition de la Sûreté du Québec.

De son côté, Mme Jeanne Valence, qui avait été inculpée en même temps que son mari et qui a été libérée en plein procès, a convoqué une réunion de famille pour fêter la remise en liberté provisoire de l'accusé qui aurait déjà trouvé de l'emploi dans un magasin des Cantons de l'Est.

Des syndicats mettent en doute la valeur de la loi anti-scabs

par Louis-Gilles Francoeur

Selon les dirigeants de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et ceux des employés municipaux de la ville de Dorval, la loi anti-scab en vigueur depuis un an ce mois-ci n'a pas les effets dissuasifs que lui attribue le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

Les deux groupes en question ont soulevé hier le problème à leur façon hier alors que de son côté le ministère du Travail incitait les syndicats à recourir à l'injonction contre les scabs au lieu d'attendre les interventions du ministère de la Justice ou du commissaire-enquêteur prévues au code.

Du côté de la CSD, on a dénoncé la présence d'un « scab » officiellement reconnu par les enquêteurs du ministère lors de leur visite à l'Imco Containers, à Drummondville. Cette compagnie multinationale, est affiliée à l'Ethyl Corporation, dont le nom se retrouve au 194e rang de la liste des 500 plus grandes entreprises du monde. Les employés de cette compagnie, dont 40 sont actuellement payés au taux du salaire minimum, demandent de rattraper les salaires payés dans une succursale du même employeur à Mississauga en Ontario.

La CSD a remis aux journalistes copie du rapport des enquêteurs du ministère, l'étude légale Sylvestre, Lacroix, Pouliot et Gravel. Me Gravel y reconnaît formellement qu'un employé, M. Jacques Faucher, a été embauché à une date ultérieure à l'avis de négociation en contravention des dispositions de l'article 97 du code du Travail et qu'à ce titre, son travail peut-être assimilé à celui d'un scab. Les autres contremaîtres au travail ont été embauchés avant l'envoi du même avis de négociation et leur position est tout à fait légale.

L'effet dissuasif de la loi n'a pas été très fort dans ce cas-ci car la partie patronale, qui a reçu le même rapport daté du 29 janvier, n'en a pas tenu compte, selon la CSD, Cette centrale a donc demandé au ministère de la Justice d'entrer en action conformément au code du travail.

À Dorval, les employés municipaux sont en lock-out depuis le début de la semaine. Une compagnie, la RWR Transport a signé avec la Ville un contrat pour le déneigement des rues en leur absence.

L'appel d'offre pour ce contrat stipule expressément que la Ville ouvrait une telle soumission « étant donné qu'elle pourrait être impliquée dans un conflit syndical avec ses employés manuels, lequel pourrait l'empêcher de pourvoir au déneigement par ses propres forces advenant qu'un arrêt de travail soit déclenché ».

Pour le syndicat, il s'agit d'un cas flagrant où un employeur a sciemment préparé la relève de ses employés, qu'il boute dehors ensuite par le biais d'un lock-out en s'assurant toutefois de respecter les délais légaux. Le syndicat a confié l'affaire à ses avocats.

Du côté du ministère, on soutient que la loi anti-scab, qui fête son anniversaire ce mois-ci, a toujours d'importants effets dissuasifs. Son porte-parole cite à l'appui les chiffres suivants, qui datent du début de l'année. Il y a eu l'an dernier quelque 72 demandes d'enquête. Une quarantaine ont été accordées et six ou huit demeurent à l'étude. Sept refus ont été signifiés à autant de syndicats lorsqu'il n'y avait manifestement aucune base sérieuse à leur plainte. En tout, 19 ou 20 cas ont été réglés par la simple présence de l'enquêteur gouvernemental.

Dans au moins six cas, la présence de scabs a formellement été constatée, poursuit le porte-parole du ministre. Ces cas ont tous été référés au ministère de la Justice, qui n'a intenté jusqu'ici aucune poursuite dans l'une ou l'autre de ces dossiers.

Le même porte-parole, M. André Sormany, explique que les syndicats doivent utiliser leurs propres recours juridiques au lieu de compter sur le ministère de la Justice ou sur le commissaire-enquêteur. La loi prévoit que les trois interventions sont possibles. Le syndicat de son côté doit alors recourir à l'injonction, comme l'ont fait avec succès les syndiqués des magasins Paquette à Québec et ceux de la compagnie Normick, sur la Côte-Nord.

« Les premiers intéressés, ce sont eux, les syndicats. C'est donc à eux de bouger, explique M. Sormany. Nous on a modifié le code, qui est à l'avant-garde dans ce domaine. Mais on préfère décriminaliser au possible les relations de travail et c'est pourquoi nous croyons qu'il appartient aux syndicats de passer à l'action lorsque l'enquêteur du ministère a constaté la présence de scabs ».

Le porte-parole du ministre du Travail admet que la loi prévoit expressément l'intervention du ministre de la Justice et celle du commissaire-enquêteur.

« Oui c'est vrai. Mais dans notre esprit, c'est au syndicat de bouger au moment qu'il le juge opportun. Le ministère a jugé bon de prévoir des interventions du procureur général ou du commissaire-enquêteur au cas où il y aurait évidence de complicité entre une direction syndicale et l'employeur. Les syndicats ont dénoncé les interventions répétées de l'État dans les relations de travail: qu'ils s'occupent donc de leurs affaires au lieu de compter sur nous. Telle est notre philosophie ».

Le PQ dénonce une «manoeuvre politique indécente» des libéraux

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Emboîtant le pas à leur chef, les autorités du Parti québécois ont à leur tour bien joué les vierges offensées et ont accusé le parti libéral de « mauvaise foi et d'indécence » dans l'affaire des présumées irrégularités à la loi sur le financement des partis politiques.

Dans un long communiqué distribué hier aux journalistes, le président du conseil exécutif du parti, M. Pierre Renaud, a en effet affirmé que les libéraux n'étaient que des pharisiens et qu'ils cherchaient délibérément à tromper les Québécois en affirmant que le PQ contrevient à la loi numéro 2.

Selon lui, le parti ne peut être accusé de contrevenir à cette loi en vendant des annonces commerciales pour financer ses journaux de comté pour la bonne raison que le texte législatif demeure muet sur cette question.

Au surplus, M. Renaud estime « qu'il serait pour le moins étrange que son parti viole une loi qu'il a si longtemps réclamée en vain du parti libéral et qu'il rompe ainsi avec une tradition de financement populaire et honnête qui remonte à sa fondation. »

En somme, de conclure le président de l'exécutif péquiste « il s'agit là d'une manoeuvre politique indécente de la part d'un parti qui bénéficie encore aujourd'hui d'une caisse de $3 millions dont les origines n'ont jamais été dévoilées, si ce n'est récemment quant au contant de $220,000 souscrit à cette caisse par Régis Trudeau et associés, l'un des bénéficiaires les plus favorisés de contrats olympiques accordés sans soumission ».

Le communiqué précise enfin que les associations locales et régionales du PQ publient une douzaine de journaux et de périodiques dont le tirage globale atteint environ 500,000 exemplaires.

Toutes ces publications recueillent de l'annonce commerciale auprès de maisons d'affaires locales — ce qui, selon les libéraux contrevient au moins à l'esprit de la loi numéro 2 puisqu'on y interdit toute contribution de personnes morales au financement des partis politiques — et continueront, semble-t-il, de le faire tant et aussi longtemps qu'une directive du directeur général du financement des partis, M. Pierre-Olivier Boucher, ne l'interdira pas.

Cette directive, on le sait, risque d'être émise d'ici une dizaine de jours alors que M. Boucher remettra aux partis politiques le rapport qu'il a fait préparer sur cette question.

Entre-temps, l'affaire a de nouveau été soulevée hier à l'Assemblée nationale et, en l'absence du premier ministre, c'est le ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, qui s'est chargé de défendre le dossier gouvernemental.

Pour l'essentiel, M. Burns a repris les arguments invoqués la veille par M. Lévesque et a indiqué que son parti se soumettra volontiers aux exigences de la loi s'il advient que les parlementaires, après l'examen du rapport de M. Boucher, décident d'amender le texte législatif pour colmater les brèches qu'on y a décelées.

AUJOURD'HUI

À midi, conférence du Dr Jean Bernard, de l'Académie française, à la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

■

À 19 h 30, diaporama sur l'agriculture en Chine, suivi d'une discussion, à la Société Canada-Chine, au 1072 boul. Saint-Laurent. Reprise demain soir.

■

À 19 h 30, séminaire sur la situation économique de l'Albanie, présenté par l'Association d'amitié Canada-Albanie, au Montreal High School, 3449 rue Université, salle 106.

■

À 20 h, soirée de musique, danses et chants grecs, au centre interculturel Monchanin, 4917 Saint-Urbain.

■

En soirée, début d'une fin de semaine charismatique présentée par l'équipe du centre Salvator, à la chapelle de la Réparation de Pointe-aux-Trembles, 3650 de la Rousselière.

Des oeufs impropres: amende de $5,000

Le juge André Bourdon, des Sessions de la paix, a imposé hier une amende de $5,000 à la firme Eastside Brand Eggs pour avoir mis sur le marché des oeufs impropres à la consommation.

Des inspecteurs, qui s'étaient intéressés aux activités de cette compagnie, s'étaient rendu compte, dans une cargaison saisie, que plusieurs oeufs avaient non seulement la coquille enlevée, ce qui ne serait pas blâmable puisque Eastside Brand Eggs se spécialise dans la vente des oeufs sans coquilles, mais que même la pellicule interne avait été déchirée laissant échapper le contenu.

Visite de Giscard à Sékou-Touré

L'ACCOLADE de Conakry

Changement de cap ou affirmation d'un Peuple?

Tel est le titre que le Centre d'Étude et de Coopération Internationale met à la disposition de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes du Tiers-Monde.

Informez-vous, pour abonnement aux "Dossiers-C.E.C.I." ou pour retenir certains exemplaires.

Parmi les autres titres disponibles citons:

— Haïti, pays mis en tutelle. Au profit de qui ?
— Tiers-Monde: Unité et Conflit... Combat contre la dépendance
— Paix et guerre au Moyen-Orient

Centre d'Etude et de Coopération Internationale

4824, Côte-des-Neiges
Montréal, H3V 1G4
tél.: 735-4561

615, Calixa-Lavallée
Québec, G1S 3G7
tél.: 681-2030

Bienvenue, Monsieur Barre

Le premier ministre de France, M. Raymond Barre, arrive à Mirabel demain, samedi, à 15 heures. L'Association Québec-France, qui rappelle l'exceptionnelle réception faite à M. René Lévesque lors de sa visite en France en 1977, invite tous les Québécois à venir souhaiter sur place la bienvenue à M. Barre à son arrivée au Québec.

Tous ceux qui le désirent pourront utiliser gratuitement les autobus qui prendront le départ demain, samedi, à 13 h 30, en face de l'Union française, 429 avenue Viger, Montréal (métro: Champ-de-Mars), pour se rendre à Mirabel. M. Barre est le visiteur officiel français le plus important à venir au Québec depuis plus de 10 ans.

L'Association Québec-France vous invite à y être nombreux.

BIENVENUE, MONSIEUR BARRE

Renseignements: Association Québec-France (844-1600)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Montréal, vendredi 9 février 1979 ■ 4

Un appel justifié de la CSN

La CSN a décidé d'en appeler du jugement qu'a obtenu la Reynolds le 6 février dernier et condamnant la centrale, son syndicat local de Baie Comeau et 22 travailleurs à verser à cette compagnie quelque $10 millions en dommages et intérêts pour un arrêt de travail illégal survenu en 1967. Pareille condamnation n'est pas sans précédent chez nous; les Métallos ont eu dans le passé à payer quelques millions de dollars dans l'affaire de la *Gaspé Copper*, cause que cite du reste le juge, M. Vincent Masson, dans son jugement de Baie Comeau.

Si considérable est toutefois le montant auquel les défendeurs sont condamnés que si la Confédération des syndicats nationaux devait le verser aujourd'hui, elle serait financièrement ruinée. Ou presque. Pour contester une décision aussi lourde de conséquences, le président de la CSN s'en est pris à ce qu'il a appelé la partialité du tribunal et à une certaine « justice de classe ». Dans ce jugement de 199 pages, il est vrai que le magistrat manifeste quelque humeur, voire de l'hostilité à l'endroit des syndiqués, de ces « meneurs » et « hommes de main » à qui il impute toutes les responsabilités dans cette triste affaire.

Mais la CSN a des motifs plus sérieux pour aller, en toute confiance, en Cour d'appel et, éventuellement, en Cour suprême. Deux questions mixtes de faits et de droits doivent faire l'objet d'une révision. Dans une crise de ce genre, quand surgit une grave « situation de faits », la responsabilité de toutes les parties ne doit-elle pas entrer en ligne de compte? Toute une centrale doit-elle également être engagée par la seule présence dans une crise locale de son permanent régional?

■

Il ne fait pas de doute que, dans la nuit du 16 au 17 mai 1967, un arrêt de travail illégal dans l'usine de la *Canadian British Aluminium Co Ltd*, alors propriétaire, a entraîné des dommages matériels et des pertes financières sérieuses pour la compagnie, qui a depuis cédé ses intérêts à la Reynolds. Les défendeurs n'ont du reste pas nié l'existence de ces dommages. Avant d'en déterminer le montant exact à près de $6 millions (l'enjeu est porté à $10 millions avec les frais et intérêts), le juge a mesuré les choses fort attentivement. Ce n'est donc pas à ce chapitre que la contestation sera la plus importante en appel — encore qu'on doive s'étonner que le juge Masson ait retenu, comme l'une des bases de calcul des pertes, un prix de cartel de l'aluminium!

Le coeur du litige porte sur la part des responsabilités qu'en toute analyse et toute justice, il est nécessaire d'établir dans le cas de chacun des protagonistes. Le tribunal a rejeté l'argument syndical voyant à l'origine du débrayage et des dommages une provocation ourdie par des dirigeants de la *Canadian British Aluminium;* en l'absence de preuve, il faut s'en tenir à cet égard à la même conclusion que le juge Masson. Point n'est besoin non plus d'invoquer une conspiration syndicale ni de sinistres penchants au vandalisme pour comprendre que plusieurs ouvriers et dirigeants syndicaux aient résolu à l'époque de « régler le problème » par une épreuve de force (moyen reconnu en période légale de grève ou de lock-out). Le juge aurait voulu qu'ils aillent à l'arbitrage; survenant dix ans après, son propre jugement n'est pas pour convaincre les ouvriers de l'efficacité des moyens judiciaires!

On ne saurait pour autant endosser l'aventure dans laquelle les « cuvistes » mécontents de leur tâche se sont lancés. Ils portent une part de responsabilité à laquelle nul tribunal ne saurait les soustraire. Ainsi que le souligne longuement le juge, les ouvriers et leurs dirigeants savaient que les cuves de l'aluminium ne peuvent être laissées bien longtemps à l'abandon. Ils auront mal mesuré le temps de résistance du métal en fusion, et les réactions de la compagnie qui refusa toute discussion sérieuse avec les dirigeants du syndicat. Mais peut-on, de ce fait, décharger la compagnie de toute responsabilité, comme l'a fait le juge Masson, alors que ses mandataires, dans le coeur des événements, détenaient des pouvoirs, exerçaient des fonctions et prenaient des décisions de la plus capitale importance?

Que les syndiqués aient eu tort ou pas de débrayer au risque de laisser « geler » les cuves de l'usine, dès lors que leur geste faisait planer une menace sérieuse sur les équipements de la compagnie, celle-ci devait tout faire pour éviter le pire, tout comme les dirigeants syndicaux qui cherchaient à sortir les 1,000 employés de l'impasse où ils s'étaient placés. Ayant une connaissance fort précise du danger dans lequel les équipements se trouvaient alors, les cadres devaient prendre toutes les mesures raisonnables propres à réduire sinon à éviter des pertes aussi lourdes. Autant que la « désobéissance » des cuvistes, le refus de la compagnie de rechercher un compromis aura rendu le processus malheureusement irréversible.

Or, quand on lit les « conditions » posées par les représentants syndicaux dans la nuit fatale, il saute aux yeux que la compagnie a manqué une occasion sérieuse d'éviter le pire. Cela ne donne pas raison au syndicat, mais devrait faire plus justement répartir le fardeau des dommages.

En effet, même si l'on est dans son droit et qu'autrui s'est mis en tort — et les choses sont rarement aussi limpides, n'en déplaise au magistrat de Baie Comeau — on garde le devoir, en pareilles circonstances, de tout faire pour éviter le pire. Cela vaut pour la compagnie comme pour le syndicat.

Dans le cas de la CSN, le juge Masson aurait voulu, comme à l'armée, que la centrale donne des ordres et distribue des sanctions aux récalcitrants. Les choses se passent peut-être ainsi à la Cour supérieure, mais tels ne sont pas les us et coutumes en milieu ouvrier. Ce n'est point de gaieté de coeur ni sans égard aux congédiements et au chômage qui les guettent que des travailleurs débraient, « avec le consentement exprès ou tacite » de leur exécutif syndical. En l'espèce, ils ont perdu un mois d'ouvrage et 54 des leurs ont été congédiés! Dans le feu des événements, des injonctions sont d'un piètre rendement, même venant de la CSN.

Des dirigeants plus « habiles » auraient affiché leur désaccord et su éviter de donner prise à la responsabilité civile: ceux-là, au contraire s'obstinaient à « régler le problème » avec la compagnie. Si la jurisprudence entérinait la règle irréaliste du juge Masson, à l'avenir en cas de crises les dirigeants syndicaux resteraient au large plutôt que de rechercher, comme c'est leur devoir, une solution pratique. Nul n'a intérêt à voir prédominer une si dangereuse philosophie syndicale et sociale. Ce serait en effet laisser le champs libre à tous les fauteurs de troubles.

Or c'est précisément en s'efforçant d'éviter le pire que le permanent de la CSN sur la Côte Nord s'est trouvé mêlé aux « meneurs » à qui le jugement impute tous les torts. Le juge aurait voulu que cet « employé de la CSN » agisse en « bon père de famille » suivant la morale individualiste du siècle passé. Malheureusement pour le code civil, dans les affaires régies par le code du travail, et surtout dans les cas de crise, les bons pères de famille se tiennent loin des troubles et ce sont des dirigeants, faillibles mais courageux, qui prennent les risques de l'action.

■

La CSN aurait peut-être dû à l'époque faire plus et mieux. Si elle doit cependant être tenue coupable de tous les dégats chaque fois que son secrétaire général demande à un permanent régional d'intervenir dans une crise qui risque de tourner mal, comme le fit à l'époque M. Robert Sauvé, aujourd'hui juge, c'en serait fini du mouvement syndical légitime que nous connaissons au Québec. Une centrale démocratique ne saurait se substituer à ses syndicats affiliés sans devenir une organisation dictatoriale.

On trouve du reste, dans la partie du jugement dégageant la responsabilité de la Fédération des métallurgistes et des mineurs, le sain fondement d'une plus juste répartition des torts entre la compagnie et les syndiqués. Le juge n'a pas voulu que la Fédération soit blâmée pour les faits postérieurs à la grève et pour « une » situation de fait rendant impossible la reprise des opérations à l'usine. Or une autre situation de fait, pendant le débrayage cette fois, s'était créée dans la nuit du 16 au 17 mai 1967. Il s'agit d'évaluer si les actions ou les omissions de la compagnie rachetée par la Reynolds ont contribué à porter les dommages à un si haut niveau, et si la CSN peut être seule tenue coupable avec les syndiqués de toutes les pertes ainsi encourues. L'évaluation de la Cour supérieure s'avère insatisfaisante à l'un et l'autre titres. La CSN est justifiée d'en appeler du jugement Masson.

Jean-Claude LECLERC

Les limites de la légalité

L'autorité des faiseurs de loi serait plus convaincante s'ils se faisaient aussi une loi d'en respecter l'esprit. Ainsi le citoyen éprouve quelque déception, en ce moment, à voir courir des moutons autour de la caisse « propre, propre » du Parti québécois, même si son astiquage légal demeure impeccable. On aimerait que M. Lévesque intime l'ordre de passer l'aspirateur au plus tôt, sans attendre qu'un spécialiste lui remettre une thèse sur l'hygiène électorale. Ce serait naturel de l'espérer du chef de gouvernement qui a à son actif le meilleur dossier d'assainissement des moeurs d'élections au pays, sinon en Amérique du nord.

Tout semble indiquer qu'il n'est pas illégal, pour une compagnie de construction, ou plus traditionnellement de pavage de bouts de chemin, d'aider un journal de parti à survivre en y achetant de l'espace publicitaire. Les associations de comté qui publient ces feuilles partisanes ont prévu le coup en les incorporant séparément, ce qui les rend entièrement distinctes de la caisse du parti.

Mais légalité n'est pas limpidité et il ne faut pas être grand clerc pour voir que ce support publicitaire contourne l'esprit de la loi du financement des partis politiques qui interdit aux personnes morales de leur verser des contributions. Les personnes morales, ici, permettent aux associations locales péquistes de se payer des services coûteux, et font faire des économies à la caisse.

M. Lévesque se défend en invoquant le déficit chronique de ces journaux d'associations locales du PQ, et le bénévolat qui assure leur survie. Puisqu'ils n'apportent rien à la caisse, allègue-t-on, elle n'a rien à y voir. L'argument est spécieux. Sans contributions publicitaires, on voit mal comment le PQ maintiendrait de tels journaux sans avoir recours à ses propres fonds. Il y a donc bel et bien transfert puisque des sommes provenant de personnes morales évitent d'avoir à taxer la caisse du parti.

Le détour technique qui consiste à incorporer séparément ces feuilles partisanes témoigne donc d'un véritable trou dans la loi. À la limite, si on ne le colmatait, les associations de comté pourraient se donner d'autres sources de revenus en créant, sous le voile pudique de l'incorporation, qui une librairie, qui une boutique d'artisanat. Les « personnes morales » que l'on sait pourraient y acheter à la tonne les petits livres rouges du chef, ou des foulards à l'imprimé fleurdelysé, évidemment mûs par le même type de sympathie qui les pousse à s'annoncer actuellement dans une vitrine péquiste.

Caricature, peut-être. Mais ce n'est pas pour rien que le directeur général du financement des partis politiques commence aussi à s'interroger sur la vente systématique de menus objets, des briquets aux chandails, dont les revenus d'appoint peuvent aussi garantir quelques économies à la caisse propre.

■

Avant que la suspicion n'aille plus loin, le Parti québécois peut de lui-même mettre fin à toute pratique douteuse qui ne soit pas illégale. L'enquête que mène actuellement le directeur du financement des partis, M. Pierre-Olivier Boucher, n'en demeurera pas moins nécessaire.

Elle devrait d'abord éclairer la nature du commerce publicitaire pratiqué jusqu'à maintenant, notamment la question des tarifs, dont il faut savoir s'ils s'approchent plus de la subvention partisane que de la réclame ordinaire. Elle devrait surtout proposer des amendements à la loi, pour combler les vides que le Parti québécois devrait normalement prendre en horreur plutôt que de se plaire à y rester en suspens, et à en profiter en attendant plus ample rapport.

On souhaite, des réflexions et des recherches du directeur du financement des partis, une conclusion sans échappatoire. L'incident aura permis de constater combien son rôle est délicat, et combien il se complique ici du fait que le titulaire actuel est d'allégeance péquiste, avec une feuille de route militante. On vient tout juste d'apprendre que M. Boucher s'intéresse à cette affaire depuis près d'un an. Voilà une discrétion étonnante chez quelqu'un qui était pressé de publiciser en grande pompe, en octobre dernier, l'état des caisses électorales.

Certes le Parti libéral du Québec n'a pas de leçon à donner à son adversaire sur les nominations politiques et aurait tort de se scandaliser trop bruyamment. Mais le Parti québécois devra cesser bientôt de porter sa vertu en bandoulière s'il continue à la laisser s'effilocher ainsi au hasard de ses redécouvertes, plus ou moins naïves, des bénéfices de l'exercice partisan du pouvoir.

Lise BISSONNETTE

BILLET — Du hockey d'ici

On va agrandir le Colisée de Québec. M. Gilles Lamontagne, en annonçant la subvention d'Ottawa s'est réjoui à la pensée que le hockey allait avoir sa chance de redevenir canadien.

Ce qui veut dire qu'on va enfin pouvoir rapatrier nos petits Tremblay, Gagnon, Smith, exilés dans des villes sans neige: Los Angeles, Atlanta, Colorado et Saint-Louis.

Mais tout reste à faire pour retourner au temps où le vrai hockey se jouait à Québec, Montréal, Verdun, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi.

Je veux rappeler ici l'époque où le « gouret » était vraiment du cru. J'avais 11-12 ans. Le dimanche après-midi, trois ou quatre fois par hiver, ma mère me récompensait, en me permettant d'accompagner mon grand frère et ses amis à l'Aréna de Québec.

L'Aréna de Québec, qui s'en souvient? Cette horrible bâtisse, « un vrai nique à feu », qu'un inspecteur jugerait impropre à garer des autobus, m'apparaissait alors le plus merveilleux des palais.

Rappelons que j'étais enfant, poète, que je mangeais du hockey, qu'il n'y avait pas de guerre, ni crème glacée « Napolitaine », que le maire de Québec s'appelait Ernest Grégoire et le premier ministre, Maurice Duplessis. Je ne doutais pas de l'avenir: par exemple, pour un sou noir à la Sainte-Enfance, des Chinois, on en faisait baptiser une bonne douzaine.

La meilleure équipe de hockey, la meilleure de tous les temps, c'était les As de Québec. Les joueurs? Tous des Super-Lafleur. Ils se nommaient: Bolduc, Marois, Tondreau, Fortin, Robitaille et Laforest.

Évidemment, j'entendais dire que le hockey supérieur était celui de la NHL. C'était un truc publicitaire. La Ligue Sénior était de beaucoup supérieure à l'autre. La preuve: les Anglais étaient en majorité même chez "Les Habitants" de Montréal et "Les Éperviers" de Chicago.

Quand Monsieur Lamontagne, qui devait porter des culottes courtes à l'époque, annonce aujourd'hui que le hockey va redevenir canadien, il oublie une chose, celle-ci que « canadien » hier veut dire « québécois » aujourd'hui. Les As de Québec le prouvent. D'ailleurs, j'étais là.

Donc, une véritable reprise en mains du hockey exige son rapatriement au Québec. Il est bien écrit dans « Renseignons-Nous », des Frères Maristes de Roberval que le hockey est le sport national des Canadiens-Français. Si l'on veut qu'il redevienne vraiment national, il n'y a qu'une solution: nationaliser la Ligue nationale.

Albert BRIE

■ Propos d'actualité

J'ai souvent eu l'occasion comme chef d'un parti national de voyager dans la province de Québec et de discuter avec les Québécois des changements possibles de la nature d'une société, d'un pays fédéraliste. J'ai souvent noté que ce n'était pas assez pour la plupart des Québécois de parler simplement de changements précis, de changements détaillés concernant la culture ou les communications. Ce qu'on cherche dans la province de Québec, ce qu'on cherche encore dans la province d'Alberta, c'est une indication d'une volonté de considérer un peu plus en profondeur les changements qui peuvent maintenir un système fédéral, mais qui peuvent permettre l'épanouissement des Québécois et des citoyens des autres régions.

Joseph CLARK

(Discours fait aux Communes le 25 janvier 1979)

LETTRES AU DEVOIR

■ L'intérêt porté au contrôle de l'économie

Vers la fin du mois dernier, LE DEVOIR publiait en première page une série de quatre articles, version condensée de l'ouvrage de Denis Beauregard « A qui appartient le Canada ».

Ces articles présentaient un portrait plutôt déprimant mais malheureusement très réel, de l'économie canadienne. D'après M. Beauregard, la source de la plupart de nos maux est le contrôle par les étrangers (surtout Américains), des secteurs vitaux de notre activité économique.

Étant personnèllement engagé depuis plusieurs années dans un des ces secteurs, les richesses naturelles (minéraux et métaux en particulier), je suis entièrement d'accord avec l'auteur. Le grand malheur cependant, c'est le peu d'attention accordé par les lecteurs du DEVOIR, et par déduction, par la population en général. En effet, il n'y eut aucune lettre au DEVOIR à ce sujet et ce en dépit de la parution de ces quatres articles en première page.

Durant cette période, le DEVOIR recevait des dizaines de lettres des lecteurs à propos de la pièce de théâtre « Les fées ont soif ». On peut aussi depuis quelque temps, lire des dizaines de commentaires en ce qui a trait à la condamnation du mot STOP sur les panneaux de signalisation.

Je crois que tout ceci tend à prouver une des causes principales non mentionnées par M. Beauregard pour le piètre état de notre performance économique, c'est-à-dire le désintéressement presque total de la population pour ce domaine si important.

M. Beauregard mentionne certaines mesures telles que l'établissement par le Gouvernement Fédéral de l'Agence d'Examen de l'Investissement Etranger qui n'ont aucunement réussi à corriger la situation.

Dans l'article 4, il offre comme solution, la diversification de nos marchés internationaux, la revision des normes encadrant l'exploitation de nos richesses naturelles et l'intégration des entreprises canadiennes dans les secteurs vitaux. Toutefois, il omet de détailler les solutions proposées promettant de la faire dans un prochain ouvrage.

Pour terminer, je suggère à M. Beauregard de tâter les propositions suivantes pour son deuxième livre.

Les seules mesures (non coercitives) qui semblent avoir un certain degré de succès dans le domaine économique en particulier, sont celles offrant des stimulants fiscaux. C'est pourquoi je suggère l'établissement par le ou les gouvernements, de tables d'impôt sur les profits des entreprises qui seraient axées sur le degré de contrôle domestique de ces entreprises. Par exemple, une firme canadienne à 100 pourcent ne paierait aucun impôt sur ses profits alors qu'une autre à contrôle entièrement étranger continuerait de faire face aux taux actuels d'imposition. Entre ces deux extrêmes, les taux d'imposition diminueraient au prorata du contrôle domestique.

Une telle mesure, même si elle s'avérerait discriminatoire à l'endroit des compagnies étrangères, aurait pour effet de rendre plus concurentielles les firmes à contrôle canadien et, par conséquent, celles-ci s'attireraient la faveur des investisseurs canadiens. Il ne reste plus qu'à convaincre les Gouvernements.

J. Y. TREMBLAY

Canberra, Australie,
le 19 janvier 1979.

■ Les pharmaciens s'auto-disciplinent

M. J.J. Laurendeau demande aux pharmaciens de faire le ménage de leurs pharmacies avant de réclamer plus de sévérité envers les médicaments « grand public ». Il reproche notamment aux pharmaciens de vendre du tabac et des journaux « cuculs ». Eh bien, Monsieur, tout ça est fait depuis plus de cinq ans.

M. Laurendeau semble ignorer que les pharmaciens n'ont plus le droit depuis plus de cinq ans de vendre ces articles. Ceux qui ont continué à le faire ont été poursuivis en justice jusqu'à la Cour Suprême et ils ont perdu leurs causes. D'ailleurs, légalement parlant, il n'y a plus de pharmacies au Québec. Les pharmaciens n'ont plus le droit d'utiliser ce mot dans leur publicité, leurs enseignes, sur leurs étiquettes, leurs factures, etc.

Les pharmaciens ne tiennent plus des pharmacies, mais des officines, où vous ne voyez que des médicaments et des produits parapharmaceutiques.

Ce qui mêle peut-être M. Laurendeau et bien d'autres personnes, c'est la boutique attenante à l'officine. Or, cette boutique n'est pas une pharmacie. Elle n'est pas assujettie à la Loi sur la Pharmacie. Elle peut appartenir à tout marchand désireux de tenir commerce près d'une officine. Le pharmacien n'y a pas juridiction.

Cette boutique est séparée de l'officine par un mur. Ce mur est souvent inaperçu parce qu'il est fait de panneaux transparents, percés de nombreuses ouvertures. C'est un mur plus psychologique que physique. Mais, c'est le mur qui a été imposé aux pharmaciens par le gouvernement provincial, lors de la refonte de la loi, il y a six ans.

A l'occasion de cette refonte, la très grande majorité des pharmaciens, l'Ordre des Pharmaciens, les associations professionnelles de pharmaciens avaient réclamé que la partie professionnelle de leurs pharmacies soit séparée de la partie commerciale par des murs pleins. Une cinquantaine de pharmaciens, propriétaires de pharmacies dites « d'escompte », s'y sont opposés d'arrache-pied. Pour ménager la chèvre et le chou, le gouvernement a refusé les murs pleins et n'a retenu qu'un mur de sept pieds de haut avec une ou plusieurs ouvertures. Ce qui a donné les drôles de murs que nous voyons aujourd'hui. Mais qu'on ne vienne pas maintenant reprocher ce mur ridicule aux pharmaciens, ni leur tenir rigueur de ce qui se passe de l'autre côté de ces murs. Eux préféraient une situation beaucoup plus nette pour éviter justement ces malentendus, mais on le leur a refusée.

C'était mieux que rien. Les pharmaciens s'en sont accomodés. Cela ne les empêche pas de vouloir que la loi, à l'intérieur de ces murs, dans l'officine, soit encore plus sévère, qu'elle interdise même l'étalage des médicaments. Les pharmaciens désirent bien d'autres choses, comme, par exemple, l'élimination de la notion de profit par l'instauration de l'honoraire professionnel. Mais, encore là, c'est le gouvernement qui les retient. Les critiques de M. Laurendeau ne peuvent donc pas tomber plus mal. C'est, au contraire, tout à l'honneur des pharmaciens de chercher à renforcer leur auto-discipline.

Les professions ont bien mauvaise presse. Pas toujours à tort, Dieu le sait. Mais les pharmaciens forment le corps de métier qui a le plus fait pour se reformer et se recycler depuis dix ans. Ça leur a coûté très cher en temps et en argent. Ils peuvent maintenant exiger qu'on les respecte et que leurs demandes, conformes à la protection du public, soient prises au sérieux.

Louis LANDRY,
pharmacien

Saint-Jean-de-Matha,
le 30 janvier 1979.

■ En Gaspésie, on bûchera plus intelligemment

Création de 1,400 emplois dans l'industrie forestière de l'Est du Québec, voilà une nouvelle dont on n'a pas fini de mesurer l'importance. C'est à Matane, le 28 janvier, que le Ministre des Terres et Forêts, Monsieur Yves Bérubé, dévoilait ce projet dont la réalisation apportera très bientôt une solution à une bonne partie des problèmes causés dans notre région par le chômage.

On s'étonne qu'un projet aussi sensé n'ait pas vu le jour plus tôt chez nous où l'exploitation forestière occupe tant de place et depuis si longtemps dans notre vie économique. Mais, voyons un peu de quoi il s'agit.

La clé du projet consiste à diriger le maximum de nos arbres vers les usines de sciage plutôt que vers les usines de papier et à alimenter ces dernières le plus possible avec les résidus de l'arbre: les branches, les rondins, les souches, les croûtes, les copeaux et les sciures. Cela implique, d'une part, un accroissement important de la production de bois de sciage, ce qui est excellent car le marché mondial peut absorber à des prix alléchants toute notre production et plus encore; cela implique, d'autre part, la modification des usines permettant de transformer en papier tous ces résidus auparavant détruits et dorénavant produits en plus grande quantité.

Le papier ainsi fabriqué coûtera moins cher et nos producteurs n'ont pas le choix de passer ou non à cette formule s'ils veulent suivre les techniques modernes et demeurer dans la course du marché mondial du papier.

Le projet du ministre Bérubé couvre quatre unités de gestion de l'Est du Québec, soit celles du Bas-St-Laurent, des Chic-Chocs, de la Baie-des-Chaleurs et de la Gaspésie. Il créera 838 emplois en forêt, 559 en usine et 180 emplois saisonniers pour les travaux de plantation et reboisement.

L'activité économique de l'Est du Québec connaîtra, par cette nouvelle façon d'exploiter nos forêts, un accroissement annuel de $75 millions de dollars.

Quand au reboisement de nos forêts, avec un investissement annuel de $1 million de dollars, on fera passer le nombre d'acres impliqués annuellement de 680 à 880. Cette opération augmentera les possibilités annuelles de cette ressource de 825,000 « cunits » qu'elles sont actuellement à 990,000 « cunits ».

Si un tel programme n'était pas mis à exécution, non seulement notre région serait-elle privée des avantages mentionnés plus haut mais, dans 50 ou 60 ans, elle manquerait de bois.

Réjouissons-nous à la pensée que nos ressources naturelles seront bientôt exploitées de façon plus intelligente et que nos arbres, de même que nos poissons nous serviront beaucoup plus et beaucoup mieux que par le passé.

Jules BÉLANGER

Gaspé, le 1er février 1979.

■ Qui paiera le pain... des syndiqués?

« Le boulanger, ça ne se paie pas avec des prières ». Ainsi s'exprimait M. Donatien Corriveau lors d'une réunion à l'hôtel Méridien, samedi dernier, de 600 délégués du Front Commun.

Supposons que l'augmentation de l'ordre de 20% du secteur public soit acceptée. Les boulangers augmenteront leur prix de 20%. Alors les syndiqués du Front Commun auront l'argent nécessaire pour continuer à manger du pain, les autres qui ne font pas partie du front commun ni non plus d'aucun syndicat, devront débourser 20% de plus pour acheter leur pain.

Conséquence: ce seront encore les plus pauvres qui devront payer le prix de l'augmentation du pain de la classe moyenne, car le gouvernement aura payé pour l'augmentation de cette dernière.

M. Corriveau parle d'un cri du coeur quand il parle de son boulanger, mais tous les autres, les gens du quartier centre-sud de Montréal, par exemple, ne parlent plus du « cri du coeur » mais de « cri du ventre ».

Une nouvelle classe sociale se forme présentement au Québec et elle le fait sur le dos des plus démunis.

Lise THÉRIEN
Bertrand ROUX

Montréal, le 5 février 1979.

Les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Toutefois, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. LE DEVOIR ne peut s'engager à publier toutes les lettres et, en raison des contraintes d'espace, se réserve le droit de les abréger. Les correspondants sont invités à dactylographier leurs textes à double interligne.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Il est douteux que le rapport Pépin-Robarts serve de base à une révision de la Constitution

Jalons d'une charte de la troisième option entre un fédéralisme rigide et la souveraineté-association du Parti québécois, le Rapport de la commission de l'unité canadienne propose en même temps, dans le cadre du fédéralisme, une formule de remplacement qui pourrait un jour, à la suite de laborieux et stériles débats, servir de base à de véritables négociations constitutionnelles.

Le Rapport constitue un document critique pour tous les Canadiens au double sens qu'il contraint les participants au débat constitutionnel à se situer par rapport à lui et qu'il oblige même ceux qui estiment devoir s'y opposer à réviser ou à mieux articuler leurs propres positions. Le Rapport fait très bien ressortir la complexité de la réalité canadienne mais, en même temps, tirant avec sagacité profit de l'expérience d'autres pays aux prises avec des difficultés souvent bien plus grandes que celles qui confrontent le Canada, il révèle la grande faculté d'adaptation du régime fédéral, du moment qu'on se libère de présupposés politiques ou constitutionnels rigides et qu'on ne surcharge pas l'imagination de trop de plomb. Le Rapport est accessible aux Anglo-canadiens parce qu'il évite de les enfermer dans le fameux dualisme des « deux nations » avec tous les arrangements compliqués et les mesures spéciales pour le Québec qu'implique cette notion, parce qu'il respecte leur vision pluraliste du Canada anglais, parce qu'il met accent sur le Québec politique et qu'il leur présente une conception du Canada français qui leur est maintenant devenue largement familière et qu'ils acceptent de plus en plus. S'agissant du Québec, les positions adoptées dans le Rapport rejoignent les vues des nationalistes et plus particulièrement des autonomistes issus de la révolution tranquille.

Hommes politiques, journalistes et intellectuels vont bien entendu différer d'opinion sur la valeur intrinsèque du Rapport. Un double mouvement déjà se dessine: en ce qui concerne l'analyse et les orientations d'ensemble, la plupart en reconnaissent sans difficulté la pertinence et l'excellence. Mais des préjugés personnels, ethniques ou régionaux, de même que des intérêts partisans à court terme vont rendre difficile l'examen réfléchi de la cohérence interne du Rapport de même que le cadre constitutionnel qui y est proposé.

par
Léon Dion

Dans ce troisième et dernier article, le professeur Dion dégage la portée politique du Rapport de la Commission de l'unité canadienne.

Les commissaires pouvaient savoir d'avance que le premier ministre Trudeau, tout en approuvant les analyses de base du Rapport, ne pourrait les suivre dans toutes les orientations proposées, particulièrement dans le domaine linguistique. De même, ils pouvaient s'attendre à ce que le parti conservateur fédéral et son chef, Joe Clark, n'ayant pas de position constitutionnelle articulée, se borneraient à des remarques vagues et sans consistance. Mais ils ne pouvaient prévoir les réactions du Nouveau parti démocrate et de son chef, M. Ed Broadbent. Ce parti endosserait-il la philosophie du Rapport, ce qui lui permettrait de se sortir de façon élégante du cul-de-sac constitutionnel dans lequel l'avait placé la théorie des « deux nations » qu'il a endossée il y a plus de dix ans sans trop y croire ni même la comprendre? C'est peut-être de ce côté qu'au niveau fédéral le Rapport a le plus de chances d'être entendu avec sympathie et endossé avec ferveur.

Mais leur Rapport, cherchant à accommoder avant tout le Québec, les commissaires devaient attendre avec une certaine anxiété les réactions dans cette province. Car, si celles-ci allaient être généralement mauvaises, ce serait la crédibilité même du Rapport dans les autres provinces qui serait mise en cause. S'agissant de la population en général, des journalistes et des intellectuels, les commentaires furent généralement très favorables. La réaction initiale des partis politiques fut généralement positive.

Le Parti national populaire de Fabien Roy de même que l'Union nationale de Rodrigue Biron endossent le Rapport de la Commission de l'unité canadienne sans arrière-pensée et avec enthousiasme. La réaction du chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, est plus nuancée. Par ses qualités même, le Rapport le met dans une certaine mesure dans l'embarras. En effet, comme tant d'autres, il a souvent dit que la question politique et constitutionnelle, du moins pour autant qu'il s'agit du Québec, concerne les seuls Québécois et que ce sont les Québécois seuls qui devaient définir leurs problèmes et suggérer des solutions. Etant donné le nouveau statut qui est le sien, dans son esprit, cette position implique désormais que les propositions et solutions ne peuvent venir que du Parti libéral du Québec, c'est-à-dire de lui-même. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il y a un, M. Ryan s'est porté candidat à la direction du Parti libéral du Québec et qu'une majorité de délégués l'ont choisi. Il sait que, sur la question constitutionnelle, il joue gros jeu. Il a beaucoup à gagner et tout à perdre, électoralement ou autrement, selon qu'il réussit ou échoue dans cette entreprise. Or voici un Rapport qui propose des jalons d'une troisième option qui pourrait être précisément celle de son parti mais qui a le tort de venir d'une commission créée par le gouvernement fédéral.

Par delà des considérations de rentabilité partisane à très court terme, Claude Ryan devrait être heureux du fait que le Rapport de la Commission de l'unité canadienne soit paru si tôt, puisque, le cas échéant, ses collègues de la Commission constitutionnelle du parti et lui-même n'auront pas à rajuster publiquement leurs positions, mais qu'ils auront plutôt la possibilité de s'en inspirer dans la mise au point du document qui représentera la position politique et constitutionnelle officielle du Parti libéral du Québec. Ce parti aurait bien du mal à présenter une analyse de la situation canadienne et québécoise qui soit aussi pertinente et excellente de même que la conception d'un fédéralisme qui soit aussi fonctionnelle et la vision d'un pays qui soit aussi enthousiasmante que ce que propose le Rapport. En endossant pour l'essentiel ce dernier, le Parti libéral du Québec s'assure de l'estime des Québécois qui, dans leur majorité, perçoivent leur situation selon une optique semblable à celle de la Commission et qui rêvent d'un pays qui ressemblerait à celui qu'elle dessine avec amour et application.

Il est normal que Claude Ryan, qui s'intéresse depuis plusieurs années et avec constance à la question constitutionnelle, qui a son propre combat personnel à mener, n'endosse pas intégralement le Rapport comme paraissent le faire les autres chefs de parti. Il est dommage toutefois que, sur une question aussi critique que celle des minorités linguistiques, sa réaction ait été si prompte et si catégorique. Au lieu de déclarer, comme c'est son droit, que cette question complexe et explosive méritait un examen plus approfondi, il réaffirme la position traditionnelle que la Commission a cru devoir écarter, c'est-à-dire l'inclusion des droits des minorités linguistiques dans la charte des droits qui sera incorporée à la constitution fédérale. L'étroitesse de la position qui paraît être devenue la sienne en ce qui concerne la question linguistique et l'irrécevabilité propable de cette position dans le Québec d'aujourd'hui l'obligeront à revenir sur sa façon de voir et probablement à la réviser s'il veut remplir le rôle politique de premier plan au Québec auquel il aspire. L'équité exige-t-elle vraiment que les droits de la minorité anglaise au Québec soient protégés par la constitution fédérale? Ne suffirait-il pas qu'ils soient explicitement reconnus dans une loi du Québec et inscrits dans une charte des droits québécoise? Et surtout ne peut-on prévoir l'effet d'entraînement qu'un geste semblable aurait ailleurs? N'aurait-il pas valeur d'exemple pour les provinces anglophones, qui se verraient incitées à affirmer et à sanctionner elles-mêmes, suivant les conditions propres à chacune, les droits des minorités françaises, procurant à celles-ci une sécurité dont elles ont jusqu'ici été cruellement privées et qu'un gouvernement fédéral trop lointain et toujours suspect pourrait difficilement leur garantir. Claude Ryan ferait-il si peu confiance au sens de la justice des Québécois qu'il estime nécessaire de s'en remettre au tuteur fédéral avec toutes les complications que cette formule entraîne?

C'est du Parti québécois, notamment du premier ministre, René Lévesque, et surtout du ministre des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, que sont venues les déclarations qui témoignent de la meilleure compréhension du sens du Rapport de même que les réactions qui démontrent le plus de sens politique. Et c'est fort heureux. La Commission, bien entendu, n'a pas cru qu'elle pourrait convertir à ses vues le gouvernement et les membres du Parti québécois, mais elle était si convaincue de la grande signification pour le Canada de la présence d'un parti indépendantiste à la tête du gouvernement du Québec qu'elle a fait débuter son Rapport par une référence à la victoire de ce parti le 15 novembre 1976.

Il est naturel que l'analyse de la situation canadienne et québécoise développée dans le Rapport convienne largement au Parti québécois et surtout au gouvernement du Parti québécois puisque l'idéologie de ce parti et de ce gouvernement puise largement dans le fond nationaliste des Québécois que respecte le Rapport tout en l'intégrant dans une vision politique canadienne et fédéraliste. Mais la portée du Rapport pour le gouvernement et le Parti québécois dépasse largement cette sorte d'apparentement intellectuel. Pour eux, en effet, ce dernier constitue à la fois un défi et un test.

Voilà un Rapport dont les bases intellectuelles leur conviennent, du moins dans une bonne mesure. Or il propose un aménagement politique et constitutionnel généralement acceptable aux provinces anglophones et qui paraît procurer au Québec une bonne dose de cette sécurité qu'il recherche depuis si longtemps. Les propositions politiques et constitutionnelles du Parti québécois ne pourront plus désormais être contrastées exclusivement avec celles d'un gouvernement fédéral toujours très centralisateur. Elles devront également se mesurer avec celles, beaucoup plus souples tout en s'articulant dans un cadre fédéraliste, du Rapport de la Commission de l'unité canadienne. En effet, c'est bien plus par la forme — ou la structure envisagée — que par le fond que le projet de souveraineté-association se distingue du fédéralisme asymétrique et équilibré que propose la commission. Il leur faudra démontrer qu'ils peuvent faire mieux et à un coût comparable. C'est pourquoi, de leur point de vue, il est si important que le Rapport soit pour l'essentiel finalement mis au rancart par les autres parties, le gouvernement fédéral et les autres gouvernements provinciaux de même que par le Parti libéral du Québec.

Mais pour le Parti québécois et le gouvernement du Québec, le Rapport constitue également un test. En effet, les objections que soulève ailleurs et au Québec même le Rapport leur procurent un avant-goût des difficultés qu'ils rencontreront eux-mêmes lorsqu'ils chercheront à faire comprendre et faire accepter leur projet de souveraineté-association par leurs propres partisans aussi bien que par les autres provinces.

D'une part, en effet, ils n'ont pas fini de surprendre leurs partisans en ce qui concerne les réalignements idéologiques requis pour rendre opérationnelle la formule de souveraineté-association. Il est évident, par exemple, que l'adhésion à une union monétaire et que l'idée même de marché commun vont imposer la constitution d'une fonction publique confédérale et, par voie de conséquence, d'une sorte de Parlement confédéral. Le soupçon qui pointe déjà parmi plusieurs des premiers protagonistes de l'indépendance d'une sorte de trahison objective de la cause commise par des dirigeants du parti et des ministres du gouvernement va prendre de l'ampleur.

Mais ce sont les problèmes que le gouvernement du Parti québécois aura à résoudre et les compromis qu'il aura à accepter lors de ses négociations avec les autres provinces et le gouvernement fédéral qui vont obliger le gouvernement du Parti québécois à modifier encore plusieurs fois ses stratégies et en fin de compte ses objectifs. C'est ainsi que, dans le meilleur des cas, le processus dans lequel il cherche à engager le Canada et le Québec, même s'il suffisait d'un seul référendum, va se dérouler sur une période de plusieurs années et que, dès lors, il est impossible d'en prévoir tous les rebondissements. Et surtout, quoi qu'il en dise, il ne peut garantir qu'il pourra persuader le reste du pays à accepter de négocier. Ce serait trop facile.

On fait beaucoup de bruit autour de l'affirmation de la Commission de l'unité canadienne selon laquelle le Québec a en pratique le droit de s'auto-déterminer. C'est pourtant là une proposition déjà formulée devant la commission conjointe de la Chambre des communes et du Sénat sur la constitution en janvier 1971. Sans doute, cette fois-ci, ce ne sont pas de simples témoins mais une commission fédérale qui présente ce point de vue. Il faut toutefois attendre les réactions du gouvernement fédéral et des provinces anglophones avant de connaître la portée exacte de cette proposition de la Commission de l'unité canadienne. Il convient toutefois d'ajouter que nombre d'intervenants et les commissaires eux-mêmes, dans des commentaires sur le Rapport, paraissent avoir tiré de cette proposition, somme toute banale puisqu'elle s'inspire directement de la *realpolitik*, une conséquence qui n'en découle pas logiquement, à savoir l'obligation qui en résulterait pour le reste du pays de négocier n'importe quel projet de souveraineté-association venant du gouvernement du Québec.

Ce que permet la reconnaissance du droit d'autodétermination c'est la possibilité pour une province de se séparer librement, c'est-à-dire de constituer sans entrave de la part de ses partenaires un État indépendant. Mais même s'il suivait

Voir page 6: Douteux

L'affaire des «Fées ont soif»

Pour «régler pacifiquement une injure»

Devant la consternation qui s'est emparée de plusieurs d'entre vous, à la lecture de la décision rendue le 25 janvier 1979 par le juge en chef associé Gabrielle Vallée, je me devais de vous informer de l'état des procédures qui ont été intentées et de la suite qui leur sera donnée.

Au départ, permettez-moi de vous féliciter pour le courage que vous avez démontré, en tant que groupes et individus, en demandant aux tribunaux de votre pays de régler pacifiquement une injure qui était lancée à la face de la majorité de la population du Québec dans l'intention bien arrêtée de blesser les croyances et de blasphémer délibérément. Une fois de plus, des laïcs engagés et un prêtre ont donné l'exemple de ce que la foi et le respect d'autrui auraient dû dicter depuis si longtemps aux catholiques et aux chrétiens du Québec qui ont été l'objet de dérision depuis déjà plusieurs années. La hiérarchie, d'abord hésitante à appuyer une telle démarche, des interventions malheureuses de certains clercs pour décourager les bonnes volontés, ont été finalement surmontées et l'on a applaudi à l'appui inconditionnel que Son Excellence, Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, et Mgr Jean-Marie Lafontaine, vicaire général, ont apporté dans le cadre de deux déclarations fort précises, dont le texte a été publié dans les principaux journaux de notre province.

La première audition de la requête s'est faite contradictoirement le 4 décembre 1978, devant l'Honorable Juge Paul Reeves qui a entendu les arguments des parties, en particulier ceux des intimés sur le manque d'intérêt des requérants, et malgré cela a accordé une injonction provisoire de dix jours, maximum de temps prévu par le code de procédure civil pour ce genre d'injonction.

De dix jours en dix jours l'injonction provisoire a été reconduite par les Honorables Juges Charles Phelan, Édouard Martel, Lawrence Poitras, Bernard Gratton et Gabrielle Vallée.

Entre-temps, le Juge en Chef Jules Deschênes rendait une ordonnance à l'effet que l'audition de la requête pour injonction interlocutoire serait entendue le 15 janvier 1979 devant un juge qu'il choisirait lui-même. Le 15 janvier 1979, le Juge en Chef Associé Gabrielle Vallée de Québec présidait l'audience.

par
Me Émile Colas

Me Émile Colas, procureur des requérants dans l'affaire de la pièce «Les Fées ont Soif», a adressé ces jours derniers à ceux qu'il représente une lettre dans laquelle il fait le point des procédures, félicite les groupes et les particuliers de leur action et confirme sa décision d'en appeller du jugement du juge Gabrielle Vallée qui a débouté les requérants de leur droit à l'injonction le 25 janvier. Voici le texte de cette lettre dont seuls quelques passages secondaires ont été retirés: Dans une autre lettre, Me Colas demande au ministre de la Justice du Québec d'intervenir dans cette affaire. Dans un troisième texte, il prie la Commission des droits de la personne de faire enquête.

Les intimés ont soulevé de nouveau les mêmes arguments qu'ils avaient énoncés devant les Honorables Juges Paul Reeves et Charles Phelan pour le manque d'intérêt des requérants et j'ai soulevé les objections qui s'imposaient à la lumière d'une interprétation objective de la Déclaration canadienne des droits de l'homme et de la Charte québécoise des droits de la personne. Du haut du banc, le juge indiquait la nécessité pour elle de rendre une décision motivée vu qu'elle savait que la Cour d'appel et la Cour suprême du Canada seraient sans doute saisies par la partie défaillante.

Bien plus, les arguments que nous avions soulevés avaient suffisamment ébranlé le juge pour qu'elle demande aux avocats des intimés de revenir l'après-midi pour répondre à nos objections.

(...)

Après avoir entendu tout l'après-midi les avocats des deux parties, le juge décida de prendre le tout en délibéré, refusant dès lors le droit aux requérants d'être entendus afin de faire la preuve prima facie de leurs droits à se prévaloir des termes de la Charte.

Comme il s'agissait d'un texte de loi qui n'a pas encore été interprété par les tribunaux, il était important que l'on ne l'émascule pas au départ pour lui retirer toute la portée et toute l'importance que le législateur québécois désirait lui donner.

Dans l'ignorance de la date où la décision serait rendue, le Juge Vallée consentit néanmoins à reconduire l'injonction provisoire au 25 janvier 1979. Sans nouvelle de ce qui se passerait ce 25 janvier 1979, je me suis présenté à la chambre 16.05 pour entendre lire la décision par l'avocat des intimés! Il faut reconnaître que c'est un procédé pour le moins curieux!

(...)

Il faut vous souligner que cette décision ne règle rien. Il s'agit d'une décision qui vous a interdit de vous faire entendre. Mais les arguments que vous avez soulevés avec courage et conviction demeurent entiers. Le libelle blasphématoire, les injures, les blasphèmes, les insultes contenues dans la pièce « Les Fées ont Soif », n'ont en aucune façon été discutés, encore moins décidés.

(...)

Vous avez voulu, par des moyens pacifiques, laver l'injure publique qui a été portée aux dogmes enseignés par l'Église catholique, et en cela par toutes les églises chrétiennes, vous avez voulu défendre la virginité de la Vierge Marie, démontrer le rôle de l'Esprit-Saint, troisième personne de la Trinité, dans la Rédemption, vous avez voulu laver la souillure que les convictions profondes de tous les catholiques ont ressentie, vous avez voulu vous attacher aux enseignements de l'Évangile, vous avez voulu surtout défendre la grandeur et la dignité de la personne humaine et tous les droits et libertés qui y sont attachés. En cela vous avez été des précurseurs puisque le Saint-Père, lors de son passage au Mexique, a tout au cours de ses interventions plaidé en faveur de la liberté, du respect et de la dignité de la personne humaine.

Vous auriez pu, par des moyens violents, empêcher la présentation de la pièce, vous auriez pu mettre en danger la sécurité de la société et attenter à la liberté des individus. Vous avez cru, comme cela vous a été affirmé par les législateurs, qu'une Charte des droits de la personne et des libertés fondamentales garantissait à tout citoyen le respect de sa dignité d'homme et l'exercice pacifique de ses droits sans être brimé par l'exercice de ces mêmes droits et de ces mêmes libertés par les citoyens qui peuvent différer d'opinion.

Il semble, momentanément, que vous avez eu tort. C'est le point de vue d'un juge. Un autre juge de la même Cour aurait pu décider différemment. Il s'agit d'une justice humaine, donc susceptible d'erreur. Notre système permet à celui qui se sent brimé dans ses droits par une décision d'un tribunal de première instance de faire appel à la Cour d'appel et en dernier ressort, avec son autorisation, à la Cour suprême du Canada.

Cette défaite apparente devrait servir de raison d'une prise de conscience collective de la part des chrétiens du Québec qui, depuis plusieurs années sont l'objet de dérision et de chantage de la part des thuriféraires d'idéologies subversives qui se sont insidieusement installés aux postes de commande de la société québécoise et ont réussi à brimer la majorité de la population silencieuse en amenuisant progressivement les droits et libertés des citoyens et en imposant des principes et des méthodes qui vont à l'encontre des enseignements évangéliques.

Une fois de plus les laïcs ont eu assez de volonté, de colonne vertébrale, de dignité, pour considérer que les « Fées ont Soif » était la goutte d'eau qui avait fait renverser le vase.

Depuis le temps que l'on nous rabâche les oreilles avec l'idée que nous vivons dans une société pluraliste, c'est la première fois que l'on a voulu démontrer que la société québécoise était vraiment pluraliste en affirmant des vérités fondamentales et en exigeant de définir les frontières de la liberté de chacun en fonction des frontières de la liberté d'autrui. La véritable liberté ne peut s'exercer dans une société civilisée que par l'autocensure et non dans la fausse liberté qui est la licence.

Si l'on est incapable de régler pacifiquement les querelles des groupes dissidents de notre société, l'on retombera bien vite dans les guerres intestines des clans opposés et l'on assistera, impuissants, à une hécatombe de frères ennemis.

En plus de porter en appel la décision du Juge Vallée, j'ai été prié de demander au ministre de la Justice en sa qualité de procureur général d'intervenir, comme le demande le Juge, et la Commission des droits de la personne de faire enquête sur toute cette question.

Il est donc important, pour tous les croyants du Québec, de se serrer les coudes, de redresser la tête, de s'entraider, de vivre chrétiennement leur vie, de revendiquer pacifiquement leurs droits, de s'opposer énergiquement à toute nouvelle tentative de désintégration de notre société par les moyens maléfiques que l'on prône impunément, de prier pour demander les grâces du Seigneur pour excuser ceux qui offensent Sa Sainte Mère, ceux qui bafouent les dogmes de l'Église, ceux qui se servent de leurs ministères pour semer le doute ou soutenir des thèses fausses.

Qu'il suffise de rappeler ce que notre Saint-Père le Pape déclarait aux quarante-mille écoliers et étudiants des écoles et institutions de la capitale du Mexique le 30 janvier alors qu'il les invitait à marcher à la rencontre du Christ:

« Cela est la seule voie de vérité et de vie, et c'est en cela que réside l'unique espoir de l'humanité. Cherchez Jésus. »

Voilà un cri de ralliement qui devrait permettre à tous les croyants du Québec pratiquants et non pratiquants de se lever comme un seul homme afin de revendiquer le respect des droits de la personne et de la dignité humaine et l'exercice des libertés dans le cadre du respect des libertés d'autrui. Il est donc important que chacun d'entre vous, individuellement et collectivement, puisse informer l'opinion publique québécoise de votre position personnelle sur ces questions fondamentales qui sont au premier plan des préoccupations de l'Église contemporaine. Il est à peu près temps que l'on cesse de matraquer l'opinion publique par des faux problèmes et de trouver ainsi les solutions qui s'imposent.

Croyez bien, mes chers amis, qu'au bout de la nuit le soleil luit toujours.

Vous remerciant pour votre aimable collaboration et espérant que nous pourrons enfin voir la justice triompher dans un avenir prochain, je vous prie d'agréer mes sentiments les plus distingués et je demeure votre dévoué en N.S.



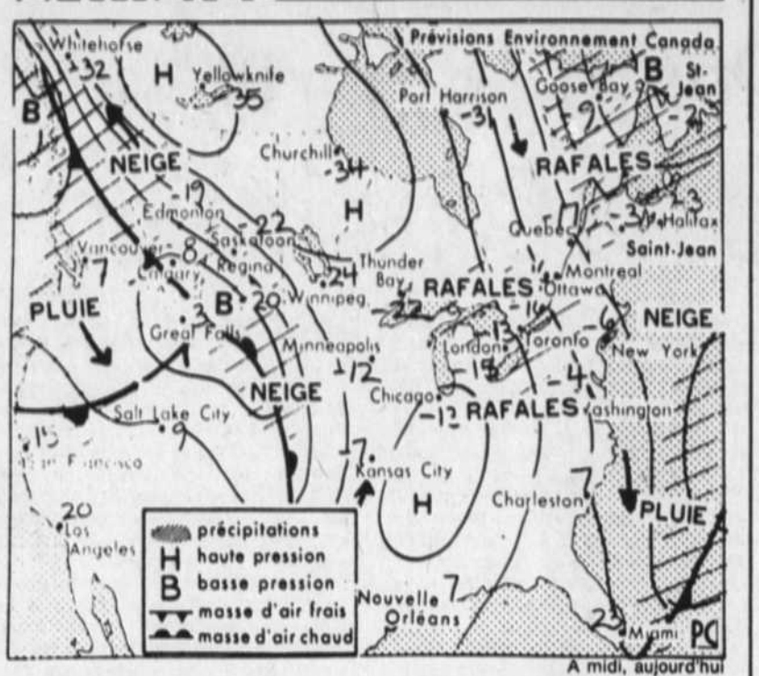
CONSERVATOIRE LASSALLE
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
ANNÉE SCOLAIRE 79-80
COURS PROFESSIONNEL (JOUR OU SOIR)
• COMMUNICATION
• THÉÂTRE
— HISTOIRE
— FRANÇAIS
— PHILOSOPHIE
PROSPECTUS ENVOYÉS SUR DEMANDE
3505 RUE DUROCHER - MONTRÉAL - H2X 2E7
288-4140
Permis no. 749569

FORMATION PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE
par CONTROL DATA
(Fabricant des plus puissants ordinateurs au monde)
Séance d'information
sans frais ni obligation
LUNDI, LE 12 FÉVRIER À 19:30
FILMS - DÉMONSTRATION - TEST D'APTITUDE



Choix de cours intensifs
• Programmation — Cours niveau collégial — Informatique
• Programme 420.31 — Durée: 7 mois.
• Technicien d'ordinateur — Cours niveau collégial — Electronique — Durée: 8 mois.
• Opérateur d'ordinateur — Cours professionnel niveau secondaire — Durée: 3½ mois.
Ministère de l'Education permis E 749747
PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES
Service de formation de Control Data Canada Ltée
2020, rue University, suite 1600
Montréal, Québec H3A 2A5 284-8484
INSTITUT CONTROL DATA

LA MÉTÉO



A midi, aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre: ensoleillé et froid. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h soulevant de la poudrerie. Maximum −20. Aperçu pour samedi: beau, froid et moins venteux.

■

Laurentides, Outaouais, Montréal: ensoleillé et très froid. Vents modérés soulevant de la poudrerie. Maximum −15 à −18. Aperçu pour samedi: beau, froid et moins venteux.

■

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Régions montagneuses de l'Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux et froid. Maximum de −15 à −18. Aperçu pour samedi: beau, froid et moins venteux.

■

Lac Saint-Jean, Mauricie, Saguenay, Parc des Laurentides: ensoleillé et froid. Poudrerie par endroits. Maximum −18. Aperçu pour samedi: beau, froid et moins venteux.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: passages nuageux et quelques flocons de neige. Vents modérés. Maximum −12 à −14. Aperçu pour samedi: beau et froid et venteux.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse Cote-Nord, Ile Anticosti: ciel variable et froid. Vents modérés. Poudrerie par endroits. Maximum −14. Aperçu pour samedi: beau, froid et venteux.

■

La GRC confisque 1,200 «disques» de marijuana jamaïquaine à Montréal

La Gendarmerie canadienne a confisqué jeudi, 1200 « disques » en provenance de la Jamaïque qui venaient d'être livrés à un disquaire montréalais.

Il faut dire que les disques en question avaient une forte odeur de « marijuana » et que les pochettes contenaient en réalité 350 livres de marijuana compressées sous forme de disques. Les trois boîtes confisquées par les limiers contenaient 1,200 « disques ». C'était ce qu'un fin limier a qualifié de la « musique pot ».

Cette saisie « record », c'est le cas de le dire, a été réalisée à la suite d'une enquête de deux jours menée par la brigade des stupéfiants de la RCMP. Les limiers évaluent à $225,000 la valeur marchande des narcotiques saisis.

Deux Canadiennes et deux Jamaïquaines ont été coffrées en rapport avec cette saisie de narcotiques et des mandats d'arrêt ont été lancés pour l'arrestation de deux autres suspects jamaïquains.

« Nous avons saisi des stupéfiants importés dans des bottines de ski, dans des extincteurs, enfin de toutes les manières possibles et impossibles, mais c'est la première fois que nous voyions une chose pareille », a commenté le caporal Robert Perrin en exhibant fièrement un des faux disques.

Entre 190 et 235 grammes de marijuana étaient compressés sous forme de disque et déposés dans des pochettes de musique classique et du musicien pop Englebert Humperdink.

Les quatre boîtes contenaient toutefois des disques véritables endisqués par des musiciens jamaïquains. Au nombre des titres figuraient ironiquement « Le jour du jugement » et « Le salaire du crime ».

Des accusations d'importation de stupéfiants et de conspiration pour importer des stupéfiants ont été portées contre Cecilia Harrison, âgée de 63 ans, Carla Johnson, 33 ans, Denise Fay Ewing, 24 ans, et Marlne McLean Riley, 32 ans, épouse du disquaire où la saisie a été faite. Si trouvés coupables, les quatre prévenues sont passibles d'une peine minimum de sept ans d'emprisonnement.

Les mandats d'arrêt ont été levés contre Winston et Dennis McDonald, deux frères d'origine jamaïquaine âgés dans la trentaine.

Les douaniers ont découvert le « pot » au rose au début de la semaine en procédant à une inspection routinière d'un avion-cargo arrivé à l'aéroport international de Mirabel en provenance de la Jamaïque.

« Les douaniers ont ouvert une des caisses et l'odeur de mari leur a aussitôt sauté au nez », a expliqué le caporal Perrin. Il faut dire que les faux disques n'étaient pas enveloppés de cellophane comme le sont généralement les vrais disques.

Les enquêteurs ont alors autorisé la livraison de la « marchandise » mais en gardant l'oeil ouvert, évidemment. Dès mardi, un camion de livraison s'est présenté pour prendre possession des caisses. Celles-ci ont été livrées chez le disquaire de la métropole où les enquêteurs ont procédé aux quatre arrestations.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Barre

il ne fut aucunement question directement du Québec, mais on ne pouvait pas non plus parler de réalité canadienne sans faire alusion ou tout au moins songer au Québec.

Les premiers ministres provinciaux auraient aussi soutenu dans ce déjeuner de travail être « assez optimistes » sur l'avenir des minorités francophones dans leur province respective.

Par ailleurs, les informateurs du gouvernement fédéral ne savaient rien des discussions privées de MM. Trudeau et Barre dès l'arrivée du visiteur français hier matin. Par une allusion de M. Trudeau au cours du dejeuner, on sait cependant qu'il fut question de la conférence sur la constitution qui a eu lieu plus tôt cette semaine.

M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, se serait même permis de demander à la blague à M. Barre ce qu'il pensait de la formule d'amendement. Fidèle à la politique française de « non ingérence et de non indifférence », M. Barre a répondu qu'il ne se mêlait pas d'affaires internes canadiennes.

En somme, cette première journée de la visite de M. Barre, outre les deux meetings au 24 Sussez, une réception pour la communauté française à l'Ambassade de France, une brève rencontre avec le gouverneur général et Mme Ed Schreyer en fin d'après-midi et un dîner à Rideau Hall, a surtout eu le caractère d'entrée en matière.

Le premier ministre de France aura aujourd'hui un programme beaucoup plus chargé, à commencer par une session de travail où on parlera surtout d'économie. Un peu plus tard, des accords sur l'échange de détenus et sur la sécurité sociale seront signés; une conférence de presse suivra une visite à la Chambre des communes.

Après un déjeuner officiel à l'Ambassade de France, M. Barre fera une promenade en traîneau sur le lac Dow, recevra un doctorat honorifique de l'Université d'Ottawa et sera l'invité lors d'un dîner à la maison Pearson en fin de journée.

Si pour diverses raisons historiques, les rapports entre la France et le Canada ont un caractère un peu spécial, il n'en reste pas moins que sur le plan économique les relations entre les deux pays sont très minimes par rapport à l'ensemble des activités commerciales ou économiques de l'un et l'autre pays.

Une fois de plus, on cherchera à Ottawa à l'occasion du passage du premier ministre français des moyens d'augmenter le volume d'échanges et surtout de le diversifier davantage. On ne prévoit pas aujourd'hui la signature d'ententes spécifiques, mais il existe déjà un accord-cadre. On n'écarte pas toutefois la possibilité de « signatures privées » un certain temps après cette visite.

Du côté canadien, on aimerait convaincre les Français d'investir davantage ici, mais l'expérience a démontré que souvent ces investisseurs craignent l'Amérique, qui n'offre peut-être pas des perspectives aussi sécuritaires qu'ailleurs. En outre, on a constaté dans le passé que les intentions politiques ne coïncident pas toujours avec les intérêts des entreprises privées ou même nationales, comme la Régie Renault par exemple.

D'autre part, il semble que du côté français on ait certaines représentations à faire à Ottawa en ce qui concerne l'Agence de révision des investissements étrangers. La France, croit-on, aimerait que le Canada soit moins protectionniste à cet égard. À cela, on répond dans la capitale fédérale que la France n'a pas à se plaindre davantage que d'autres pays. Sauf erreur, le Japon a déjà formulé des plaintes analogues.

Quoi qu'il en soit, l'énergie occupera une place importante dans ces pourparlers de caractère économique. La France s'intéresse au gaz naturel, au pétrole et à l'uranium canadien.

Il y a un projet en particulier qui ne manque pas d'originalité et dont on parlera sans doute aujourd'hui; il s'agit de la construction d'un brise-glace, qui pourrait être de conception traditionnelle ou alors nucléaire. L'expertise française dans le champ nucléaire intéresse le Canada, qui songe de plus en plus à une ouverture permanente de la voie maritime de l'Arctique, où se trouvent notamment de grandes quantités de gaz naturel. En conséquence, cette idée, qui a déjà donné lieu à des études préliminaires, pourrait aussi plaire à la France.

Toutefois, le Canada garde pour l'instant toutes ses options ouvertes et entend poursuivre simultanément des discussions avec d'autres pays qui seraient en mesure aussi de collaborer avec lui dans une telle entreprise.

En terminant, on peut rappeler que le volume global des échanges commerciaux entre les deux pays est passé de $100 millions en 1959 à $882 millions en 1977, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 12% de 1960 à 1969, de 22% de 1969 à 1973 et d'environ 15% de 1973 à 1977.

Au fil des années, la France s'est maintenue entre le sixième et le neuvième rang comme fournisseur du Canada. Pour sa part, le Canada est passé du quatorzième au vingt-troisième rang parmi les clients de la France entre 1967 et 1977. Comme dans le reste de l'Europe, la pénétration du Canada sur le marché français est lente.

On peut noter de plus que depuis 10 ans le Canada et la France représentent l'un pour l'autre aux environs de 1% de leurs marchés respectifs.

À propos des investissements, la France est au quatrième rang au Canada, tandis que la France est le troisième champ de prédilection pour les investisseurs canadiens; Au cours des cinq dernières années, les Français ont investi ici environ $40 millions par an répartis à peu près 34% dans le secteur manufacturier et 32% dans le secteur énergétique.

◆ Cornwall

de l'école n'ont pas eu un bon rendement scolaire alors qu'aucun anglophone n'a échoué ses examens.

M. Lapointe s'est dit convaincu que « l'environnement » très anglophone de l'école avait certainement influencé le rendement des francophones.

C'est pourquoi, a-t-il fait savoir, il se rendra à Cornwall dès mardi pour rencontrer les étudiants francophones alors que le lendemain, il ira à Montréal pour discuter avec les autres qui ont été renvoyés au centre régional de Dorval. Jeudi, il se propose de rencontrer le commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden, qui a fait une enquête sur les allégations de discrimination.

Les députés Roch LaSalle et Serge Joyal estiment que les étudiants devraient pouvoir poursuivre leurs études à Dorval jusqu'à ce que le ministère des Transports ait mis en oeuvre les recommandations de M. Yalden au sujet de l'école de Cornwall.

D'ailleurs tous deux ont dit détenir des renseignements selon lesquels il serait possible d'offrir les cours aux francophones à l'école régionale de Dorval.

Cependant, hier aux Communes, M. Lang a soutenu que ce centre n'était pas doté des installations nécessaires. Quoi qu'il en soit, M. Charles Lapointe a dit qu'il n'hésitera pas à recommander un transfert des francophones vers le Québec, si telle est la solution au problème.

On sait qu'un étudiant de Montréal, M. Michel Monette, a tenté sans succès, la semaine dernière d'obtenir une injonction interlocutoire en Cour fédérale à Ottawa afin d'obliger le ministère des Transports à lui permettre de retourner en classe. Le cas de M. Monette fait encore l'objet de révision de la part des autorités du centre de formation dans l'Est ontarien.

Au mois de novembre les étudiants francophones avaient décidé de quitter leurs cours se disant victimes de discrimination. Après quelques négociations, ils retournèrent en classe mais peu après, à la mi-décembre, certains furent suspendus.

◆ Essence

que tel n'était pas le cas, mais si l'accord de l'Agence internationale de l'énergie était cependant invoqué, le Canada et les autres pays signataires devront réduire leurs importations.

Le Canada consomme actuellement quelque deux millions de barils de pétrole chaque jour, dont 600,000 sont importés. Le pétrole en provenance de l'Iran compte pour environ 20% de ces importations, c'est-à-dire 120,000 barils par jour, qui sont acheminés vers le Québec et les provinces maritimes, qui dépendent du pétrole importé pour les industries, les maisons et les automobiles.

Les États-Unis importent quotidiennement un million de barils de pétrole de l'Iran, et doivent d'ores et déjà puiser dans leurs réserves pour éviter la pénurie.

« Si nous n'arrivons pas à stocker en prévision de l'hiver prochain, de dire M. Schlesinger, nos réserves seront dangereusement basses ».

M. Gillespie a expliqué hier que le Canada aide déjà les États-Unis à traverser cette crise par l'entremise d'un programme d'échange qui lie les compagnies pétrolières des deux pays.

Ce programme prévoit que plus de pétrole en provenance de l'Alberta est acheminé par pipeline vers les États de l'ouest. En retour, les États-Unis expédient un montant égal de pétrole aux provinces de l'est.

Cet échange pourrait suffire à résoudre à court terme la pénurie anticipée, de dire M. Gillespie.

« Rien ne me permet de prédire que le mécanisme de l'Agence internationale de l'énergie pourra être déclenché bientôt, ce qui forcerait le Canada à réduire ses importations, a-t-il conclu.

◆ Khomeiny

administratives, telles que la circulation dans la rue et la gestion de plusieurs coopératives.

Dans la capitale iranienne, on s'attend à ce que M. Bazargan prononce aujourd'hui un discours, au cours duquel il pourrait rendre publique la liste des membres de son gouvernement.

À Budapest, M. Noureddin Kiamouri, premier secrétaire du Parti communiste iranien (Tou Deh), a déclaré qu'il appuyait sans réserve les initiatives visant à instaurer un conseil révolutionnaire islamique.

D'autre part, un groupe d'intellectuels, dans une lettre ouverte publiée hier, a « prié » la communauté religieuse iranienne de ne pas « s'immiscer » dans l'organisation politique et gouvernementale future de l'Iran, et de ne pas y « participer ». Le groupe, qui comprend quatre sociologues, ainsi que des écrivains et des chercheurs, propose en revanche une conférence générale des représentants « de toutes les forces, mouvements, partis politiques, syndicats, organisations et communautés de l'Iran ».

La lettre, publiée par le quotidien Ayandegan (indépendant), demande aussi à tous les « combattants religieux » d'accepter la forme de régime et de gouvernement que le peuple se choisirait à l'issue d'un référendum.

À Washington, M. James Schlesinger, secrétaire à l'Énergie, a mis le Sénat américain en garde contre les conséquences de la crise iranienne sur l'approvisionnement en pétrole et souligné que cette situation pourrait avoir des conséquences plus graves que la crise pétrolière de 1973.

La persistance d'une telle situation pourrait obliger les États-Unis et d'autres pays à prendre des mesures de conservations d'énergie, selon M. Schlesinger. Il a précisé que la situation en Iran prive la production pétrolière mondiale de 5 millions de barils par jour et que 375 millions de barils de brut avaient été perdus depuis octobre dernier.

Ce n'est pas la première fois que M. Schlesinger jette un tel cri d'alarme. Toutefois les propos qu'il a tenus mercredi sont les plus lourds de menace qu'il ait formulés jusqu'à présent.

Il estime que les pays consommateurs d'énergie seront forcés d'entamer leurs stocks d'ici à l'hiver prochain si la production iranienne continue à demeurer au point mort.

Tout en admettant que la crise de 1973 avait eu des conséquences plus graves que l'arrêt des exportations iraniennes, M. Schlesinger a ajouté qu'on ne pouvait savoir pour le moment quand la situation se stabiliserait en Iran, qu'en conséquence il faudrait plusieurs mois avant que la production ne revienne à la normale, et qu'alors la situation risquerait d'être pire que celle qu'on avait connue en 1973.

◆ Coupe du Défi

en effet revoir le Gilbert Perreault qui, encore junior, avait battu presque à lui seul la formation soviétique venue en tournée en Amérique du Nord en 1969.

La sélection de Perreault au sein de l'équipe avait soulevé plusieurs commentaires réprobateurs. Il a répondu à ces critiques dès le premier vingt en servant à Michel Bossy une passe parfaite après avoir forcé la défensive soviétique avec des feintes magiques. Ainsi en un match, Perreault aura presque fait oublier une première moitié de saison fort décevante.

L'on pourrait poursuivre la liste jusqu'au dernier joueur. Mais qu'il suffise de souligner que ce match aura permis de constater la qualité de la relève au hockey professionnel. Barry Beck, mais aussi Bossy, Bryan Trottier, Clarke Gillies. Les Soviétiques ont réalisé une refonte de leur équipe depuis 1972. Mais en sept ans, la LNH en a fait autant, sinon davantage.

La LNH a fait beaucoup de chemin depuis la série du siècle et l'expérience passée aura très bien servie la présente formation. Les professionnels n'ont subi que deux pénalités contre quatre aux Soviétiques. Voilà bien un changement d'attitude qui augure bien pour les deux prochaines rencontres.

Celle de samedi sera particulièrement intéressante. Les Soviétiques ne pouvent se payer le luxe d'une défaite et ils mettront tout en oeuvre pour réaliser un redressement. Et ils verront sur la patinoire une figure bien sympathique, l'arbitre Victor Dombrovski.

◆ Douteux

Suite de la page 5

d'un référendum rigoureusement démocratique, l'exercice de ce droit n'implique pas que les partenaires soient obligés de négocier une quelconque association sur des bases qui leur répugneraient et dont ils estimeraient qu'elles contredisent leur propre sens de la dignité, de l'ordre et de la justice. C'est précicément sur ce point que le Rapport de la Commission de l'unité canadienne fournit au gouvernement du Québec un avertissement qui devrait les faire méditer longtemps.

En effet, si le Rapport, même en penchant si nettement vers le Québec, a reçu une réception plutôt chaleureuse dans les provinces anglophones, c'est parce que le fédéralisme asymétrique et équilibré qu'il propose pour accommoder ce dernier ne créerait en rien, du moins en droit, une situation spéciale, perçue comme privilégiée, pour le Québec. Au contraire, les propositions du Rapport vont dans le sens de leurs propres attentes tout en les assurant qu'il est susceptible de satisfaire, dans une large mesure, les revendications du Québec.

Un projet de souveraineté-association qui ne ferait pas violence au sens de l'équité des provinces anglophones et qui, en même temps, leur permettrait de corriger le fonctionnement du système politique canadien dans le sens qu'eux-mêmes souhaitent leur serait certes acceptable et elles consentiraient volontiers de négocier sur cette base. Mais comment en même temps ne pas voir que les provinces anglophones pourraient préférer la séparation du Québec plutôt que de se donner un pays qui heurteraient leur fierté et leurs sentiments profonds d'équité, quoi qu'il en soit par ailleurs de leurs intérêts économiques immédiats ou même à moyen terme? On s'expose à de cruelles déceptions si l'on fonde la certitude de négociations sur la base de la souveraineté dans l'association en partant du postulat que, dans leur propre vision d'une patrie, ils ne sont mus que par des considérations d'un pragmatisme le plus vulgaire.

Le Rapport de la Commission de l'unité canadienne procure donc une maîtresse clef donnant accès au moins à l'antichambre d'une troisième option. Sans aucun doute, ce Rapport comporte des lacunes que les critiques n'ont pas manqué de soulever. La commission devrait profiter de son dernier document qui fera état de l'expérience des rencontres à travers le pays pour s'en expliquer. Notamment en ce qui concerne la raison d'être et la véritable portée des recommandations formulées à propos des minorités linguistiques la commission se doit de clarifier les ambiguïtés que sa trop grande concision a créées. Il est douteux que, malgré les qualités qu'on reconnait volontiers au Rapport, ce dernier, dans les circonstances actuelles, puisse vraiment servir de base à une révision constitutionnelle. La crise devra s'aggraver encore beaucoup pour que les hommes politiques, les partis et les gouvernements se voient contraints de négocier sérieusement sur des bases aussi fondamentales que celles que la Commission propose. Il faudra également que le pays ait réalisé que de véritables négociations constitutionnelles ne pourront être menées dans le cadre de conférences fédérales-provinciales. Alors on devra recourir à une procédure plus propice à des négociations constitutionnelles et la formule d'une assemblée constituante va s'imposer parce qu'elle est la seule qui, par la distance qu'elle permettra par rapport aux préoccupations locales et conjoncturelles de même qu'à l'égard des intérêts personnels et partisans à court terme, pourra vraiment permettre de penser l'avenir du pays avec le détachement, la compétence et la persévérance que la gravité accrue de la crise politique va imposer. Et c'est seulement dans ce nouveau cadre que la portée concrète considérable du Rapport de l'unité canadienne va se révéler.

FIN

Chrétien demande aux compagnies de réinvestir leurs profits

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, a affirmé hier au moment où il était soumis au feu nourri des questions de l'opposition qu'il souhaite que les entreprises canadiennes profitent des fortes hausses dans leur marge de profits pour baisser leurs prix ou augmenter leur capacité de production.

M. Chrétien répondait notamment au critique financier de l'opposition, M. Sinclair Stevens, député conservateur de York-Simcoe, qui faisait remarquer que la dévaluation du dollar canadien a creusé la différence entre le prix du boeuf au Etats-Unis et au Canada: le cent livres de boeuf se vend en effet $64 à Omaha tandis qu'il se vend près de $80 à Toronto, a dit M. Stevens.

Le ministre des Finances a indiqué, comme il l'avait fait en matinée devant un comité de la Chambre des communes, que les consommateurs canadiens doivent payer le prix de la baisse de la valeur de leur dollar lorsqu'ils font l'acquisition de denrées importées.

Le député conservateur a soutenu pour sa part que la moitié de la hausse du prix du boeuf est attribuable au déclin de la devise canadienne.

C'est alors que M. Stevens a demandé si on avait entrepris des études afin de déterminer si les détaillants n'ont pas profité de l'occasion pour hausser leurs prix et les ajuster à ceux de produits importés, au lieu d'essayer de conquérir une plus grande part du marché canadien.

Un autre député conservateur, M. John Crosbie, de St-Jean-Est, a soutenu par la suite qu'il existe au pays de nombreux signes de reprise de l'inflation et a demandé à M. Chrétien ce qu'il entend faire pour contrer ce mouvement.

Le ministre a répliqué que les profits devraient être utilisés pour améliorer la capacité concurrentielle, ajoutant que les syndicats et le patronat ont fait preuve de sens des responsabilités depuis la levée des contrôles anti-inflation.

Rappelons qu'une étude menée par le centre d'étude de l'inflation et la productivité a révélé plus tôt cette semaine que les profits des entreprises non financières ont enregistré une hausse de 21% au cours des neuf premiers mois de 1978.

Le Nouveau Parti démocrate n'allait pas laisser passer une si belle occasion et leur leader, M. Ed Broadbent, a brandi un rapport du Conseil économique du Canada qui démontre qu'entre 1968 et 1973 les cinq grandes banques à charte canadiennes ont réalisé des profits excessifs totalisant $500 millions.

M. Broadbent a précisé que les banques ont vu leurs profits grimper de 33% l'an dernier et a pressé M. Chrétien de convaincre ces dernières de réduire le coût de leurs prêts et des intérêts sur les cartes de crédit.

Selon M. Chrétien cette étude n'engage pas la responsabilité du Conseil économique et, de toute façon, les données qu'elle contient compte du fait qu'il existe une forte concurrence entre les banques.

Le chef néo-démocrate a accusé M. Chrétien de faire preuve d'hypocrisie en disant aux conservateurs que les compagnies devraient profiter de leur position avantageuse pour soulager les Canadiens mais en affirmant au NPD qu'il n'a pas l'intention de prendre des mesures spéciales.

D'autre part, une analyse publiée hier par le centre d'étude de l'inflation et de la productivité, l'organisme de surveillance qui a remplacé la commission anti-inflation, montre que le rythme d'augmentation des salaires au Canada a tendance à s'accélérer.

En fait, le rythme annuel d'augmentation des salaires de base est de 8,8% et il a été de 8,4% au dernier trimestre de 1978. L'organisme note néanmoins qu'il est toujours possible d'éviter une nouvelle escalade de l'inflation, à condition que cette tendance ne persiste pas davantage.

L'étude félicite les employés de la construction pour des augmentations qui restent en deçà de 8%, constate que les enseignants ont fait preuve de modération 7%, souligne que les employés de Bell Canada ont bénéficié de fortes hausses 12,5% mais qu'il s'agissait de faire du rattrapage mais blâme à mots couverts les employés des supermarchés qui ont obtenu des augmentations supérieures à 10%.

Ainsi, les employés de Steinberg's à Montréal ont obtenu 14,4% pour l'échelle de salaire la plus basse et 10% à l'autre extrémité.

« De tels accords salariaux n'entraînent pas automatiquement des augmentations équivalentes des prix des produits, note-t-on, mais ce danger existe. »

AU FIL DES MOTS

La brimbale

par Louis-Paul Béguin

Viens-tu avec nous, me dit mon ami Morel? Nous allons à la pêche « à la glace ». Sur la glace, tu veux dire? Non, le froid et la neige ne sont pas pour moi. Et puis aller ennuyer les pauvres poissons, en plein hiver, merci bien! Il a mis sa combinaison de ski et il prend ses skis. Pêchera-t-il longtemps?

La pêche sous la glace ou sur la glace, est le sport de février. Les Montréalais se lèvent de bonne heure, ces jours-là pour aller sur les surfaces gelées des nombreux lacs où se pratique ce sport, attendre que s'agite la brimbale. Bien sûr, beaucoup reviendront bredouilles. Mais quelle belle sortie, par un samedi froid de février, pour toute la famille! On mange bien et on en profite pour faire du ski de randonnée. Les mordus de la pêche sur la glace guettent leurs brimbales. Et cela me donne un beau sujet d'article.

Le mot brimbale est un vieux mot. Certains de mes amis, me connaissant, hésitent à le dire devant moi, ayant peur de se faire corriger. Le mot brimbale leur semble mauvais. Pas du tout, rassurez-vous, pêcheurs à la brimbale! Rabelais disait déjà: « Prédisant l'avenir, il ne voyait sa femme brimbalant... » Un remarquera les deux lettres « l ». On connaissait jadis la brimbale et pour une bonne raison: c'était le levier fixé au sommet d'une pompe et qu'on faisait mouvoir pour tirer de l'eau. Les objets divers en cuivre ou en fer qu'on attachait au cou des chevaux et des mulets s'appelaient des brimbales. En effet, il faut savoir que le verbe brimbaler signifie encore: agiter, branler, osciller. Le picard a un autre verbe qui semble à l'origine de brimbaler: brimber, qui signifiait aller et venir. De ce verbe picard serait venu brimbaler, faire aller et venir. On rapproche cette forme de son synonyme: brinquebaler. Au Québec, on connaissait la brimbale dont la définition est donnée dans le Parler populaire des Canadiens français de Narcisse-Eutrope Dionne (Presses de l'Université Laval): perche en bascule pour tirer de l'eau. Aussi: crémaillère. Le sens a dû dévier, puisque la crémaillère ne s'agite pas, que je sache. Peut-être par identité de forme avec la perche du puits, a-t-on employé au Québec brimbale au lieu de crémaillère.

La brimbale des pêcheurs ressemble aussi au levier. Quand elle oscille, qu'elle s'agite, le pêcheur sait qu'un poisson est pris. C'est une perchaude de 10 livres...! Un lecteur me demandait dernièrement si l'expression « pendre la crémaillère » était la seule qui convenait pour parler de la soirée traditionnelle à laquelle on convie ses amis et ses parents, tout de suite après la prise de possession d'une nouvelle maison. C'est la seule qui soit retenue dans les dictionnaires. Le mot crémaillère semble assez peu utilisé au Québec. Pendre la brimbale pourrait se justifier. C'est ce qu'on appelle en anglais « house arming ».

9 février

par la PC

En ce jour, l'acteur George « Gaby » Hayes mourait, il y a 10 ans, à Hollywood, à l'âge de 83 ans. Il oeuvra dans le vaudeville durant 20 ans avant de devenir vedette du septième art au début du cinéma parlant. Il est apparu dans une multitude de films western, notamment en compagnie de William Boyd, Roy Rogers, Gene Autry et John Wayne.

1710 — Les colonisateurs français arrivaient en Louisiane;

1909 — Naissance de Dean Rusk;

1941 — Churchill disait aux USA, concernant la guerre en cours: « Donnez-nous les outils, nous finirons le travail ».

1943 — Les Japonais évacuaient Guadalcanal;

1971 — San Francisco était secouée par un séisme.

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

La commission Keable reprend ses travaux à compter du 23 février

Après un an et deux jours d'inactivité, la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois, mise sur pied par le gouvernement du Québec pour élucider notamment certains événements survenus au début des années 70, reprendra ses audiences publiques à compter du 23 février.

En annonçant hier la reprise des travaux par l'organisme qu'il préside, Me Jean-F. Keable a fait la déclaration suivante:

« La Commission a la ferme détermination d'exécuter pleinement le mandat qui lui a été confié de manière à permettre, par son rapport au procureur général du Québec, d'exercer la discrétion de poursuivre ou non à l'égard de certains gestes qui ont pu être posés par des policiers ou à la connaissance de policiers. »

Commencées le 3 octobre 1977 par une enquête sur la perquisition effectuée cinq ans plus tôt aux locaux de l'Agence de presse libre du Québec, rue St-Hubert, les audiences de la commission Keable avaient été interrompues le 21 février 1978 par un jugement de la Cour d'appel du Québec.

La Cour suprême du Canada permettait toutefois, le 31 octobre 1978, au commissaire Keable de poursuivre son enquête mais dans un champ plus limité, où il ne peut s'aventurer au-delà d'actes spécifiques reprochés à des policiers de la Gendarmerie royale du Canada.

Le jugement précisait également que la Commission n'aurait pas le pouvoir de sommer le Solliciteur général du Canada ou tout autre ministre fédéral de rendre témoignage ou de produire des documents. Ceci signifie qu'il lui sera donc plus difficile de remonter dans les délégations d'autorité jusqu'aux responsables de la GRC, le commissaire général et le ministre fédéral.

Le communiqué d'hier dit laconiquement qu'il y a « environ un an, la Commission avait appris l'existence d'un faux communiqué émis en décembre 1971 par des membres de la GRC, au nom du Front de libération du Québec. Elle entendra d'abord des témoins susceptibles de l'éclairer sur toutes les circonstances entourant la production de ce faux communiqué. »

De plus, on précise qu'un arrêté en conseil, en date du 31 janvier, ajoute au mandat de la Commission la tâche d'enquêter sur la préparation, la rédaction, l'émission et la distribution d'un ou de plusieurs faux communiqués, et celle de faire une investigation sur le recrutement d'informateurs par des moyens illégaux ou répréhensibles.

Avant que ses travaux ne soient arrêtés, la Commission avait en effet entendu certains témoignages à l'effet que des policiers avaient, par des moyens de pression pour le moins répréhensibles, tenté de recruter des informateurs au sein du FLQ.

Les audiences reprendront donc au Palais de justice de Montréal, le 23 février à 14 h, par une déclaration du président de la Commission relative à la poursuite de ses travaux.

Les services essentiels

La FAS voudrait réviser les ententes 48 heures avant l'arrêt de travail

par Paule des Rivières

La Fédération des affaires sociales a déploré hier le peu d'empressement des directions d'établissement de santé à négocier avec leurs employés les services à maintenir en cas de conflit de travail.

Le président de la FAS, M. Donatien Corriveau, a par ailleurs souligné l'importance de connaître certaines informations sur les intentions des directions advenant une grève, comme par exemple le taux d'occupation vers lequel elles s'aligneront. Jusqu'à présent, a-t-il ajouté, 68 établissements sur 400 ont pris la peine de répondre à un questionnaire des syndiqués.

Toujours selon M. Corriveau, très peu d'ententes ont été conclues jusqu'à présent et c'est surtout dans les centres d'accueils qu'il y a eu accord. Le comité patronal de négociations des affaires sociales devrait d'ailleurs rendre publique dans une couple de jours la compilation provinciale des ententes déjà conclues.

Le président de la FAS, organisme affilié à la CSN qui regroupe 70,000 employés, a insisté une fois de plus sur l'importance d'en arriver à une entente négociée, agrée par l'une et l'autre des parties. Il a souligné aussi la difficulté des deux parties à prédire ce en quoi consistera l'essentiel dans six ou neuf mois à l'avance et c'est la raison pour laquelle il est en faveur d'une possibilité de révision des ententes 48 heures avant le déclenchement d'un arrêt de travail, possibilité sur laquelle se sont entendues à cette date 14 établissements ou centres. Ce qui revient à remettre en question le principe même de la loi.

M. Corriveau privilégie à plus forte raison une révision des listes des services essentiels dans les endroits où les parties n'auraient pas réussi à s'entendre. La loi sur les services essentiels prévoyait que les ententes devaient être négociées avant le premier janvier, à défaut de quoi la liste syndicale prévalait (et pouvait être modifiée par le conseil des ministres).

Un membre de la FAS qui accompagnait M. Corriveau alors qu'il s'adressait hier à la presse, a fait remarquer que les gens qui avaient fait la loi n'avaient certainement jamais travaillé dans les hôpitaux; il a rappelé qu'en 1972, alors qu'aucune loi sur les services essentiels n'était en vigueur, 75% des syndiqués et directions en étaient arrivés à une forme d'entente, chiffre qui s'est transformé en un maigre 30% en 1976 alors que la loi 253 sur les services essentiels officialisait et rendait obligatoire les ententes.

La FAS n'a pas élaboré de critères provinciaux en matière de services essentiels, vu que c'est par établissement ou centre que les parties s'entendront.

La FAS entreprendra une série de conférences de presse dans les régions du Québec si le dossier n'évolue pas au cours des deux prochaines semaines mais pour l'instant elle « renouvelle cette invitation pour que s'amorcent dans les meilleurs délais possibles les pourparlers sur les services essentiels ».

Violente explosion à Edmonton

EDMONTON (PC) — Une violente explosion a illuminé le ciel aux petites heures hier, détruisant un immeuble industriel et quatre commerces dans l'ouest d'Edmonton. Les dégâts sont évalués à $2 millions.

On ne signalait aucun blessé dans l'explosion ni dans l'incendie qui s'en est suivi. On ignore la cause de la catastrophe.

La police a d'abord soupçonné que l'explosion d'une chaudière est à l'origine du sinistre, mais on indique aussi qu'il pourrait s'agir d'une fuite de gaz.

Les pompiers ont rapidement maîtrisé l'incendie.

Selon un témoin, le toit de l'immeuble s'est effondré et un mur a été soufflé. La puissance de l'explosion a brisé les vitres des immeubles environnants.

Le mystère Rockefeller rebondit

NEW YORK (AFP) — Le mystère qui entoure les circonstances de la mort, le 26 janvier à New York, de Nelson Rockefeller, ancien vice-président des États-Unis, a rebondi mercredi avec une enquête du « New York Times ».

Le grand quotidien newyorkais affirme à la « une » que Nelson Rockefeller a été frappé par une attaque cardiaque à 22 h 15 locales mais que la jeune femme qui se trouvait en sa compagnie, Mlle Megan Marshack, n'a alerté la police qu'une heure plus tard pour obtenir une ambulance.

Que s'est-il passé durant cette heure, interroge le « New York Times », qui assure que Mlle Megan Marshach refuse tout contact avec la presse depuis la mort de M. Rockefeller.

La présence de Mlle Marshack, 25 ans, en robe du soir, aux côtes de M. Rockefeller qui avait dîné avec sa femme avant d'aller à son bureau travailler sur un livre d'art, passionne la presse newyorkaise.

Selon la version officielle d'un porte-parole de la famille Rockefeller, Mlle Marshack, qui habitait à quelques mètres du bureau privé de Nelson Rockefeller, était venue le rejoindre pour l'aider dans son travail.

À SURVEILLER

Dimanche 11 février

Dans le cadre de la Journée des malades, les membres des conférences de la Société Saint-Vincent-de-Paul visiteront les hôpitaux et les centres d'accueil.

■

La convention qui doit élire le candidat du Parti libéral du Québec dans le comté d'Argenteuil, aura lieu à l'auditorium de la Polyvalente Lavigne, à Lachute, à 14 h.

■

L'Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences annonce un atelier sur la scientométrie qui aura lieu à compter de 9 h 30 au pavillon principal de l'Université de Montréal.

■

La Chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal sous la direction de Marcel Laurencelle interprétera l'*Exultate Deo* de François Cosset et le *Pater Noster* de I. Stravinsky. À l'orgue, M. Pierre Grandmaison, à l'entrée de la messe de 11 h, interprétera *Plein chant* et *Fugue* du Kyrie de N. Lebègue et à la sortie, il donnera une improvisation.

Lundi 12 février

La Société Canada-Chine présente à 19 h 30 (mardi également) au 1072 rue St-Laurent, un film intitulé *Les Serfs*, long métrage qui illustre la lutte du peuple tibétain pour se libérer des chaînes du féodalisme.

■

M. John Roberts, secrétaire d'État canadien, sera conférencier lors du déjeûner-causerie du Cercle canadien de Montréal à l'hôtel Windsor.

■

Le père Edmond Robillard, o.p., président de la Société des Écrivains canadiens, s'entretiendra sur « Le journal de Josephine Marchand-Dandurand » écrit à la fin de XIXème siècle. La rencontre a lieu à 20 h au 506, boul. Laurier à Beloeil et est organisée par la Société d'histoire Beloeil-Saint-Hilaire.

■

Le CLSC Rivière-des-Prairies annonce une série de rencontres pour couples à l'intention des résidents du quartier.

Mardi 13 février

Le Service d'animation socio-culture de l'UQAM prépare une « veillée à tout l'monde » qui aura lieu au pavillon Latourelle, 840, rue Cherrier, à 21 h.

■

L'Association nationale des secrétaires (Internationale) Section Ville-Marie, invite toutes les secrétaires, membres ou non du NSA, à assister au dîner mensuel qui aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth, à 18 h. L'invité sera M. Jacques Myette, de la Commission scolaire de Vaudreuil, qui s'entretiendra sur le système métrique.

■

Vous êtes invités à assister à l'ouverture du Salon de l'Industrie électrique et électronique à la salle d'exposition de la Place Bonaventure, qui se fera à 11 h sous la présidence de M. Claude Laliberté, président de la Société d'énergie de la baie James.

■

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques offre une conférence publique sur les nouveaux développements dans la culture sous abri en Europe occidentale. M. Emile Jacqmain donnera la conférence à 20 h au Jardin botanique.

■

À 20 h 15, Inge Goldstein de Columbia University donnera une causerie à l'Université Sir George Williams, pavillon Hall. Elle abordera « An Exploration of the Scientific Process in the Study of Causes of Disease ».

■

M. Jean-Marc Chaput sera l'invité de l'Association pour la gestion de systèmes et méthodes. La rencontre a lieu au salon Auteuil de l'hôtel Méridien du Complexe Desjardins. « Y crois-tu au système », sera le thème de l'entretien qui se déroulera au cours d'un dîner.

Mercredi, 14 février

Inge Goldstein de Columbia University donnera au pavillon Hall de l'Université Concordia, à 11 h, une conférence dont le thème sera « Disease and the Environment: an Epidemiologic Approach ».

■

Pour souligner les 30 années d'existence de l'Union économique Bénélux, la Chambre de commerce belge et luxembourgeoise au Canada, en collaboration avec la Chambre de commerce Canada-Pays-Bas, a organisé un déjeûner-causerie qui aura lieu à midi dans le « Salon des Saisons » de l'hôtel Quatre-Saisons, rue Sherbrooke ouest. Le conférencier invité sera le secrétaire général de Bénélux, M. E.D. Kruytbosch venu spécialement au Canada pour cette occasion. Son exposé portera sur « les trente ans de Bénélux ».

■

Le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, annonce que le groupe de travail sur le droit d'auteur procédera à des séances publiques de consultation à compter de ce jour.

■

Le Service d'animation socio-culturel de l'UQAM souligne la venue du théâtre « La Grande Réplique » qui présente: *Ce soir, en ton nom j'ai aimé tous les hommes*. Interprétée par Monique Lepage, Anne Létourneau et Marc Grégoire. C'est au pavillon St-Jacques, boul. de Maisonneuve est, à 20 h 30. L'entrée est libre.

■

M. Jean Labonté, président et directeur général de la Société de développement industriel du Québec, s'entretiendra sur le rôle de la SDI en tant que société d'État. Le déjeûner-causerie offert par la Société pour le progrès de la Rive sud a lieu à 12 h 30.

■

O travail est le titre du spectacle que présentera la troupe Parminou à 12 h 30, à la salle Désilets du Collège Marie-Victorin. L'entrée est libre.

■

M. André Harvey, directeur de la recherche et du développement à la Fédération des caisses d'entraide économique, a intitulé « Les caisses d'entraide économique dans les années 80 » la causerie qu'il donnera au pavillon Lionel-Groulx de l'Université de Montréal.

■

Les Petits frères des pauvres et leurs vieux amis vous invitent à une messe célébrée par Monseigneur André Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal et curé de la cathédrale, à 18 h, à la cathédrale Marie-Reine du Monde. Cette messe offerte aux intentions des donateurs sera suivie d'une rencontre amicale au sous-sol de l'église.

■

M. Don Jamieson, ministre des Affaires extérieures, et M. Simcha Dinitz, ancien ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, seront parmi les orateurs qui prendront la parole lors de la 7ème conférence annuelle du Comité Canada-Israël qui se tiendra au Château Laurier à Ottawa.

Jeudi 15 février

Le Conseil de l'Association des femmes diplômées des Universités (Québec) est heureux de présenter Mme Claire Martin, tsp, et le Docteur Jacques Laverdière, m.d., qui donneront une conférence sur « le traitement et la prévention du cancer du sein » à 20 h 30 au salon 1184 du Pavillon Lacerte de l'Université Laval.

■

Les étudiants désireux de s'inscrire au trimestre d'automne 1979 en Sciences de la communication sont invités à une réunion d'information sur les programmes de la maîtrise et du mineur qui aura lieu au pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal.

■

Le Service d'animation et d'éducation du Musée d'art contemporain présente, à 20 h, trois films portant sur l'art allemand.

■

La Corporation de disposition des biens de la Couronne invite la population de Montréal et sa banlieue à une grande vente de surplus du gouvernement. Cette vente aura lieu dans les entrepôts sis au 300, rue Notre-Dame, Ville St-Pierre et se poursuivra les 16 et 17.

■

L'Association de la construction de Montréal et du Québec tient sa 81ème assemblée annuelle à l'hôtel Le Régence Hyatt de Montréal.

Vendredi 16 février

Le Centre interculturel Monchanin, rue St-Urbain (angle St-Joseph) offre, à 20 h, une soirée de musique de cithare hindoue avec Rooshi Pandya, cithariste hindou.

Samedi 17 février

Le Centre Salvator de la chapelle de la Réparation à Pointe-aux-Trembles annonce une journée charismatique qui débutera à 9 h. L'invité, M. Gérard Marier, de Nicolet, donnera quatre conférences portant sur les « Charismes et Communauté ». L'entrée est libre.

■

Le Congrès 79 des Scouts et Guides de Montréal se tient au Collège André-Grasset.

Ordre des Dentistes du Québec

L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

Annonce la tenue d'un examen provincial pour dentistes étrangers, immigrants reçus ou citoyens canadiens résidant dans la province de Québec.

Les demandes d'inscription à cet examen doivent parvenir à l'Ordre des dentistes du Québec, a/s du Registraire secrétaire, 801 est, rue Sherbrooke, suite 303, Montréal, Qué. H2L 1K7, **avant le 1er mars 1979.**

EL GAUCHO
Spécialités argentines
Viandes sur feu de bois
Réservez maintenant pour la St-Valentin !
Menus d'hommes d'affaires
360 St-François-Xavier (Place Youville) Tél.: 842-0493

Pour l'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
à partir de $299 Durée de séjour de 2 à 8 semaines
Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour
LOUEZ votre Renault, Simca, Citroen, etc . . .
ACHAT ET RACHAT
chez le spécialiste et le pionnier de la location
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
Depuis 25 ans au service des voyageurs
1176, rue Drummond, Mtl — 861-0200-3906
(Touring Club de France)
Permis 73868252-0280

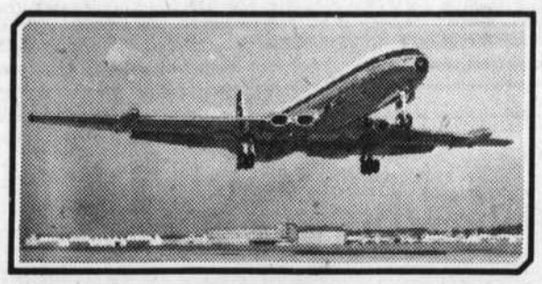
librairie **opuscule**
VENTE & ACHAT
Vous y rencontrerez Althusser, Aron, Arthaud, Bachelard, Balzac, Barthes, Bataille, Beckett, Bettelheim, Blanchot, Bloch, Carrier, Deleuze, Derrida, Dostoïevsky, Durkheim, Febvre, Ferron, Foucault, Freud, Goldmann, Guerin, Hegel, Illich, Jakobson, Kafka, Klossowsky, Lacan, Leclaire, Lévi-Strauss, Marx, Merleau-Ponti, Piaget, Robert, Sartre, Serres, Sollers, Stendhal, Thériault, Tolstoï, Tremblay et les autres...
4690, St-Denis coin Gilford (Métro Laurier) 842-4989

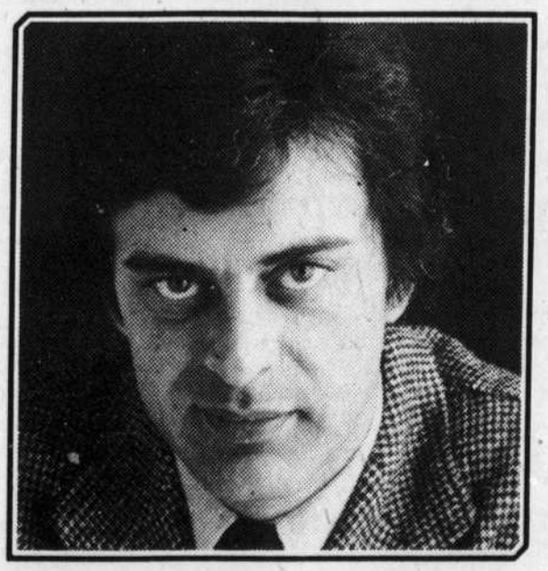


Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage – éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg

S.I.A.F. ANTIQUITÉS
Importation d'antiquités françaises
Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.
354 rue de l'Inspecteur
entre Peel et Université Montréal,
866-0572
ouvert toutes les semaines
Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h

Mirabel au bois dormant et les tarifs aériens





FAUT VOIR ÇA

Consommateurs plus
Le vendredi 9 février
à 21h30

Simon Durivage présentera un reportage sur les difficultés de l'aéroport de Mirabel et fera un parallèle avec celui de Dallas. Nous verrons ensuite quelles sont les conséquences de la décision de l'IATA qui permet désormais aux compagnies d'aviation de fixer elles-mêmes les tarifs du transport aérien.
Les téléspectateurs apprendront également comment agir avec un courtier en immeubles et quelles sont les étapes à suivre pour l'achat d'une maison. Enfin, on présentera un bilan de la Cour des petites créances, créée dans le but d'aider les citoyens à petits revenus.
Réalisation: Jean-Paul Plouffe.

A la télévision de Radio-Canada

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en page 9

LES BIJOUTIERS MAPPINS

recherchent un

VENDEUR AGRESSIF

pour notre magasin du centre-ville

Le candidat choisi doit être ambitieux, excellent dans la vente, avoir beaucoup d'initiative et aptitudes pour l'administration.

Si vous avez les qualités voulues pour ce poste, adressez-vous à:

Mappins

1000 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3B 1E6

COMPTABLE

Le poste:
Se rapportant au contrôleur, il sera responsable du crédit, de la préparation des états financiers et de budgets, du système d'informatique. Possibilités d'avancement. Salaire à discuter.

Le candidat:
Sera un C.A. ou C.G.A. ayant quelques années d'expérience. Bilingue. Dynamique.

La compagnie:
Atelier mécanique se spécialisant dans la construction et la réparation de machinerie.

Les personnes intéressées pourront faire leur demande en faisant parvenir leur résumé à:

Lefebvre Frères Limitée
Dossier - comptable
3900 Boul. Tricentenaire
Pointe-aux-Trembles H1V 5L6

PHYSIOTHÉRAPEUTE DEMANDÉ

Temps partiel, 2 jours par semaine, dans un centre hospitalier de soins prolongés.

S'adresser à:

L'Hôpital Bourget
a/s Mme Suzanne Deliger
645-1630

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

La candidate doit posséder une solide expérience en secrétariat, avoir une connaissance parfaite du français et une connaissance d'usage de l'anglais parlé et écrit; être douée d'un esprit d'initiative et capable d'assumer des responsabilités. Elle sera appelée à accomplir des tâches polyvalentes et à fonctionner en équipe.

Ce poste peut être postulé également par un homme.

Pour obtenir une entrevue personnelle, téléphoner à:

849-0269, Mme Goyette
entre 9:30 heures et 4:30 heures pm
(s.v.p. y apporter votre curriculum vitae)

RELATIONNISTE DEMANDÉE

Maison d'édition recherche les services d'une relationniste qui aura la responsabilité de la production des livres, de la promotion de nos ouvrages auprès des commissions scolaires, bibliothèques et librairies.

Elle devra être libre de voyager, avoir une bonne formation et une belle personnalité.

Salaire selon compétence et expérience.
Allocation pour automobile et frais de déplacement remboursés.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur général
C.P. 250
Station M
Montréal, H1V 3M3

DEUXIÈME AVIS EXTENSION DE DÉLAI

INSTITUT DES SOURDS DE CHARLESBOURG

1550, St-Viateur, R.R. 1,
Charlesbourg Est, (Qué) G1G 5C7
Centre d'accueil de réadaptation (245 lits)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Responsabilités:
Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et la direction des programmes des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'Administration.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée, toutefois une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.

Rémunération:
Selon les normes de rémunération des cadres du Ministère des Affaires sociales (Classe 19).

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 26 février 1979, à:

M. Le Président du Conseil d'administration
Institut des Sourds de Charlesbourg
1550, St-Viateur
R.R. 1,
Charlesbourg Est, (Qué) G1G 5C7

DIRECTRICE/DIRECTEUR

pour le Centre International MATCH, à Ottawa, un organisme non-gouvernemental dont le rôle est d'assortir les ressources des Canadiennes aux besoins des femmes des pays en développement.

Qualifications et fonctions:
1. Aptitude manifeste d'administration et de direction
2. Expérience en développement international
3. Aptitude manifeste à travailler avec des personnes de cultures diverses
4. Travail de 'liaison' avec les ONG et les agences gouvernementales
5. Bilingue, de préférence (français et anglais, - autres langues, si possible)

Salaire: établi selon l'expérience
Entrée en fonction: le 15 mars 1979.

Les demandes devront être soumises avant le 20 février et inclure un résumé des études et de l'expérience de travail pertinentes au:

Comité de sélection (confidentiel)
Centre international MATCH
323 rue Chapel, Ottawa K1N 7Z2
(613-238-1312)

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

POSTES VACANTS

POSTE CADRE:

CHEF D'UNITÉ,

Gérontologie / Intake
SUCCURSALE DE GATINEAU
Poste numéro 793, concours 89-78

Fonctions:
Planifier, organiser, contrôler, évaluer les services psycho-sociaux en gérontologie et intake,
Superviser les praticiens sociaux affectés à l'unité,
Participer à l'équipe de direction de la succursale de Gatineau.

Qualifications:
Détenir un diplôme universitaire en service social ou l'équivalent. Posséder 1½ an d'expérience pertinente dont 6 mois en gestion.

Rémunération:
Selon la classe 14, du système de rémunération des cadres, du M.A.S.

POSTE PRATICIEN:

AGENT DE RELATIONS HUMAINES,

Service de l'Adoption, Hull
Poste numéro 653, concours 92-78

Fonctions:
Préparer les projets d'adoption d'enfants d'âge scolaire placés en famille d'accueil,
Évaluer et assister les couples postulants pour l'adoption d'enfants d'âge scolaire,
Surveiller les enfants dans la famille d'adoption pendant la période de probation et compléter les démarches légales inhérentes.

Qualifications:
Détenir un diplôme universitaire en service social ou une maîtrise en psychologie ou en counselling matrimonial.
Capacité d'intervenir auprès d'une clientèle d'expression française et anglaise.

Prière de faire parvenir toute demande à la Direction des Ressources humaines, avant le 21 février 1979.

Centre des Services Sociaux de l'Outaouais
Direction des Ressources Humaines
105 Boulevard Sacré-Coeur
Hull, J8X 1C5

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

est à la recherche d'un (e)

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

Le Centre Hospitalier de l'Université Laval est un centre hospitalier de soins généraux, spécialisés et surspécialisés. Il est de plus un centre d'enseignement et de recherches affilié à l'Université Laval.

Nature de la fonction:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement; il en planifie, coordonne et contrôle toutes ces activités.

Exigences:
— Préférablement avoir une formation universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée;
— Posséder une expérience suffisante dans le domaine des affaires sociales.

Conditions de travail:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales (classe 25, salaire: minimum $39,000 maximum $55,-000).

Les candidats (es) intéressés (es) sont priés (es) de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 19 février 1979, au:

Président du jury de sélection
Conseil d'administration
Le Centre Hospitalier
de l'Université Laval
2705 Boul. Laurier
Ste-Foy, Québec G1V 4G2

N.B. toute candidature sera traitée avec discrétion.

LE CENTRE DE SANTÉ BOISBOUSCACHE

(CH - CA - CLSC)
recherche

DIRECTEUR DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur Général, planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la Gestion des différents services communautaires et services diagnostiques dans le but d'assurer à la population du territoire des services adéquats.
Participe à l'élaboration et au contrôle du budget des différents services, analyse les besoins en ressources humaines et matérielles, participe à l'élaboration des programmes et évalue ceux actuellement en vigueur.

Exigences:
— Détenir un diplôme universitaire en sciences humaines ou en science de l'administration.
— Expérience minimale de deux (2) ans dans un poste de gestion de préférence dans le secteur des affaires sociales.
— Intérêt pour l'esprit communautaire.
— Capacité de travailler en équipe.

Traitement:
Selon la politique salariale des cadres du réseau des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 Mars 79 à l'adresse suivante:

Centre de Santé Boisbouscache,
Service du Personnel,
550 Notre-Dame Est,
Trois-Pistoles, P.Q. G0L 4K0

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DEMANDÉ PAR
L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON

Siège social: Toronto Métropolitain
Entrée en fonction: 1er avril 1979

QUALIFICATIONS:
Doit posséder des connaissances générales de l'industrie canadienne de l'aviculture, beaucoup d'entregent, compétence à travailler en équipe, habileté déjà prouvée en administration, créativité et initiative sont des qualités requises. Entrainement en agriculture et/ou qualifications académiques sont essentielles. Le bilinguisme sera considéré dans cette demande.
Les candidatures seront reçues jusqu'au 23 février 1979.

S'adresser au:

Président du
Conseil d'Administration
Office Canadien de
Commercialisation du Dindon
204 - 435 rue Berry
Winnipeg, Manitoba
R3G 1N6

PROFESSEURS

Le département des sciences administratives et sociales du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ) dessert des programmes de 1er cycle et de 2e cycle ainsi qu'une gamme de certificats au 1er cycle. Ce département regroupe actuellement au-delà d'une trentaine de professeurs. Sept (7) nouveaux postes de professeur régulier sont ouverts à Hull.

PROFESSEUR EN SCIENCES COMPTABLES

Domaine d'expertise: Comptabilité

Qualifications: Au minimum un diplôme de 1er cycle en administration ou en comptabilité et une expérience de cinq (5) ans dans l'exercice de responsabilités pertinentes de même qu'être membre d'une corporation professionnelle reconnue.

Entrée en fonction: 1er juin 1979

PROFESSEUR EN SCIENCES DE LA SANTE (NURSING)

Domaine d'expertise: Nursing clinique

Qualifications: Les candidats devront normalement posséder un diplôme de 2e cycle en nursing et une expérience pertinente dans ce domaine.

Entrée en fonction: Immédiate

PROFESSEURS EN MANAGEMENT

Domaines d'expertise: Finance
Personnel
Marketing
Management

Qualifications: Les candidats devront normalement posséder une scolarité de 3e cycle dans le domaine de la gestion.

Entrée en fonction: 1er juin 1979

PROFESSEUR EN TRAVAIL SOCIAL

Domaine d'expertise: Travail social (stage et intervention clinique). Une personne ayant surtout un intérêt en intervention clinique (service social ainsi que pour la formation pratique (stages).

Qualifications: Les candidats devront normalement posséder une scolarité de 3e cycle dans ce domaine. Toutefois, une maîtrise avec quelques années d'expérience pertinente, le cas échéant, seront prises en considération.

Entrée en fonction: 1er juin 1979

MODALITES GENERALES

Traitement: Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur; le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat et inclut une gamme complète d'avantages sociaux.

Lieu de travail: Hull

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature avant 17h00 le lundi 26 février 1979 à l'adresse suivante:

Monsieur Nessim Awad, directeur
Département des sciences administratives et sociales
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
(Université du Québec)
92, rue St-Raymond
Case postale 1250, succ. "B", Hull, Québec
J8X 3X7 **78-79-054**

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

fonction publique

Ingénieur

Service des Travaux Publics

FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur du Service, rédige les cahiers des charges et devis techniques pour les demandes de soumissions publiques ou sur invitation et s'assure que les normes établies soient respectées.
Son travail comporte également l'anlyse des tâches et l'élaboration de nouvelles méthodes de travail en vue d'améliorer l'efficacité des opérations (déneigement, entretien des routes, parcs, édifices, usines de filtration et/ou d'épuration, etc...) et apporte une assistance technique au personnel cadre affecté au Service des Travaux Publics.

QUALIFICATIONS:
Être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.
De préférence détenir un diplôme universitaire en Génie Industriel.
Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience dans le domaine des tâches de l'emploi ou dans un domaine connexe.

SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 23 février 1979 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Chomedey, Laval

Toute candidature sera examiné confidentiellement

LAVAL

Ingénieurs - Techniciens

Concepteurs en mécanique

Minimum de 7 ans d'expérience en conception nord-américaine en plomberie, chauffage, ventilation et air climatisé.

Lieu de travail: Montréal

Traitement selon expérience et qualifications.

Avantages sociaux excellents.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae

À l'attention du Directeur du Département de Mécanique, Monsieur Pierre Hébert.

Lalonde Girouard Letendre & Associés Ltée

Experts Conseils
1400 ouest, rue Sauvé bureau 214
Montréal, H4N 1C5
(514) 337-1030

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Selon le directeur du bureau de l'OLP à Bruxelles

1978 fut une «année difficile pour les Palestiniens»

par Clément Trudel

Le directeur du bureau de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) à Bruxelles, Naim Khader, estime que le Conseil national palestinien tenu fin janvier à Damas, a prouvé que les Palestiniens savent trouver une « réponse adéquate » sur les plan militaire et politique aux gestes posés par Israël.

En riposte à l'invasion par Israel du Sud-Liban, les Palestiniens osent par exemple ce que les régimes arabes n'ont pas réalisé: bombarder en guise de représailles des villages ou des villes israéliens, « pour établir qu'Israël ne peut pas impunément bombarder des civils et des camps de réfugiés ».

Outre le survol de la situation au Moyen-Orient, M. Khader, dans une entrevue accordée lundi au DEVOIR, a touché la légitimité du boycottage économique contre Israël, tiré quelques leçons des événements d'Iran et esquissé un bilan optimiste des 14 ans d'existence de l'OLP.

Le sommet de Damas et ses incidences sur la cause palestinienne? M. Khader reconnait que 1978 fut une « année difficile » pour les Palestiniens, notamment en raison de l'invasion du Sud-Liban par Israël et de la tentative de provoquer la signature d'une paix séparée entre Israël et l'Egypte. Aux accords de Camp David, l'OLP a su faire face; elle a réussi a recueillir « l'unanimité du peuple palestinien » contre ces accords, qu'il s'agisse de l'autonomie administrative ou du statut futur des territoires occupés. Les Palestiniens étaient forcés à resserrer leurs rangs et ils l'ont fait, le Front populaire de libération de la Palestine, du Dr Habache, a participé activement au sommet de Damas tandis qu'il avait boudé d'autres rencontres du même Conseil national Palestinien. Un pas de plus a été franchi vers une « véritable unité nationale » palestinienne, dira Khader.

L'accord a donc été atteint sur un programme d'unité politique et sur un type de structure organisationnelle. Naim Khader rappelle que certains médias ont pu parler de « divisions » des Palestiniens à propos de la formation d'un nouveau comité exécutif du CNP.

Dans la formation d'un cabinet exprimant divers courants idéologiques, explique-t-il, le dosage est bien important; cette fois, et en partie à cause de l'assassinat d'Aboul Hassan, chef des opérations du Fath en Israël, — on convint d'un moratoire. La reconduction du comité exécutif du CNP fut décidée par tous.

Après cette session du CNP à Damas il est exclus, enchaîne Naim Khader, que des Palestiniens se retrouvent à négocier à partir des accords de Camp David, même si l'ouverture était faite par certains des négociateurs attitrés qui font la navette entre Tel Aviv, Le Caire et Washington. La tendance serait plutôt de reprendre le débat à zéro, l'OLP préférant asseoir tout débat sur des résolutions des Nations unies plutôt que sur la politique que tente d'implanter Israël ou les États-Unis.

Damas a permis à Yasser Arafat de gagner « l'appui unanime » des membres du CNP, affirme Khader; ce sommet a de plus écarté la possibilité que des Palestiniens acceptent la possibilité de se fixer définitivement ailleurs qu'en Palestine, et confirmé que les décisions sur l'avenir des Palestiniens se prendront de façon collégiale.

La reprise du dialogue avec la Jordanie et les conditions d'une telle reprise ont fait l'objet de « discussions acharnées » à Damas. Naim Khader énumère quelques facteurs pouvant laisser croire que le roi Hussein devrait se montrer plus ouvert à un tel dialogue, « sur une base acceptable pour les Palestiniens ».

■ dans la tête de certains dirigeants israéliens — Hussein ne l'ignore pas — subsiste un plan d'invasion de la Jordanie et Hussein pourrait tenter de s'appuyer sur les Palestiniens pour contrer un tel plan;

■ Hussein voudrait-il paraître ridicule, lui qui n'a rien obtenu des accords de Camp David, sinon le douteux privilège d'envoyer ses forces de police en Cisjordanie?

■ pour le roi de Jordanie, l'adhésion au groupe qui refuse les ententes de Camp David est « payante » et lui a déjà valu plus d'un milliard de dollars en projets de développement.

Pour Naim Khader, l'OLP peut être comparé à un patient « robuste et sain » qui a su résister, 15 ans durant, à de multiples tentatives de la liquider militairement et politiquement. En 1964, un dix-lème à peine des peuples du monde connaissaient l'existence d'un peuple palestinien et on s'attendrissait plutôt sur les « réfugiés ». Aujou'd'hui, on parle au contraire du peuple palestinien, parfois avec crainte ou peur, souvent avec respect pour ceux qui ont su assumer le risque de se battre pour la reconnaissance de leurs droits nationaux, pouvant être ramenés sommairement à deux points: droit de rentrer chez eux et de posséder leur État à eux.

105 pays reconnaissent officiellement l'OLP qui possède plus de 80 bureaux dans autant de pays, « ce qui est plus que le nombre d'ambassades israéliennes dans le monde ». « Nous sommes partis de zéro », souligne Naim Khader et notre résistance, de l'aveu même de certains habitants des colonies israéliennes est source d'inquiétude pour Israël qui n'est pas sans connaître les appuis que nous apportent des forces progressistes, des pays socialistes et d'autres États du tiers monde.

À propos des événements d'Iran et du départ du chah, Naim Khader tient à rappeler que l'OLP avait soutenu moralement « et matériellement parfois » les forces iraniennes d'opposition. Les Iraniens sont « assez nombreux et assez mûrs » pour choisir le régime sous lequel ils veulent vivre, dit le représentant de l'OLP, mais il était dans notre intérêt de nous ranger du côté de ceux qui s'opposaient au chah « allié très sincère d'Israël » qui, au surplus, pouvait exercer des pressions sur d'autres pays, l'Iraq par exemple, pour sevrer les Palestiniens de certains appuis.

Le chah constituait « un certain danger pour les Palestiniens » mais surtout pour la région du Golfe Arabe; occupation de deux îles du Golfe, aide à la répression du mouvement révolutionnaire au Dofar. Le chah « se préparait à imposer sa tutelle » sur le Golfe: son départ est donc accueilli avec joie par l'OLP.

Au-delà de ces réjouissances, il y a lieu de voir dans les événements d'Iran un « avertissement aux États-Unis dont la politique est très hostile aux Palestiniens ». Nous avions prévenu les USA que leurs intérêts dans la région seraient menacés s'ils persistaient dans leur hostilité totale à notre endroit. Si l'Iran était perçue comme une « base sûre et bien défendue » par les Américains, ces mêmes Américains devraient comprendre qu'ils peuvent perdre des pays moins forts et plus exposés que ne l'était le chah. Ce serait le cas pour les « pays pétroliers arabes » qui devront comprendre que leur allié américain « ne peut pas les défendre » autant qu'ils l'espéraient. La leçon réside-rait aussi dans le fait que brandir la « menace communiste ne suffit plus pour faire taire les revendications économiques, sociales et mêmes nationales de ces populations. Khader en déduit que la prudence des Américains portera ces régimes « riches » à se montrer plus ouverts à la cause palestinienne: « Nous ne menaçons personne »...

Avant de passer au boycottage économique décrété par la Ligue arabe contre Israël, Naim Khader commente brièvement l'ouvrage posthume de Kamal Joumblatt *(Pour le Liban)* paru chez Stock et dans lequel on doit voir plutôt « l'expression du philosophe et du poète » qu'était Joumblatt, plutôt que l'exposé d'un militant. Joumblatt a, de son vivant, incarné avec « énormément de responsabilité » la direction politique de la résistance, il a lutté pour que le Liban demeure arabe.

Boycotter un pays avec lequel on est « en guerre » est un geste légitime, reconnu en droit international, dira Khader en faisant allusion aux boycottages des Américains contre la Chine de Mao ou contre le régime castriste à Cuba. L'ONU a légitimé le boycottage contre l'Afrique du Sud parce que ce pays opprime des autochtones et pratique de la discrimination raciale.

Or, la décision unanime de la Ligue arabe, rappelle Khader, de boycotter Israël, se fondent sur les faits suivants: état de guerre (on prend les mesures qui peuvent affaiblir l'ennemi); Israël opprime les Palestiniens et occupe leur pays, et n'offre pas les mêmes droits aux Palestiniens qu'aux Juifs. À titre d'exemple, les Palestiniens munis d'un passeport israélien comptent pour 15% de la population environ mais on ne retrouve que 1% ou 2% d'étudiants universitaires qui soient Palestiniens. Les statuts du United Jewish Fund empêchent officiellement cet organisme de vendre ou de louer à des non Juifs des terres ou des propriétés; 90% des terres en Israël relèvent du United Jewish Fund.

L'amalgame constamment fait, pour fin de propagande, entre « juif » et sioniste » ne peut pas — je dis « malheureusement » — ne pas emmener certains pays arabes qui ne partagent pas l'analyse politique de l'OLP « à sentir une certaine méfiance vis-à-vis du Juif ».

M. Khader commentait la controverse autour d'un contrat que l'Arabie saoudite s'apprêterait à signer avec Bell Canada; il justifie le boycottage accepté de plein grain par un pays et une compagnie « mais dans les questions de commerce, l'OLP soutient que l'appartenance ethnique ou religieuse » ne comptent pas.

PROFESSEURS EN EDUCATION

Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ) (Université du Québec) est à la recherche de trois (3) professeurs réguliers dans l'un ou l'autre des quatre champs suivants:

- **Aspects quantitatifs de l'éducation (curriculum et/ou docimologie)**
- **Didactique du français au primaire**
- **Didactique des mathématiques au primaire**
- **Stages d'enseignement**

Fonctions: Les candidats seront appelés à dispenser des activités d'enseignement au 1er cycle et au 2e cycle, à faire de la recherche et à participer à l'administration et aux services à la collectivité en conformité avec la convention collective en vigueur.

Exigences: Les candidats devront avoir normalement une scolarité de 3e cycle.

Traitement: Selon la convention collective.

Lieu de travail: Rouyn

Date d'entrée en fonction: Le 1er juin 1979

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des diplômes, en spécifiant le champ de spécialisation postulé, avant 17h00 le vendredi 2 mars 1979, à l'adresse suivante:

Monsieur Gérald Beaulieu, directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné, Case postale 700, Rouyn, Québec, J9X 5E4 **78-79-063**

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEURS

Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois à Rouyn est à la recherche de professeurs réguliers dans les domaines suivants:

Administration et économique

Domaines d'expertise: Personnel (1 poste) - Management (1 poste) - Economique (1 poste)

Qualifications: Les candidats devront normalement posséder une scolarité de 3e cycle dans ce domaine, quelques années d'expérience pertinente et démontrer des aptitudes et de l'intérêt pour l'enseignement et la recherche universitaires.

Travail social et animation

Domaines d'expertise: Travail social (1 poste) - Animation (1 poste).

Qualifications: Les candidats devront posséder un diplôme de deuxième cycle en travail social ou en sciences humaines et au moins trois (3) années d'expérience pertinente; de plus, ils devront démontrer des intérêts et des aptitudes pour l'enseignement et la recherche universitaires.

MODALITES GENERALES

Entrée en fonction: Le 1er juin 1979.

Traitement: Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur; le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Lieu de travail: Rouyn

Date limite: Prière de faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae avant 17h00 le vendredi 2 mars 1979 à l'adresse suivante:

Monsieur Jules Arsenault, directeur
Département des sciences administratives et sociales
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné, Case postale 700, Rouyn, Québec, J9X 5E4 **78-79-062**

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois



Société Canadienne du Cancer

ca

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions

680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone : (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Société affiliée - Gagne, Vaillancourt & Associés.

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec

C.C. Bismuth, C.A.	C.W. Bissegger, C.A.
T.R. Burpee, C.A.	M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A.	L.J. Carrière, C.A.
M.G. Chamberland, C.A.	J.P. Delisle, C.A.
M.M. Domanski, C.A.	G. Frechette, C.A.
S.R. Gagné, C.A.	R. Germain, C.A.
G. Gingras, C.A.	J.P. Graveline, C.A.
R.E. Lavoie, C.A.	G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A.	R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A.	R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A.	R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A.	G.S. Wells, C.A.

Bureaux à:
St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
B. Landori-Hoffmann, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
Erwin Tobenstein, C.A.
Julia F. Witkowski, C.A.
3901 Jean-Talon ouest
suite 214
Montréal, Québec H3R 2G4
Tél.: (514) 731-7851
295 Montreal Road
Vanier City
Ottawa (Ontario) K1L 6B8
Tél.: (631) 741-8265

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.

ERNST & ERNST
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, LLangley, Vancouver, Victoria et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
3730 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec, H2A 1B4
376-5010
715 Carré Victoria
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal
Repentigny
Iles de la Madeleine

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
2, Complexe Desjardins,
Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E8,
Tél.: 281-1555
Société nationale Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montréal, Toronto, Hamilton, Brompton, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde
1155 O., boul. Dorchester
Montréal, Qué. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins
Montréal
Téléphone 281-1850
Bureaux: Montréal, Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A.C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C.C.A.
André Montgrain, L.S.C.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4442
Bureaux à
Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Bureaux affiliés
Granby, Sherbrooke, Lac Mégantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie
Siège social:
1010 Sherbrooke ouest,
Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7

PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ième étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles, Coaticook, Matane
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes
Représentation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Régina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie
388-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO

Jack E. Zittrer, C.A.	Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A.	Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A.	David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A.	Steven A. Yaphe, C.A.
Moton S. Spector, C.A.	Marvin H. Tafler, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A.	Gérald A. Slan, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A.	Norman Daitchman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A.	Morrie L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A.	Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A.	Robert H. Zittrer, C.A.

4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112

Guy Lafleur choisi l'étoile de la rencontre

Les étoiles de la LNH relèvent le premier défi 4-2

par Richard Milo

NEW YORK — Un match comme on en voit que trop peu souvent que celui d'hier remporté de brillante façon, 4-2, par l'équipe d'étoiles de la Ligue Nationale contre les Soviétiques au Madison Square Garden.

Un match comme on en voit trop peu souvent, même si Guy Lafleur n'a pas dérogé à ses bonnes habitudes en marquant un but à la soviétique, dès le début du match, en plus de récolter une passe sur celui de Michael Bossy, qui a complété une brillante stratégie de Gilbert Perreault pour donner une avance de 2-0 aux étoiles de la Nationale à 6:42 du premier vingt.

Bob Gainey, qui redonnait une avance de deux buts à la LNH en première après que Boris Mikhailov, le capitaine des Soviétiques, eut déjoué Ken Dryden sur un jeu de puissance, Clark Gillies, aidé de Bossy au milieu de la deuxième et Alexander Coligov ont réussi les autres buts de ce premier match qui aura permis à Ken Dryden de faire taire ses dénigreurs en offrant une performance remarquable.

Dryden, dont la moyenne à vie contre les Soviétiques était de 3.99 avant le match, a en effet brillé d'un vif éclat, notamment en début de deuxième alors qu'il a bloqué un tir du redoutable Valery Kharlamov, seul devant lui après avoir accepté une passe précise de Mikhailov alors que les Soviétiques attaquaient avec vigueur depuis déjà quelques minutes dans le but de réduire l'écart.

Imitant son adversaire Vladislav Tretiak, particulièrement brillant en troisième, Dryden a inspiré ses coéquipiers qui n'avaient pourtant pas besoin de motivation additionnelle, hier, tellement leur jeu témoignait de la détermination nécessaire.

Le match n'était d'ailleurs vieux que de 16 secondes lorsque Guy Lafleur, qui domine le classement des pointeurs de la Ligue nationale, a fait honneur à sa réputation en déjouant le gardien comme lui seul peut le faire, feintant un tir à sa droite avant d'obliquer



et glisser la rondelle sous Tretiak.

Lafleur a reçu une passe parfaite de Bobby Clarke qui lui avait profité de la mollesse défensive de l'adversaire pour s'emparer d'une rondelle libre au centre et passer le disque pendant que les deux défenseurs des champions du monde étaient pris hors position, une maladresse qui s'est répétée à plusieurs reprises, hier soir.

À vrai dire, si le match d'hier a fourni du jeu enlevant et d'une qualité qu'on ne retrouve plus maintenant que dans les matches internationaux, les Soviétiques ont une fois de plus fait la preuve qu'ils ont encore de sérieuses failles en défensive, des ennuis d'autant plus visibles que les quatre défenseurs de l'équipe de la LNH utilisés par Scotty Bowman, hier, soient Serge Savard, Larry Robinson, Borje Salming, des Leafs et Barry Beck, des Rockies, ont joué un fort match.

De plus, les Soviétiques ont de nouveau éprouvé leur large part de difficultés dans leur zone, ayant souvent du mal à amorcer une contre-attaque contre des adversaires qui ont « coupé » plus d'une passe au centre, là où les Soviétiques commencent la majorité de leurs montées.

Par contre, les Soviétiques ont impressionné au chapitre de la robustesse, n'hésitant pas à appliquer de solides mises en échec lorsque l'occasion s'est présentée, ou encore de faire trébucher ou retenir un adversaire lorsque nécessaire.

Peut-être un peu trop, toutefois, puisque Michael Bossy a profité d'une punition d'affilée pour marquer son but, en première, n'ayant alors qu'à pousser la rondelle dans un filet désert après que Gilbert Perreault eut attiré Trétiak et toute la défensive de l'équipe.

Au total, Tretiak a bloqué 20 des 24 tirs dirigés vers lui, soit cinq seulement dans une troisième période dominée par les Soviétiques qui ont effectués pas moins de neuf tirs vers Ken Dryden. Il a fait face à 20 lancers au cours du match.

Des chiffres révélateurs pour certains qui expliqueront que les étoiles de la Ligue nationale ont appris depuis la Série du siècle de 1972 à contrôler davantage la rondelle, évitant de lancer inutilement de la ligne bleue en décrochant peu de lancers dans des angles difficiles.

Si les étoiles de la Nationale ont appris à ce chapitre, les Soviétiques ont quant à eux une leçon à tirer de ces confrontations à savoir comment s'emparer de la rondelle lors d'une mise en jeu. Ils ont en moyenne perdu le disque une fois sur trois au signal de l'arbitre, ce qui a sans aucun doute avantagé la défensive de l'équipe de la LNH ainsi invité à contrôler le jeu au lieu d'essayer de contrer les attaquants soviétiques dont le célèbre Helmut Balderis, peu menaçant. En fait, il n'a eu la rondelle en sa possession qu'en de rares occasions au cours du match...

ECHOS... Bowman n'a utilisé que 20 joueurs. Les défenseurs Ron Greschner, Robert Picard et Guy Lapointe, le gardien Gerry Cheevers et Don Marcotte n'étaient pas en uniforme... Les joueurs ont été invités mercredi, en soirée, à une importante réunion, histoire de parler stratégie à la veille de la série...



Michael Bossy lève les bras en signe de victoire après avoir déjoué Vladislav Tretiak, au premier vingt, pour donner une avance rapide de 2-0 aux étoiles de la Ligue nationale contre l'équipe soviétique, hier soir à New York. (Laserphoto AP)

Un billet de $25 se vendait $150 à la porte du Garden, quelques minutes avant le début du match... Denis Potvin n'a pas joué, mais il est assuré qu'il sera de retour dans l'alignement demain, à 14 h... Tony Esposito, des Hawks, était l'auxiliaire de Dryden, hier... L'équipe d'étoiles de la Ligue nationale a obtenu l'autorisation de porter à 26 le nombre de ses joueurs pour faire place à Guy Lapointe. Les Soviétiques ont accepté.

Un défi qui rapporte $3 millions

NEW-YORK — La Coupe du défi générera des revenus supérieurs à $3 millions, ce qui signifie que chacun des matchs opposant le club d'étoiles de la LNH et l'équipe nationale de l'Union soviétique rapportera plus de $1 million...

La précision a été apporté hier par le président de la Ligue nationale, John Ziegler, quelques minutes avant que ne débute le premier match de la série au cours duquel chaque commanditaire a payé $36,000 la minute une annonce publicitaire à la télévision canadienne.

L'Association des joueurs de la Ligue nationale et les 17 propriétaires du circuit se partageront des recettes nettes d'environ $2 millons, alors que la Fédération soviétique recevra quelque $700,000 à la fin de la série.

Chaque joueur de la Ligue nationale obtiendra $3000 par match pour ses efforts contrairement aux joueurs soviétiques qui eux gagneront entre $200 et $300 pour leurs dépenses personnelles.

Les 17,500 sièges du Garden étaient tous occupés, hier, et on s'attend à ce qu'il en soit ainsi demain et dimanche, ce qui rapportera des recettes brutes supérieures à $1 million, soit environ $350,000 par rencontre.

C'est dire que la publicité à elle seule devra procurer des revenus de $2 millions, un total qui n'impressionnera ceux qui savent déjà qu'il en a coûté $300,000 aux commanditaires pour une réclame sur les bandes de la patinoire.

Fait à souligner, 10,000 clients ont déboursé hier $25 pour assister au match, soit le plus fort montant jamais exigé par la Ligue nationale de hockey. Il faut préciser que tous les joueurs de l'équipe d'étoiles de la LNH et leurs épouses séjournent au Waldorf-Astoria...

On s'attend à ce qu'un auditoire d'environ 250 millions de téléspectateurs voient chacune des trois rencontres, au Canada, aux États-Unis, en Europe et en U.R.S.S. où la télévision d'état n'a eu aucun droit de télédiffusion à verser à la Ligue nationale.

Contrairement à ce que l'on espérait, le réseau américain CBS ne télévisera probablement qu'une seule période, soit la troisième du match de samedi. CBS a versé $30,000.

La Coupe du défi, un prétexte pour courtiser la télé

par François Lemenu

NEW YORK — La rentabilité des équipes professionnelles dépend aujourd'hui des contrats consentis par les grands réseaux de télévision américains. Sans eux, les équipes, et même les ligues voient se profiler le spectre de la faillite.

La Ligue nationale de football échappe évidemment à cette sombre perspective, ayant signé un fabuleux contrat avec les réseaux ABC, CBS et NBC. Ce contrat de quatre ans rapportera en effet quelque $3 millions par saison à chacune des 20 équipes de la LNF. Et selon le commissaire Pete Rozelle, le match du Super Bowl pourrait un jour assurer des revenus de $150 millions grâce à la télévision « payante » et les salles de cinéma. L'âge d'or du football américain, même sans concession à Montréal, n'est pas près de s'éteindre.

Le baseball ne baigne pas dans la même opulence que le football. Mais un contrat de télévision avec les grands réseaux, ses 40 millions d'entrées en 1978 parviennent à maintenir un fragile équilibre entre les revenus et les salaires désormais consentis à certaines vedettes comme Pete Rose, $3,4 millions, Jim Rice, $5,7 millions et tout dernièrement Dave Parker, $6,8 millions.

Le basketball, le troisième sport collectif en importance aux Etats-Unis, souffre en revanche d'une baisse de popularité et les joueurs, réunis dimanche dernier à Detroit, désirent apporter des correctifs dès maintenant avant que la situation ne s'aggrave.

Le hockey, enfin, reste toujours le parent pauvre des sports aux Etats-Unis et c'est dans le but de courtiser les réseaux que la LNH a décidé d'organiser la série de la Coupe du Défi contre l'Union soviétique et de la présenter à New York où se prennent les grandes décisions.

La LNH a déjà été présente sur les écrans de la télévision américaine il y a quelques années. Malheureusement, les réseaux de télévision ont voulu faire ressortir l'aspect violent du hockey en le dénaturant presque complètement. La mise en marché du produit n'a été fait alors qu'en fonction de la violence, présentant le hockey comme l'ancêtre du roller-derby. Il était d'ailleurs intéressant de constater que les bagarres étaient plus fréquentes lorsque les matches étaient présentés à la télévision. Et pour ajouter au spectacle, les réseaux braquaient volontairement leurs caméras sur les scènes de violence, plaçant même des micros le long de la clôture.

Le public n'a jamais manifesté beaucoup d'intérêt pour ce genre de spectacle et les cotes d'écoute ont convaincu les réseaux d'interrompre l'expérience au bout de trois ans.

Aujourd'hui, le président John Ziegler traine ce lourd héritage alors qu'il frappe aux portes des réseaux. Il n'a guère d'arguments présentement et son travail consiste à convaincre les réseaux que le hockey est un sport spectaculaire qui n'a rien du cirque. Et il espère que la série de la Coupe du Défi, dont le premier match a été présenté hier, saura intéresser les personnes visées.

Le successeur de Clarence Campbell ne se fait pas d'illussions cependant. Il n'a qu'à lire les journaux de New York pour constater que la série ne soulève pas les passions. Ainsi hier le New-York-Times consacrait à la Coupe du Défi un très court article noyé par des nouvelles de basketball et de baseball. Le Daily News ne faisait guère davantage.

Ziegler, en homme patient mais combien persévérant, croit néanmoins que le hockey reviendra sur les écrans américains d'ici trois ou quatre ans. Il a même déjà présenté un plan qui aurait intéressé les bonzes de la télévision. Ziegler a proposé qu'un réseau présente simultanément un match de hockey destiné au public de l'est des États-Unis, où le sport est populaire, et une autre discipline, par exemple des courses automobiles, aux téléspectateurs du sud et de l'ouest. Le réseau gagnerait ainsi sur les deux tableaux, les cotes d'écoute étant aussi élevées à l'est qu'à l'ouest grâce à une programmation différente.

En attendant cette percée des ondes, la LNH a créé son propre réseau qui atteint la majorité des grands centres urbains. Ainsi le match d'hier soir était diffusé au canal 11 dans la région new-yorkaise. Les revenus obtenus sont cependant bien maigres et ce réseau privé n'est pas la solution aux problèmes de la LNH.

Si la télévision est un apport essentiel à la rentabilité d'une ligue professionnelle, elle impose aussi des contraintes, modifie parfois le contenu et crée enfin des vedettes. Ainsi la télévision a réussi à élever ses propres commentateurs au rang de vedettes alors que leur rôle devrait être beaucoup plus discret; elle a modifié les horaires et a obtenu des changements de règlements pour mieux diffuser sa publicité.

Et le dernier exemple est bien la Coupe du Défi. Dans le but de conserver l'intérêt du téléspectateur jusqu'à la fin, le commenditaire, qui paye $36,000 la minute de publicité, a obtenu que le gagnant soit déterminé au total des points. Un exemple suffira à démontrer l'absurdité de la chose: le premier match est nul; le second est remporté par les Soviétiques; le dernier, enfin, est gagné facilement par la LNH. Il y a égalité et une prolongation est nécessaire. Les Soviétiques marquent et remportent la série même s'ils ont été déclassés tout au long de la soirée. C'est une situation absurde dont peuvent être victimes autant les Soviétiques que la LNH.

Il eut été plus juste de prévoir une prolongation pour chacun des matches. Le spectateur qui débourse $25 méritait au moins ça.

Mais la télévision ne l'entendait pas ainsi.

Ski alpin: le duel Moser-Wenzel se corse

MARIBOR (AFP) — Le duel au « sommet » de la Coupe du monde de ski alpin entre l'Autrichienne Anne-Marie Moser et la Lichtensteinnoise Hanni Henzel s'est trouvé subitement relancé hier, à Maribor.

La quintuple lauréate de la Coupe du monde aura été en effet la grande perdante de ce « spécial » remporté avec brio par Hanni Wenzel, sa seule véritable rivale. Anne-Marie Moser en convenait d'ailleurs en déclarant que « tout était remis en question » à la suite de sa contre-performance.

Wenzel, déjà victorieuse l'an dernier à Maribor et qui avait gagné le slalom de Afronten, samedi dernier, était radieuse: « Je ne m'attendais pas à ce double. Mon seul objectif était de terminer la course tout en me donnant à fond. C'est fait, je suis passée et pense pouvoir maintenant inquiéter sérieusement Anne-Marie. »

Derrière Wenzel, l'Allemande de l'ouest Christa Kinshofer a confirmé, si besoin en était, que ses trois dernières victoires consécutives en « géant » n'étaient pas fortuites. « Cette deuxième place est mon meilleur résultat en spécial. Jusqu'ici, je n'avais réussi à décrocher qu'une 4e place à Meiringeh. J'espère faire encore mieux », confiait-elle.

La jeune Italienne Maria-Rosa Quario, 17 ans, qui s'était révélée en enlevant le slalom de Mellau après celui des "World Series" au Stelvio, a pris une 3e place méritoire. « j'aurais sans doute pu faire mieux, précisait-elle, si je n'avais pas eu le trac dans la première manche. Je me suis libérée dans la seconde sur une piste pourtant difficile et j'ai pu gagner cinq places ».

Malgré le triomphe somme toute logique de Hanni Wenzel, le « spécial » de Maribor, au demeurant traditionnellement sélectif, a prouvé une nouvelle fois que cette spécialité était la discipline la plus « mouvante » de cette Coupe du monde, celle ou les bouleversements de la hiérarchie étaient toujours possibles.

HOCKEY

Ligue Nationale

Coupe du Défi
Hier
LNH 4, URSS 2
Samedi
URSS c. LNH, à New York, à 14 heures
Dimanche
URSS c. LNH, à New York, à 20 heures

Les meneurs

	b	p	pts
Lafleur, Mon	40	50	90
Dionne, LA	40	44	84
Trottier, Isl	35	49	84
MacMillan, Atl	27	54	81
Bossy, Isl	43	34	77
Federko, St L	23	52	75
Chouinard, Atl	30	41	71
Gillies, Isl	24	46	70
Taylor, LA	30	33	63
Nilsson, Ran	25	36	61
Middleton, Bos	23	37	60
Potvin, Isl	20	40	60
Goring, LA	26	33	59
McNab, Bos	27	31	58
Shutt, Mon	21	32	53
Clarke, Phi	14	39	53
Vail, Atl	22	30	52
Esposito, Ran	26	25	51
Hedberg, Ran	24	27	51
Sittler, Tor	23	28	51
Mondou, Mon	20	31	51
Ratelle, Bos	20	31	51
Charron, Was	19	32	51
Greschner, Ran	16	35	51

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	53	37	9	7	227	132	81
LOS ANGELES	54	23	24	7	197	194	53
PITTSBURGH	52	21	23	8	180	185	50
WASHINGTON	54	17	29	8	179	231	42
DÉTROIT	54	11	29	14	169	209	36

Section Charles Adams

BOSTON	54	32	13	9	221	166	73
BUFFALO	51	21	19	11	169	164	53
TORONTO	53	21	22	10	169	170	52
MINNESOTA	52	21	24	7	168	175	49

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	52	33	9	10	236	143	76
RANGERS NY	52	29	18	5	216	182	63
ATLANTA	55	29	22	4	217	190	62
PHILADELPHIE	52	23	18	11	170	163	57

Section Connie Smythe

CHICAGO	52	19	24	9	155	186	47
VANCOUVER	54	18	29	7	161	204	43
ST-LOUIS	55	13	35	7	163	237	33
COLORADO	53	12	33	8	150	216	32

LNH 4, URSS 2

Première période
1—LNH:Lafleur (1) Clarke, Shutt 0:16
2—LNH:Bossy (1) Perreault, Lafleur 6:42
3—URSS: Mikhailov (1) Vasilyev, Kharlamov 11:25
4—LNH:Gainey (1) Barber, Beck 15:48
Pénalités—Zhluktov, URSS 0:59; Petrov, URSS 5:15; McDonald, LNH 8:31; Gillies, LNH 10:59; Zhluktov, URSS 12:21.
Deuxième période
5—LNH:Gillies (1) Bossy 8:14
Pénalité—Tsygankov, URSS 10:58.
Troisième période
6—URSS: V. Golikov (1) A. Golikov, Makarov 3:02
Aucune pénalité
Lancers

URSS	6	5	9	—20
LNH	10	9	5	—24

Gardiens: Tretiak, URSS, Dryden, LNH.
Assistance: 17,438

HOCKEY

Association Mondiale

Winnipeg 3, Birmingham 2
Birmingham 2
Edmonton 8, Cincinnati 5
Hier
Cincinnati à Edmonton
Birmingham à Winnipeg
Ce soir
Québec à Edmonton
Winnipeg à Cincinnati
Samedi
Winnipeg en N.-Angleterre

Les meneurs
Parties d'hier non comprises

	b	p	pts
Cloutier, Qué	46	34	80
Ftorek, Cin	28	52	80
Mark Howe, Na	30	44	74
Nilsson, Wpg	25	49	74
Lukowich, Wpg	41	20	61
Tardif, Qué	29	32	61

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Shawinigan 10, Verdun 2
Cornwall 5, Sherbrooke 1
Québec 10, Hull 7
T.-Rivières 15, Laval 4
Ce soir
T.-Rivières à Verdun
Laval à Montréal
Québec à Shawinigan
Cornwall à Sherbrooke
Hull à Chicoutimi
Dimanche
T.-Rivières à Chicoutimi
Laval à Cornwall
Hull à Sherbrooke
Québec à Verdun

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
WINNIPEG	50	25	19	6	201	183	56
NOUVELLE-ANGL.	46	24	15	7	191	160	55
QUÉBEC	48	25	19	4	183	160	54
EDMONTON	46	25	21	0	185	158	50
CINCINNATI	50	20	25	5	177	187	45
BIRMINGHAM	49	19	26	4	173	198	42

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
VERDUN	55	32	17	6	283	226	70
MONTRÉAL	55	30	19	6	305	227	66
CORNWALL	55	21	31	3	270	316	45
LAVAL	54	18	32	4	252	346	40
HULL	57	10	42	5	205	379	25

Section Dilio

TROIS-RIVIÈRES	55	44	7	4	411	176	92
SHERBROOKE	55	33	17	5	302	231	71
QUÉBEC	56	25	20	11	269	250	61
CHICOUTIMI	55	20	29	6	239	267	46
SHAWINIGAN	55	16	35	4	223	341	36

Du ski... rue Saint-Denis

(Par R.M.) — Des tonnes de neige artificielle seront déversés dans la rue Saint-Denis, à Montréal, dans la nuit du 16 février, afin de permettre la présentation d'une compétition de ski... alpin et de ski de fond dans le cadre de la Coupe Molstar, les 17 et 18 février.

Un total d'environ 1,000 skieurs prendront part à la compétion sur une pente et un parcours qui couvriront 2,200 pieds entre les rues Sherbrooke et DeMaisonneuve, à la condition qu'une tempête de neige n'empêche pas la firme Parent et Fils, responsable de l'aménagement, d'étendre la neige nécessaire à l'aide de machines pouvant déverser 150 et 100 gallons à la minute!

Commandité par la Brasserie Molson en collaboration avec l'Association des marchands du Village Saint-Denis, cette épreuve spéciale de la Coupe Molstar couronnera la semaine d'activités socio-culturelles du village, comprenant entre autres une veillée du samedi soir avec orchestre et un souper québécois, à la fin de l'épreuve.

Les participants seront divisés en trois catégories: 18 à 24 ans, 25 à 34 ans et les plus de 35 ans, et les vainqueurs mériteront des épinglettes d'or, d'argent et de bronze.

Tous les amateurs de plein-air en milieu urbain(!) peuvent s'inscrire auprès des marchands-membres de l'Association du village jusqu'au 14 février. Le prix d'inscription est de $1.

À noter qu'un voyage de ski d'une semaine, sur de la vraie neige, en Autriche, gracieuseté de la compagnie aérienne KLM et de l'Office national du tourisme de ce pays, sera tiré parmi les compétiteurs, à la fin de la saison de la Coupe Molstar.

Les Nordiques... à New York

QUÉBEC (PC) — Le président des Nordiques de Québec, Me Marcel Aubut, s'est envolé vers New York, hier, pour y présenter un document dans lequel la ville de Québec prend l'engagement formel de porter la capacité du Colisée à 15,000 sièges si l'équipe est admise dans la Ligue nationale de hockey.

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a annoncé que le problème du financement de l'agrandissement du Colisée avait été réglé à la satisfaction des autorités municipales.

M. Pelletier a précisé qu'une entente, dont les détails ne seront toutefois dévoilés que la semaine prochaine, était intervenue entre la ville de Québec et le gouvernement provincial.

Rappelons que le coût du projet, évalué à $15 millions, sera assumé par le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et la ville.

Selon certaines sources, le gouvernement du Québec aurait accepté de hausser sa contribution de $5 à $8 millions, tandis que la ville de Québec investirait $2 millions. Un autre $5 millions sera défrayée par le gouvernement fédéral.

De leur côté, les Nordiques et leurs propriétaires, la brasserie Carling-O'Keefe, ont annoncé leur intention de signer un bail de 10 ans lorsque le Colisée sera réaménagé.

On sait que le comité d'expansion de la Ligue nationale devait déposer son rapport hier, à New York, devant le bureau des gouverneurs.

Par la suite, les dirigeants de la Ligue nationale et de l'association mondiale auront des rencontres secrètes.

D'autre part, le président de la Ligue nationale, John Ziegler, a démenti hier la nouvelle selon laquelle les prochains détenteurs de la Coupe Stanley se rendraient en Union soviétique, en septembre, pour y rencontrer l'équipe nationale.

« On y a pensé, mais la Ligue nationale n'a toujours pas pris une décision à cet effet » a dit Ziegler dont l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale a affronté l'URSS, hier.

Ziegler avait participé, en matinée, à une réunion des gouverneurs du circuit au cours de laquelle le projet aurait été commenté.

LE DEVOIR

CAHIER 7

TOURISME

Montréal, vendredi 9 février 1979

Le Québec reprend en main son hôtellerie grâce à l'ITHQ

GUY DESHAIES







Il ne faut rien sacrifier au savoir faire et à la qualité du service et les élèves l'apprennent au restaurant-école de l'Institut. Mais il faut aussi savoir administrer d'où les cours sur les réservations et la comptabilité.

Après dix années d'existence plus ou moins dans l'ombre l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, le plus important établissement du genre au monde, s'est imposé chez nous au titre d'instrument primordial de la reprise en main par des Québécois de l'industrie touristique du Québec.

Il ne fait pas de doute, selon M. Antoine Samuelli, directeur général de l'ITHQ, que n'eût été la création de cette école en 1968 l'hôtellerie et le tourisme en général au Québec seraient largement dominés par les étrangers et notamment les Européens, forts de leurs traditions en ce domaine.

Or ce qui donne justement le caractère unique de l'institution, outre ses équipements ultra-modernes et ses effectifs de 1,200 élèves, c'est l'unification des concepts traditionnels européens au plan des services et des méthodes américaines de gestion. Cela permet au diplômé québécois d'être conscient de la qualité des services hôteliers qu'il doit maintenir tout en pouvant appliquer des méthodes de gestion davantage inspirées de l'Amérique du Nord.

Comme dans beaucoup d'autres domaines malheureusement, ce sont les étrangers qui ont reconnu le plus rapidement cette double valeur de l'institut québécois et qui se sont empressés d'y venir puiser les techniques, souvent nouvelles, mises au point par des Québécois qui, disons-le, avaient été depuis toujours relégués aux fonctions subalternes de cette industrie. L'ITHQ a créé des programmes d'aide technique à l'étranger et notamment en Afrique mais il accepte seulement 3% d'étudiants non québécois.

Si cette école a permis d'injecter du personnel compétent dans les hautes sphères de l'industrie, elle a d'abord surmonté au Québec le préjugé voulant que le personnel d'hôtels et de restaurants qu'elle doit former exercent des métiers serviles et mal payés. L'un des diplômés est aujourd'hui directeur de la chaîne internationale des hôtels Loew's; d'autres ont gravi très rapidement les échelons jusqu'à des postes de cadres fort enviables. Chaque étudiant se voit offrir au moins deux emplois à la fin de son cours et, de plus en plus, les employeurs s'adressent à l'Institut pour obtenir le personnel requis. La restauration seulement au Québec représente 100,000 emplois ce qui génère chaque année 7,000 nouveaux emplois.

Pas étonnant que l'accent soit mis sur les diplômes suivants soit au niveau secondaire qu'au niveau collégial: cuisine professionnelle, pâtisserie-boulangerie, service de restaurant, techniques hôtelières, techniques de gestion des services alimentaires. À cela s'ajoute les techniques de tourisme pour les diplômés au niveau collégial qui veulent s'occuper plus largement de tourisme en général et pour, lesquels il est question d'établir plutôt un cours universitaire.

L'Institut dispense au surplus des cours à 3,500 adultes par année et on a établi des cours itinérants à travers la province pour perfectionner les employés déjà sur le marché du travail. Tout cela est gratuit mais l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec est probablement la maison d'enseignement la plus rentable de toutes compte tenu des chiffres suivants: le budget annuel est de $8.5 millions et l'immobilisation représente $15 millions. Avec un coefficient d'un professeur par 15 élèves et des équipements coûteux chaque élève représente une dépense de $4,000 par année, ce qui est plus que dans beaucoup d'autres domaines de l'éducation mais presque trois fois moins qu'un prisonnier. Mais l'Institut, avec son hôtel de 40 chambres toujours complet au 3535 de la rue Saint-Denis, son restaurant et son bar ouverts au public, le tout administré par les élèves, rapporte des revenus qui vont au fonds consolidé de la province. Mais surtout il développe l'industrie par des Québécois ce qui, en termes de production, signifie une rentabilité à laquelle d'autres types de formation peuvent difficilement prétendre. Quoiqu'il en soit il ne s'agit pas d'une entreprise mais d'une école; une école très intimement liée au marché du travail;

Or l'ITHQ doit-il d'abord répondre aux besoins immédiats de ce marché et être à la remorque de l'industrie ou doit-il innover au péril de former des jeunes gens inadaptés au marché du travail?

« Il s'agit, de dire M. Samuelli, de répondre le mieux possible aux besoins puisqu'il est indispensable de commencer au bas de l'échelle dans ces professions même si les Québécois gravissent très vite les échelons. Mais, tout en ce faisant, nous tentons d'influencer l'industrie touristique en prévoyant les besoins futurs d'une part, et d'autre part, en mettant au point un produit touristique québécois plus authentique et plus original ».

Quand on visite l'école qui reluit comme un sou neuf il y a, bien sûr, les immenses cuisines, les ateliers de confection des plats, d'aménagement, etc, mais il y a des salles de cours où il faut bien apprendre quelques chiffres. De plus en plus les méthodes scientifiques comptent. « Ce n'est pas tout de savoir préparer un plat, explique le directeur, il faut pouvoir dresser un menu selon des critères de rentabilité avec des méthodes de plus en plus complexes. » En fait, sur le marché du travail il n'y a pas de prix pour un chef exécutif, par exemple, qui ne cuisine jamais mais qui prépare les menus et voit aux achats.

Toutes les provinces du Canada sans exception s'adressent à l'Institut du Québec pour tenter de mettre sur pied des cours en tourisme et hôtellerie. Les Américains viennent aussi puiser des suggestions de même que les Européens.

Ici, au Québec, l'Institut, en plus de faire des recommandations constantes au gouvernement sur le développement de ses richesses touristiques, travaille sans relâche à diverses recherches visant à identifier le produit touristique québécois. « La cuisine, affirme M. Samuelli, est une image de marque du Québec en Amérique du Nord. On ne peut négliger cela. » C'est l'Institut qui a fait le premier répertoire de 30,000 recettes québécoises et qui, en plus, a travaillé à les adapter à notre société moderne en les allégeant par exemple. Les élèves ont été appelés aussi à inventer et, l'an dernier, l'Institut publiait son premier livre de recettes nouvelles mettant en vedette des produits québécois d'où, pour certains, cet excès dans la pomme et le bleuet à « toutes les sauces ». Mais il y a là un effort intéressant.

Présentement l'Institut s'active à rechercher un *fast food* québécois qui remplacerait les produits américains de cette industrie sur notre marché. Les objectifs sont multiples: un mets qui se prépare vite et en série, qui se mange avec les mains, qui ne coûte pas plus cher que le hamburger, qui soit plus sain sur le plan nutritif, qui mette en valeur un ou des produits du Québec et qui soit au goût des Québécois. Pas facile mais c'est tout de même le genre de travail qui se fait, mine de rien, dans les laboratoires et les salles de cours de la rue Saint-Denis, dans cet édifice moderne où 1,200 jeunes gens (30% de filles) se préparent consciencieusement, en veston et cravate obligatoires, à aller prendre en main l'une des plus importantes industries du Québec et à lui donner une spécificité après trois années de cours et deux années de stage.

L'Institut a standardisé pour la première fois la cuisine québécoise aux fins d'en permettre l'exploitation commerciale rentable et la Maison du Québec, à Terre des Hommes, en a été le banc d'essai le plus concluant puisque son restaurant a été le plus couru jusqu'à présent. L'évolution des méthodes oblige celle des domaines enseignés comme par exemple la surgélation et le four à micro-ondes, deux partenaires d'une cuisine qui se développe rapidement. Il existe à Montréal certains restaurants, dont un très huppé et très cher, où tout est surgelé et cuit au four micro-ondes. Les clients l'ignorent mais le propriétaire fait de substantielles économies. Son chef, lorsqu'il travaille, se consacre uniquement à la production en masse de plats qui seront immédiatement surgelés et qui peuvent être préparés en dehors du restaurant où l'espace est ainsi épargné.

Tout cela fait partie des préoccupations de l'école qui ne peut négliger les nouvelles techniques sous prétexte de s'en tenir à la tradition.

L'entreprise a besoin de gens compétents capables d'améliorer la table et la gestion. Beaucoup d'hôteliers et de restaurateurs doivent encore comprendre que l'étudiant ou le diplômé qu'ils engagent n'est ni commis ni plongeur et le diplômé, de son côté, doit savoir qu'il ne commencera pas au titre d'administrateur mais devra gravir les échelons. Dans l'ensemble, selon M. Samuelli, cette compréhension est bonne de part et d'autre et aujourd'hui on ne peut craindre d'affirmer que les Québécois sont des professionnels de l'hôtellerie.

La motoneige attire 1,000 Américains

À la découverte d'un filon touristique dans Portneuf

par Jacques Coulon

Peu de gens, jusqu'à présent, s'étaient vraiment rendu compte qu'un groupe de clubs bien organisés, disposant d'un bon réseau de sentiers, pouvait constituer un atout touristique valable et contribuer de façon sensible à l'économie d'une région ou d'un comté. Avec quelques « mordus » de la motoneige du comté de Portneuf, Maurice Saint-Amant, président de l'association régionale qui compte six clubs et plusieurs milliers de membres, pensa qu'il devait être possible d'attirer des motoneigistes américains en proposant des voyages à forfait. Il y a de cela un peu plus de deux ans. L'hiver dernier fut une période d'essai au cours de laquelle on reçut un petit nombre de visiteurs, mais cette année les touristes sont nettement plus nombreux et Saint-Amant parle déjà d'accueillir de 800 à 1000 motoneigistes américains en 1979-80. Le premier groupe de touristes est arrivé ces jours-ci et d'autres suivront jusqu'environ la mi-mars. En tout, on espère accueillir 400 à 500 Américains dans les sentiers de la région de Portneuf, une augmentation de 400% sur l'hiver dernier. « Nous croyons qu'il s'agit d'une expérience unique au Québec, explique Maurice Saint-Amant. Nous avons déjà des contrats fermes pour l'hiver prochain pour 18 groupes d'environ 800 motoneigistes originaires d'une vingtaine d'états différents. Au-delà, le succès de l'entreprise dépendra de la qualité des services que nous offrons ».

L'hiver dernier, les touristes venaient au Québec en autobus. Cette année, le prix forfaitaire de $675 par personne comprend le transport par avion, l'hébergement et le déjeuner dans des hôtels de la région de Portneuf, l'utilisation d'une motoneige neuve et les services d'un guide dans les sentiers des clubs. Ils arrivent généralement le samedi et repartent le vendredi suivant. Des excursions quotidiennes de cent à cent-cinquante kilomètres sont prévues et des soirées récréatives ont lieu dans plusieurs paroisses du comté. On offre aussi, au début ou à la fin du séjour, une visite de la ville de Québec, le tout couronné d'un bon repas dans un restaurant connu. De plus, ce qui n'est pas négligeable, les responsables de la régionale estiment que chaque visiteur dépense environ $400 dans les commerces locaux. En somme, une façon particulièrement intelligente d'utiliser l'exceptionnelle qualité des réseaux de sentiers existant au Québec et de réconcilier une partie du public avec une activité de plein air souvent décriée. Ce projet a ravivé l'enthousiasme des clubs de la région, si bien que les motoneigistes qui se baladent dans Portneuf en profitent: on a amélioré les abris existants, corrigé le tracé de certaines pistes et amélioré la signalisation.

Ce programme d'excursions en motoneige destiné à des Américains — et des Ontariens aussi — a reçu la plus entière collaboration des membres des clubs, des hôteliers et des restaurateurs locaux et même du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche qui a vu là une initiative à encourager. Il faut dire que dans ses objectifs généraux, la régionale du comté de Portneuf s'était justement fixé pour but de contribuer au développement touristique du comté. Les six clubs disposent de 1,400 km de sentiers auxquels s'ajoutent ceux de la réserve provinciale. Ils disposent de la machinerie nécessaire à l'entretien des sentiers et l'association publie une carte détaillée du réseau avec relais, hôtels et motels, etc. Un autre objectif visait à faire connaître à des motoneigistes étrangers les possibilités récréatives vraiment exceptionnelles de la région de Portneuf, et à donner un coup de main aux petits établissements de villégiature et autres pour qui l'hiver signifie souvent la morte saison. D'ailleurs, les chambres de commerce, les associations d'hommes d'affaires de la région soutiennent vigoureusement le projet.

au SUEZ RESORT HOTEL

SUR MER À LA 182EME RUE, MIAMI BEACH
LE RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS

Du 19 janv. au 1 avril
$20 par jour par personne
2 par chambre
25 chambres sur 194
* 2 enfants moins de 15 ans sont logés gratuitement dans la même chambre que leurs parents.

Des acres de plage et patios — 2 piscines; eau fraîche et salée — Piscine spéciale pour enfants; Terrain de jeux — Unique Patio Bar près de la piscine — Danse tous les soirs dans notre nouvelle Discothèque, il y aura Danse avec ambiance Rythme et Lumières DISCO l'excitant Sheik's Tent Lounge — Luxueuses chambres d'hôtel, cuisinettes et suites de 2 chambres — Repas superbes dans la Salle à Diner OASIS. Réfrigérateur dans chaque Chambre. Tennis Sur place.
PERSONNEL PARLANT LE FRANÇAIS

ROBERT LUCAS PROPRIÉTAIRE-GÉRANT
ROBERT LUCAS JR GÉRANT-RÉSIDENT

Pour réservation immédiate téléphoner frais virés
(305) 947-6748
Voyez votre agence de voyages

АЭРОФЛОТ Intourist

Lignes aériennes soviétiques

PÂQUES EN URSS (2 sem.)
(Payable avant le 19 fév.) Prix: $1049. * Apex
Départ 5 avril - retour 19 avril
Moscou - Léningrad - Kiev - Sotchi

CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY
Départ 16 avril - retour 30 avril (2 sem.) $1099.*
Moscou - Lèningrad (5 billets hockey)

CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY
Départ 12 avril - retour 19 avril (1 sem.) $899.*
Moscou - Léningrad (3 billets hockey)

ASIE CENTRALE (18 jours) $1199.*
Départ 17 mai - retour 4 juin
Moscou, Tashkent, Bukhara, Samarkande, Tbilissi, Léningrad

* Les prix comprennent: avion aller-retour, hôtels 1ère classe, chambre double avec bain, trois repas par jour, tous les transferts, visite de la ville, guide soviétique de langue française, dîner de gala, deux billets de théâtre, manutention de bagages.
Non compris: taxe d'aéroport cdn. et frais de visa: $20.00

(Soirées d'information les jeudis 1er et 29 mars à 19h.30)

AUTRES ITINÉRAIRES DISPONIBLES.
(Demandez notre dépliant)

SOCIETE CULTURELLE QUEBEC/URSS INC.
4570, rue St-Denis, Montréal
Tél. 845-5778 ou 4945
Permis # 1306 4783-0318-1979

VOYAGES ATLAS
En collaboration avec TOURVAC
TERRE-SAINTE
ESPAGNE — PORTUGAL

Départ: 19 avril Retour: 10 mai
22 jours, incluant FATIMA

Amsterdam / Tel Aviv / Jérusalem / Bathanie
Bethléem / Jéricho / Mégiddo / Nazareth
Tibériade / Mont des Béatitudes / Capharnaum
Madrid / Tolède / Manzanares / Cordoue / Grenade
Séville / Evora / Lisbonne / Fatima

PRIX PAR PERSONNE — 2 PAR CHAMBRE

Circuit terrestre $1,189.00
Tarif aérien ..... $ 690.00
Taxe d'aéroport ..... $ 12.00
Total: $1,891.00

Pour tous les détails et conditions demandez notre brochure TOURVAC

RÉSERVATIONS POUR TOUS GENRES DE VOYAGES

Renseignements et inscriptions:

atlas PERMIS DU QUÉBEC
AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 est, Sherbrooke
Montréal H2K 1B4
Tél.: 527-8281
IATA ATC T.A.P.S.C.

VOLS ABC
VERS PARIS
VIA VIAU

DÉPARTS TOUS LES VENDREDIS
DU 6 AVRIL AU 28 SEPTEMBRE
POUR DES SÉJOURS DE 2 À 8 SEMAINES

à compter de $299

Il faut réserver au moins 30 jours avant le départ

EURAILPASS

"BEAUCOUP PLUS POUR BEAUCOUP MOINS"

L'EUROPE À VOLONTÉ À TRAVERS
LA FRANCE • ITALIE • SUISSE
BELGIQUE • HOLLANDE • GRÈCE
ESPAGNE • PORTUGAL • ALLEMAGNE
LUXEMBOURG ET SCANDINAVIE

LE TRAIN SANS LIMITE

15 jours	$228	1 mois	$336
21 jours	$276	2 mois	$468

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428, RUE ST-DENIS	842-1751
GALERIES D'ANJOU	353-7650
1218 RUE UNION	866-9381
CARREFOUR LAVAL	688-6211
PLACE VERTU	332-4210
FAIRVIEW	694-2343
PROMENADES ST-BRUNO	653-1862

PERMIS DU QUÉBEC

L'Afrique au-delà des portes des villes



Le long d'une piste où vous arrivez en touriste et êtes accueilli en ami.

par Paul Simier

Je ne vous conterai pas ici l'Afrique. Ce continent est tout un monde. On ne le « fait » pas. On le vit. Et l'intérêt premier d'un périple en terre africaine se situe au niveau des rapports humains, d'une culture, d'une ambiance et d'un rythme de vie quotidienne. « Tout est immobile, dans la chaleur de midi, quand s'élève un tourbillon de poussière dont le sommet se confond avec la voûte céleste. C'est l'Afrique étrange et imprévisible, l'Afrique profonde, celle qui commence aux portes des villes. « Ces phrases sont de Philippe Decraene, le spécialiste des affaires africaines au journal Le Monde.

Pour vivre l'Afrique, il faut tout d'abord sortir des tours organisés et dépasser les capitales et leurs hôtels douillets, leurs piscines et leurs chambres climatisées. Il faut « rentrer » dans le pays, quitter le bitume pour la piste de latérite. Celle qui vous laisse rouge de poussière et poisseux de transpiration au premier kilomètre. Un tel voyage demande sans doute plus de temps, mais au moins dépassent-on ainsi les impressions superficielles et folkloriques en diapositives couleurs destinées à épater les amis.

Partez! L'Afrique n'est pas si loin. Un minimum suffit. Les vaccinations et l'attestation comme quoi vous les avez reçues. Un billet aller-retour quelle que soit la durée de votre séjour, cela facilite les entrées. Les visas nécessaires parce que c'est plus facile et surtout plus rapide de les obtenir avant le départ. Quelques vêtements, juste adaptés au climat du moment, un peu d'argent et sans doute bien moins que vous ne devriez en emporter n'importe où ailleurs. Partez aussi avec la disposition d'esprit nécessaire pour rencontrer des gens et dialoguer avec eux.

Sept ou huit heures de vol et c'est l'Afrique. Dakar ou Abidjan, les portes d'entrée les plus pratiquées à partir de ce continent vers les pays de l'Afrique Occidentale. Les grandes villes offrent d'abord l'intérêt de prendre le pouls premier du pays, de s'acclimater en récupérant du décalage horaire. Les luxueux hôtels plantés là par les multinationales du tourisme offrent certes tout le confort que l'on peut en espérer, amis c'est aussi le même que vous propose l'établissement de la même chaine hôtelière de votre quartier de Montréal.

Préférez donc à tout cela l'hôtel « autochtone », le confort y est moindre, mais les services y seront plus à la mesure du pays. La table ne sera pas garnie à la manière de celles de Milan, Paris ou Montréal, mais aura un tout autre attrait tout en vous coûtant deux ou trois fois moins cher. Les chauffeurs de taxi dans les aéroports connaissent bien les bonnes adresses bien qu'ils soient tout de suite tentés de vous proposer de descendre dans l'établissement le plus luxueux, tout simplement parce que vous êtes occidental.

Une fois le tour fait des charmes des villes, les vestiges coloniaux, les marchés traditionnels et tous ces hauts-lieux qui figurent dans les dépliants, vous gagnerez les portes de la ville, là ou commence l'Afrique. Dès lors les recettes n'existent plus, tout au plus peut-on retenir quelques trucs pour de meilleures communications.

L'auto-stop? Si vous avez la peau blanche, dites-vous d'abord que vous êtes identifié à une catégorie de personnes qui a de l'argent. Autre héritage des temps coloniaux et même post-coloniaux... On imagine mal un blanc tendre la main. Rien ni personne ne vous empêche cependant de « faire du pouce ».

Les trains existent mais les lignes ne desservent que quelques rares régions de l'intérieur. De plus les voies généralement uniques et étroites ne sont ni rapides, ni sécuritaires.

Dans les gares routières, il y a toujours un camion ou un taxi de brousse qui part pour quelque part. Là où vous voulez aller. Attendez tout simplement que le véhicule ait fait le plein de passagers. Cela peut demander parfois plusieurs heures, mais le temps là-bas n'a pas non plus la même importance. Et c'est très bien ainsi.

D'ailleurs tous les passagers d'un taxi forment très vite une petite communauté avec un point commun, celui de vouloir atteindre une destination commune. Il n'est pas rare ainsi qu'au fil d'une conversation, vous vous liez d'amitié avec un compagnon de voyage qui vous invite à demeurer dans son village le temps d'une halte ou même d'un petit séjour.

Les taxis de brousse ne sont pas des rapides acharnés à relier un village à un autre dans un minimum de temps. On prend toujours le temps de vivre en voyage. Le conducteur peut ainsi décréter un certain nombre de haltes dans des villages-étapes. Ces villages qui vivent au rythme des passages de voyageurs. Les marmites sont toujours pleines sur la place, véritables restaurants de plein air qui vous proposent toutes les denrées disponibles dans la région.

L'essentiel est donc de ne pas brûler les étapes mais de se laisser vivre au fil des étapes. C'est ainsi que l'on trouve l'Afrique et ses hommes.

Sur la piste, on peut s'en douter, les hôtels sont rares sinon inexistants. Si vous êtes mal pris, les missions constituent souvent des lieux possibles d'hébergement. Le passage de « touristes » est souvent pour les maîtres de ces lieux une façon de reprendre contact avec un autre monde qu'ils ont quitté. Le sens de l'hospitalité y est généralement à la mesure de celui du pays. De plus en plus cependant, on vous y invite à participer aux frais que vous occasionnez. Il faut le savoir. La vision des missionnaires, « vieux routiers » de l'Afrique, permet aussi d'avancer dans la compréhension du pays. « Les missionnaires des temps modernes » que sont les coopérants de brousse de tous poils ouvrent également leurs portes, si vous vous trouvez en panne sur le bord de la piste.

Mais ceci n'arrive guère, à moins que vous ne vous présentiez en conquérant ou que vous ne manquiez totalement de sens des contacts humains. Si c'est le cas, choisissez un forfait tout-compris qui vous évite de telles situations.

Et le choix se situe finalement au point de se demander si l'on veut visiter au rythme des curiosités des guides et des programmes établis ou découvrir un pays plus en profondeur, en vivant au maximum le quotidien de ses communautés.

Ce dernier choix reste possible pour quiconque veut s'en donner la peine parce que cela demande moins de moyens financiers que toute autre formule de vacances.

Il m'est ainsi arrivé souvent d'arrêter dans des villages, le temps d'une halte d'une nuit. J'y suis arrivé en touriste en quête d'un hébergement, on m'a accueilli en ami, dans le plein sens de l'hospitalité traditionnelle. J'y ai séjourné des semaines. Et mes hôtes, dix ans après, demeurent de bons amis.

fiche technique

■ **Santé:** se prémunir contre les maladies tropicales en absorbant de la nivaquine.

■ **Vaccinations exigées:** variole, fièvre jaune et choléra.

■ **Visas** exigés pour les citoyens canadiens dans la plupart des pays de l'Afrique de l'ouest. Taxe à verser pour l'obtention.

■ **Se déplacer:** exemple de tarif en taxi de brousse. Au Sénégal, Dakar-Saint-Louis, 260 kilomètres pour environ 900 francs CFA soit 18 francs français soit $4.50.

Dans la plupart des villes africaines, les taxis sont collectifs et vous conduisent n'importe où dans l'agglomération pour un prix forfaitaire fixe.

■ **De bons guides:** *le guide du voyageur, Afrique,* aux Éditions France-Amérique. Essentiel pour connaître l'histoire, l'économie, la politique récente et des pistes de découverte des pays de l'Afrique noire.

Le guide du routard, Afrique, aux Éditions Hachette. Un guide que l'on garde à portée de la main en voyage pour les trucs et les adresses, pour loger manger et se débrouiller.

■ **Transport aérien:** Par Air Afrique ou Pan-Am, à partir de New-York au Jahar, Abidjan et toutes les capitales africaines.

altitude

Agence de voyage

2085 de Salaberry, Montréal, Qué. H3M 1K6 (514) 332-1970

1233 de la Montagne, Montréal, Qué H3G 1Z2 (514) 866-4666

JAPAN AIR LINES ET ORIENT PARADISE

«LES PERLES DE L'ORIENT» 24 jours

Départ spécial: 12 juillet

Accompagné en français (minimum 20 passagers)

Séjour en hôtels de luxe, petit déjeuner complet, 16 dîners, 3 déjeuners; repas en vols en plus. Transferts visites et excursions.

Tarif aérien de Montréal	**$1547** Can.
Prestations terrestres	**$1042** US
Taxes d'aéroport en Orient	**$20.80** US

OUEST CANADIEN

TOURVAC

28 juillet — 2 semaines. Départ spécial

Portion terrestre: $599.00

Billet d'avion: $328.00 sujet à changement

Prix incluant: Billet d'avion, 14 nuits d'hôtel, tours de ville, visites, etc.

PORTUGAL • 2 SEMAINES

$789.

Départ spécial 5 avril, retour le 19 avril, accompagné par Claire St-Georges, 3 nuits Lisbonne CP, 10 nuits Algarve CP. Hôtel 4 étoiles.
Information: Mimi Potvin.

BON VOYAGE!

Permis 13419429 — 1601

LE MAROC

AGADIR (nouveau cet hiver)

2 semaines à partir de ..... $479.

HÔTEL-CLUB PLM "LES DÛNES D'OR"

Départs toutes les semaines à partir du 16 déc. incluant les transferts et tous les repas. Transport aérien en sus à partir de $423

LES VILLES IMPÉRIALES & LES MILLES ET UNE KASBAHS

1er choix: circuit en autocar de 2 sem..... $770.
1 sem. Agadir (pour 3 sem.)..... $995.
DÉPARTS: 20 janvier - 10 et 17 février - 3 et 17 mars - 7 et 21 avril - 12 et 26 mai - 9, 23 et 30 juin.
2ième choix: circuit 1 sem. + 1 sem. Agadir..... $710.
DÉPARTS: 20 janvier - 3 & 17 février - 10 & 24 mars - 7, 14 & 28 avril - 5 & 19 mai - 2, 16 & 30 juin.
IMPORTANT: Transport aérien en sus à partir de..... $339.

AFRIQUE FRANCOPHONE

Sénégal et Côte d'Ivoire
Nouveau cet hiver:
programme de séjours et circuits
deux semaines à partir de ..... $1,283 Can.
Incluant le transport aérien et la majorité des repas.

EXTRÊME-ORIENT

Voyages de 24 jours accompagnés depuis le départ de Montréal
19 avril au 13 mai
1er au 25 novembre
VANCOUVER - JAPON
(TOKYO - HAKONE - TOBA - KYOTO)
HONG KONG - BALI - SINGAPOUR
BANGKOK - MANILLE - HONOLULU
PRIX - ARRANGEMENTS TERRESTRES ..... $1675 U.S.
BILLET D'AVION ..... $1441 CAN.

AMÉRIQUE DU SUD

SPÉCIAL CARNAVAL RIO

21 février au 3 mars 1979
PRIX - Arrangements terrestres ..... $585 US
Billet d'avion ..... $890. Can.

VOYAGES DE 2 SEMAINES

BRÉSIL - CHUTES IGUASSU - ARGENTINE

Départs: 3 mars, 7 avril.

PRIX - Arrangements terrestres ..... $720 US
Billet d'avion ..... $917 Can.

PARIS
Vols ABC

À partir de $299
Calendrier de départs sur demande

LES VOYAGES hone HONE

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.

1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8.30 à 18h.
Le jeudi jusqu'à 21h.
Le samedi, de 09h30 à 13h.
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC - 1979

Les super-forfaits de Via Rail

Vu l'éclatant succès de ses voyages forfaitaires en 1978 et pour aider au succès du programme de l'Office de Tourisme du Canada, « Le Canada — tellement à voir », Via Rail augmente de 12 à 17 le nombre de ses forfaits Super Econo.

L'an dernier, les ventes de forfaits Via Rail ont augmenté de 50% et, d'après Garth C. Campbell, vice-président du marketing, une augmentation du même ordre est prévue en 1979.

Les ventes de forfaits Via Rail rapportent une commission de 11% aux agents de voyages.

Campbell croit que le succès des voyages Via est attribuable à leurs prix abordables et à leur souplesse. Selon lui, « les forfaits Super Econo proposent un ensemble abordable. Nous avons réuni les atouts les plus vendables de nos 12 voyages de l'an passé, nous y avons ajouté certaines innovations et porté à 17 le nombre de ces voyages.

Un grand avantage du programme de 1979 est sa souplesse. Plusieurs des forfaits combinent au rail la location d'automobiles et l'utilisation d'autobus ou de bateaux.

« Un autre avantage du programme de 1979, continue M. Campbell, provient de ce que Via a maintenant la responsabilité presque totale des relations intervilles par rail et est donc en mesure de planifier ses forfaits en utilisant l'un ou l'autre des réseaux du CN et du CP, autrefois séparés ».

Il ajoute: « Cela permet d'effectuer un véritable voyage circulaire. Vous partez dans une direction pour revenir par une autre. Il est donc possible de voir beaucoup plus de pays à seulement 4 pieds d'altitude ».

Pour avancer et prolonger sa saison des forfaits, Via accorde un escompte de 5% aux forfaits avant le 15 juin et après le 15 septembre.

Le prix des vacances Super Econo de Via varie de $175 (« Aventure en Ontario », 5 jours-5 nuits, départ de Montréal) à $725 (« Aventure en Ontario et au Québec », 14 jours-14 nuits, départ de Vancouver).

Le programme de cette année comporte une innovation intéressante: le forfait Super Econo « Aventure Campus ». Le prix de $225 laisse la liberté de voyager, par train, de façon illimitée pendant 8 jours et 7 nuits, dans le corridor Québec-Windsor ou Winnipeg-Vancouver. Les voyageurs logent 7 nuits dans 15 résidences universitaires le long du parcours (Petit déjeuner compris).

Dans le cadre du programme de l'Office de Tourisme du Canada, Via de concert avec Air Canada, — prépare un supplément de 40 pages qui sera catapulté durant les weekends par les grands journaux dans 2-½ millions de foyers canadiens.

Le tour du monde à rabais

Les sociétés aériennes Air India et Northwest Orient proposent un tour du monde à $1,199 alors que le tarif régulier pour ce périple est de $1,900 (US). Le billet doit être acheté 30 jours à l'avance et doit comprendre au moins quatre escales à l'une ou l'autre des 16 villes où il y a arrêt.

Ski en France

La société Air France et les manufacturiers de l'industrie française du ski organisent un concours au Canada pour promouvoir le programme ski-France 78-79. Ceux qui achètent des produits de Rossignol, Salomon, Le Trappeur, Ramy, Cebe ont le droit de participer au tirage qui aura lieu le 15 février. On fera gagner six voyages dans les Alpes françaises, des paires de ski Rossignol, des fixations Salomon, des lunettes Cebe, des batons de ski Ramy.

Pour votre voyage en Europe cette année

LE SERVICE LE PLUS COMPLET À MONTRÉAL

LES VOYAGES ANDRÉ MALAVOY

Où — A la **suite 1220,** du **1255 de la rue Université** entre Ste-Catherine et Cathcart. **Métro - McGill**

Quand — **Tous les jours de 9h.00 à 17h.00**
Le jeudi jusqu'à 20h.00
Fermé le samedi.

Comment — **Neuf conseillers en voyage,** dont plusieurs avec plus de 15 ans d'expérience.
Service rapide — Réservations aériennes par **ordinateur** et hôtelières par **Télex.**

VOYAGES INDIVIDUELS - CIRCUITS EN AUTOCAR
VOLS ABC (NOLISÉS) SUR PARIS, LONDRES, etc.
LOCATION D'AUTOMOBILES AUX MEILLEURS PRIX.

Nous sommes agents officiels de toutes les compagnies aériennes et maritimes, ainsi que de tous les principaux organisateurs de circuits ou de séjours en Europe.

CETTE ANNÉE PLUS QUE JAMAIS, DES EXPERTS PEUVENT VOUS FAIRE RÉALISER D'IMPORTANTES ÉCONOMIES.

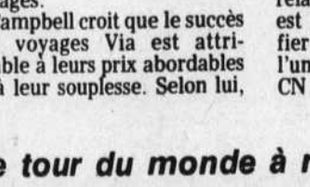
Demandez notre brochure illustrée

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.

1255, rue Université, Suite 1220, Montréal, P.Q. H3B 3W9 — Tél.: 861-2485

La maison aux milliers de références.

Détenteur d'un permis du Québec



Encore quelques places disponibles

Départ spécial au

MOYEN ORIENT

du 28 février au 14 mars
accompagné de Montréal

Visite de l'EGYPTE (Caire et les environs, Louxor, Karnak), de la JORDANIE (Amman et Petra en excursion facultative) et ISRAËL (Jérusalem et les lieux saints, Massada, la Mer Morte et Tel-Aviv).

Prix: **$1599.00** par personne, base double incluant: avion aller-retour, tous les transferts, logement en hôtels de 1ère classe et de luxe, tous les petits déjeuners et plusieurs autres repas, visites et excursions.

Renseignements et Inscriptions

Une destination annoncée dans ces pages vous attire? Le prix publié vous sourit? Faites appel à nos services pour vous y rendre

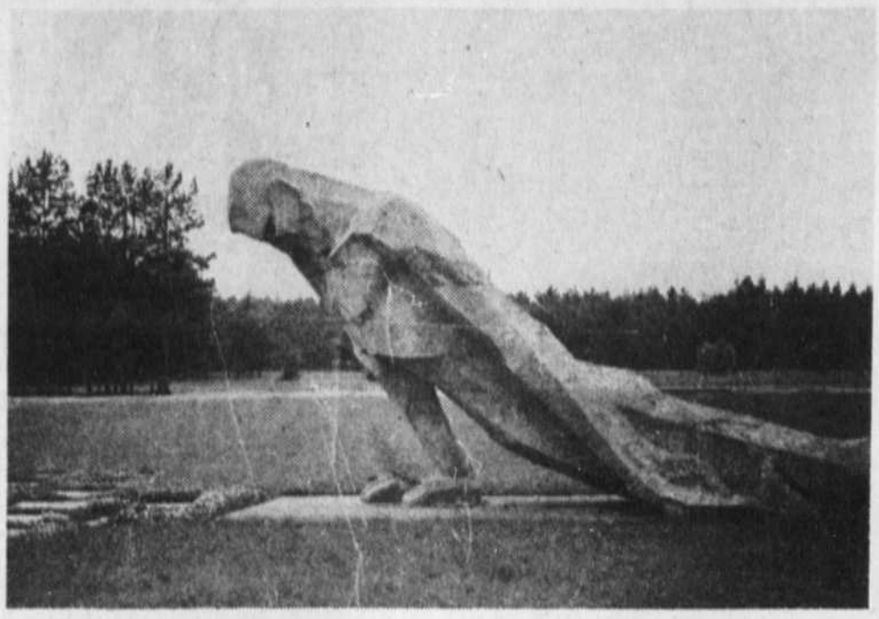
voyages SELECT ltée.
620 RUE CATHCART, SUITE 555
MONTREAL H3B 1M1 QUEBEC CANADA
TÉL. (514) 866-3345 et 866-1083

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Le jeudi jusqu'à 20h.

Détenteur d'un permis du Québec

LES PAYS DE LA BALTIQUE (1)

Riga, une capitale sombre et sinistre



Monument de l'ancien camp de concentration de Salaspils, en Lettonie.

par Monique Nuytemans

Deux fois grande comme la Belgique, la Lettonie est l'un de ces trois pays de la mer Baltique — les autres étant l'Esthonie et la Lithuanie — qui font, depuis la fin du dernier conflit mondial, partie de l'Union soviétique.

Elle compte 520 km de littoral, ce qui constitue un de ses plus grands attraits touristiques. Son territoire est troué de quelque 300,000 lacs. Et bien qu'il soit dépourvu de toute montagne, il est parsemé de boisés où logent 200,000 élans.

La Lettonie a eu une histoire mouvementée. Elle fut envahie par les croisades allemandes au XIIIème siècle. Elle fit ensuite partie de l'empire polonais, puis de l'empire suédois, pour être conquise en 1720 par Pierre le Grand, tsar de Russie.

En 1812, tous les faubourgs de Riga furent détruits par crainte que Napoléon, qui faisait campagne contre la Russie, ne s'empare de la ville fortifiée.

La révolution russe donna son indépendance à la Lettonie en 1917. Elle eut un régime autonome de 1934 à 1940. Elle fut ensuite envhaie par les Allemands en 1941. Depuis la fin de la guerre elle est occupée par les Russes, bien que la version donnée sur place est que cette adhérence soit volontaire.

Comme dans les autres républiques soviétiques (15 en tout) on y parle d'abord la langue du pays — le letton — et le russe ensuite. Donc, pays bilingue. Les noms des rues sont écrits en letton d'abord, en russe en-dessous.

Riga, située à 1,000 km à l'ouest de Moscou en est la capitale. Usée et triste, Riga a pauvre mine malgré sa situation de ville portuaire.

Par tradition, les Lettons ont toujours été des agriculteurs. Aujourd'hui, ils préfèrent encore employer l'argent de l'État Soviétique pour leurs projets agricoles — ils parlent avec fierté de leurs 520 fermes collectives et de leurs élevages de vison — que pour la restauration de leur ville et de leurs monuments.

Riga m'a donc déçue. J'avais entendu dire que Riga avait autrefois été appelée le « Petit Paris du nord ». Rien ne lui reste de cet aspect, ni de la mentalité qui devait sans doute l'accompagner.

Les maisons anciennes manquent de peinture et de réparations et si la silhouette de la ville est belle de loin, elle ne l'est plus de près, en dépit des trois imposants clochers datant du début du XIIIème siècle, qu'elle projette dans le ciel.

L'un de ces clochers surplombe la cathédrale romane, une cathédrale qui ne sert plus au culte mais est devenue musée. Le soir, on peut y écouter un concert rendu sur les plus anciennes orgues du monde. L'auditoire est assis face aux orgues et non face à l'autel. Cette disposition permet d'admirer les orgues très ouvragées, faites de différents alliages métalliques et de bois de plusieurs sortes, dont le plus petit de ses 6768 tuyaux mesure 13 mm de hauteur et le plus grand, 10 mètres.

À l'entr'acte, les auditeurs se promènent dans l'imposante cour gothique de la cathédrale.

Mais il y a quelques chose de triste à visiter une cathédrale qui, en fait, n'en est plus une. C'est un cas très particulier à l'URSS, car dans le reste du monde on visite également des églises qui ont valeur de musées, mais on y voit aussi des gens qui vont, qui viennent, qui croient, qui prient, ce qui garde à ces lieux du culte l'idée primordiale qui présida à leur construction.

Abolir une église pour en faire un musée, en n'y ajoutant rien de plus qu'il n'y avait auparavant, lui enlève ce cachet spécial que l'on associe à une église, son âme même, pourrait-on dire.

Donc, devenue musée, la cathédrale de Riga n'est ouverte à la visite qu'à partir de 10 heures du matin. Elle est fermée de toute la journée, lorsqu'il y a concert le soir.

La première chose que l'on fait voir habituellement aux visiteurs de Riga est l'ancien camp de concentration de Salaspils, en banlieue de la capitale.

Le tour de la ville commence donc sur une note mélancolique. Il sera difficile d'en sortir, car la tournée continue avec la visite d'un cimetière. Ce n'est qu'ensuite que l'on verra un musée en plein air pour, enfin, faire le tour de la vieille ville de Riga, le soir, après le concert d'orgue dans la cathédrale qui n'en est plus une.

Riga n'a donc plus ni au sens physique, ni au sens moral, l'aspect d'un Petit Paris.

Tout en m'y promenant, je me demande en vain où sont les restaurants et les cafés. Le guide dit qu'il faut savoir les trouver... C'est-à-dire qu'une affiche minuscule dans une fenêtre dûment drapée annoncera, en letton, qu'il se trouve un débit dans la cave. La ville étant très vieille, certaines de ces caves datent du XIVème siècle. Il y aurait, paraît-il, nombre de ces caves (invisibles) où l'on peut prendre un verre de vin et quelques hors-d'oeuvres.

Sombre à s'y casser le cou, comme s'il s'agissait là d'une chose illicite, nous sommes rentrés dans l'une de ces caves et avons pris un verre de tokay (vin hongrois). Quelques couples y parlaient à voix basse. L'ambiance s'accordait à toute l'atmosphère de Riga, sombre et sinistre, en dépit du fait qu'on était au mois de juillet et que dehors le ciel était radieux.

Ce qui frappe le touriste et le chagrine le plus c'est qu'à Riga on ne semble pas trouver l'argent pour réparer les rues et les trottoirs qui sont dans un état lamentable. Il suffirait pourtant de couler un peu de ciment pour effacer le plus gros des dégâts. Il est triste aussi de voir que sur les places publiques, au lieu d'y voir des fleurs, ce sont les mauvaises herbes qui font la loi.

D'autre part, à Salaspils, l'ancien camp de concentration, pour honorer la mémoire de ceux qui y succombèrent, on a coulé des milliers de tonnes de ciment pour construire un mur et des statues commémoratives, dans un ensemble tout de même fort impressionnant qui gagna d'ailleurs le prix Lénine de l'architecture. C'est évidemment fort bien de cultiver le souvenir de ceux qui sont morts aux mains des Nazis, il y a déjà une génération, mais ne serait-il pas temps de songer un peu aux vivants en leur donnant une ville plus gaie?

A Salaspils, on a même poussé le réalisme jusqu'à enfouir un métronome sous une immense pierre tombale. C'est avec un choc, sitôt qu'on s'en approche, qu'on entend son battement sourd semblant sortir des entrailles de la terre. C'est pour symboliser le coeur humain que cet instrument, qui jamais ne s'arrête, a été caché dans la pierre.

Mais la recherche du macabre m'a encore plus étonnée quand on quitta ce camp de concentration pour aller visiter un autre cimetière. Là, je vis avec surprise des bancs devant chaque pierre tombale.

Explication du guide: les Lettons aiment les cimetières. Aussi, le dimanche, des familles entières s'y donnent rendez-vous. Et il arrive même qu'on y prenne le lunch, parfois arrosé de vodka.

Il ajouta que sa grand-mère vivait pour ainsi dire au cimetière. Elle y venait tous les jours. C'était « son jardin », disait-elle, et elle prescrivit d'avance les sortes de fleurs qu'il conviendrait pour la recouvrir quand son heure viendrait.

Après ces deux visites, déprimantes malgré le beau temps, j'étais prête à voir autre chose que des tombes et des monuments aux morts.

Heureusement, le changement se présenta sous la forme d'un musée ethnographique situé à Jugla, dans un bois de pins, très semblable à ceux que l'on trouve dans les pays scandinaves. Là on a groupé des maisons campagnardes des quatre régions ethnographiques de la Lettonie.

Très intéressante, cette minuscule pierre tombale (encore!) où l'on voit sculptés, côte à côte, un petit cheval et une croix. On suppose qu'elle date du XIIIème siècle, le début des croisades allemandes en Lettonie. Avant cela les Lettons étaient païens et le cheval était un de leurs symboles.

On crois que voulant symboliser leur changement d'allégeance — et peut-être aussi mettre toutes les chances de leur côté — ils ont gravé, l'un à côté de l'autre, le signe catholique (la croix) et le signe païen (le cheval).

De là le guide m'emmène au jardin zoologique. Sale et mal entretenu, il a pourtant cette chose quasi unique au monde: une famille de kiangs. Les Kiangs sont de petits chevaux sauvages originaires du Tibet mais qui ont disparu de cette région d'Asie depuis plus de 20 ans. Et les seuls spécimens connus au monde sont au zoo de New York, (où il n'y en a qu'un seul) et à Riga, qui en possède toute une famille.

Petit de taille, la robe couleur sable, le kiang se distingue par une raie noire sur le dos qui commence à la crinière et descend jusqu'au bout de la queue.

Mais on semble peu se soucier des animaux en URSS. On y voit d'ailleurs peu de chiens et de chats.

La construction paraît, comme partout en URSS, fort active en Lettonie. En quantité s'élèvent les blocs d'appartements de 3 pièces qui sont communs à toute l'Union Soviétique.

À Riga même se construit un hôtel Intourist qui sera achevé en octobre prochain. L'hôtel Riga, le meilleur hôtel de la ville à l'heure actuelle, date de l'époque stalinienne. Il a donc à peine trente ans. Mais il ne semble jamais avoir été repeint depuis son érection. Il offre un aspect tellement sale et rébarbatif que le guide se crut obligé de s'en excuser, tout en ajoutant malicieusement qu'aux Américains il fait croire que l'hôtel date du XVIIème siècle... (et qu'ils le croient!).

Les chambres y sont quasi-rudimentaires. Quant à la salle de bain, elle est d'un archaïsme presque tragique.

Les clochers de Riga sont surmontés de girouettes et non de croix. Cette coutume date du moyen-âge et de la période transitoire du paganisme à la chrétienté, car le coq — décorant la plupart de ces girouettes — était censé chasser les mauvais esprits.

Plus tard, lors de la Réforme (1542) on raconte que lorsque Martin Luther mit le point final à son manuscrit, le coq se mit à chanter...

En Lettonie on est très près de la nature. Les arbres et les fleurs y ont souvent des symboles, relents de ce paganisme moyenageux qui semble avoir subsisté ici plus longtemps qu'ailleurs.

C'est ainsi que le chêne symbolise l'homme; le tilleul, la femme; la rose sauvage, la douleur.

Et quand les amoureux disent qu'ils vont à la recherche de la fleur de la fougère, ils seront sans doute partis longtemps. Car il est bien connu que la fougère ne porte pas de fleur.

SKYLARK TRAVELAIDE TREASURE TOURS TRAVELAIDE TOURS MT-ROYAL TRAVELAIDE AIR FRANCE TRAVELAIDE AIR CANADA TRAVELAIDE AIR MAROC TRAVELAIDE

SUNFLIGHT TRAVELAIDE MERMOZ TRAVELAIDE OLYMPIC TRAVELAIDE SABENA TRAVELAIDE CP AIR TRAVELAIDE ALITALIA TRAVELAIDE QUEBECAIR TRAVELAIDE VARIG TRAVELAIDE CUNARD PRINCESS TRAVELAIDE NORDAIR

VISA et autres cartes acceptées aux conditions des transporteurs

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

SkyLark

Les vacances parfaites pour tout le monde!

Les vacances SkyLark sur la côte est de la Floride comprennent:

- Vol aller-retour de Montréal à Miami par jet 707 ou jet 747* de Wardair
- Repas et consommations sans frais à bord de l'avion
- Transferts entre l'aéroport et l'hôtel et manutention des bagages
- Logement pendant 7 ou 14 nuits en Floride
- Cocktail et réception de bienvenue
- Services d'un représentant local SkyLark
- Sac de plage SkyLark

MIAMI BEACH

MARCO POLO RESORT HOTEL, un hôtel qui allie le confort à une vie nocturne active, *à partir de* $299

THE VERSAILLES, un hôtel idéal pour les gens d'âge mûr à la recherche d'un coin tranquille pour se détendre, *à partir de* $309

SEA SHORE CLUB, un hôtel de type économique à l'ambiance chaleureuse sur la plage Sunny Isle Beach, *à partir de* $259

WAIKIKI MOTEL, un motel confortable qui jouit d'une grande popularité depuis de nombreuses années, *à partir de* $269

DRIFTWOOD MOTEL, le quartier animé, l'atmosphère amicale et le service courtois en font le favori des familles, *à partir de* $289

SUEZ MOTEL, le personnel d'expression française de cet hôtel à l'emplacement idéal assure un service personnalisé, *à partir de* $289

FORT LAUDERDALE

BEACH CLUB HOTEL, un hôtel, situé en bordure de plage qui convient admirablement aux couples et aux familles, *à partir de* $289

ESCAPE BEACH & TENNIS CLUB, un hôtel agréable dont le mobilier a été complètement remplacé et qui dispose de cinq nouveaux courts de tennis, *à partir de* $289

LAUDERDALE BEACH CLUB, ce populaire hôtel de type appartement se situe près de la plage, des restaurants et de la vie nocturne, *à partir de* $299

SHERATON FT. LAUDERDALE, un excellent hôtel face à la plage, *à partir de* $299

STOUFFER'S LAUDERDALE SURF HOTEL, au coeur de l'activité de Ft. Lauderdale, cet hôtel de première classe est l'endroit idéal pour des vacances remplies, *à partir de* $309

SEA GARDEN HOTEL, un hôtel de qualité supérieure pour ceux qui recherchent le calme. Ne convient pas pour ceux qui sont à la recherche d'un séjour débordant d'activités *à partir de* $249

POMPANO BEACH

MARK 2100, cet hôtel à l'ambiance chaleureuse donnant sur la mer appartient au groupe qui administre le Sea Garden à Pompano Beach, *à partir de* $299

CROISIÈRES

S/S OCEANIC

DÉPARTS	DURÉE
20 février	13 jours
5/28 mars	12 jours
17 mars	9 jours

PRIX $595 à $3250 US

HAWAII HONOLULU

Nos hôtels: Sheraton, Waikiki, Reef, White Sands, Coral Reef, Waikiki Sand Villa. 2 semaines de $679 à $1189. Départ le samedi et le dimanche jusqu'au 15 avril 1979. Le prix comprend l'avion de Montréal, les transferts, logement, taxe locale, un déjeuner-information, pourboires aux bagagistes, sac de plage, accueil et service d'un représentant. Réservez tôt car plusieurs départs sont déjà complets.

SAINT-MARTIN

ST-TROPEZ BEACH HOTEL

Voyage de deux semaines divisées entre St-Martin et la Guadeloupe (Hôtel Arawak) de $1009 à $1379 comprenant l'avion de Montréal, les transferts, le logement, certains repas, pourboires aux bagagistes, sac de plage, service d'un représentant et une réunion d'information.
Départ le samedi jusqu'au 14 avril 1979.

TOURS MT-ROYAL

LES ROCHEUSES

11 jours Air/autocar/Rail

Admirez la splendeur des montagnes Rocheuses et visitez les villes de Vancouver, Calgary et Victoria.

Nous vous offrons ces vacances à un prix de **$478 à $571** qui comprend le transport par avion de Montréal, autocar, chemin de fer et traversier ainsi que les visites accompagnées et les chambres d'hôtel.

Départ tous les jours.

L'ILE DE VANCOUVER

11 jours Air/autocar/accompagnateur

Envolez-vous vers l'île de Vancouver où il y a tant à faire et tant à admirer. Vous visiterez Victoria puis, plus au nord, les sables argentés de Parksville et Gold River. Ce circuit comprend un autocar nolisé, le logement à l'hôtel et les services d'un accompagnateur durant les visites guidées.
Départs hebdomadaires commençant le 25 mai à partir de $658.

YUKON

8 jours Air/Autocar/(Rail)

Le forfait du Yukon vous propose l'histoire et l'aventure. Revivez les jours de la ruée vers l'or et contemplez des paysages inoubliables. Faites un extra: partez en excursion de deux jours en avion et chemin de fer à destination de Skagway en partance de Whitehorse (facultatif).
Départs hebdomadaires commençant le 6 juin. Prix de Montréal $798.

VOYAGES TRAVELAIDE

et autres villes...

ISRAËL ET ROME

ISRAËL: Un nouveau pays dans la Terre Promise, où l'histoire vit le rythme du XXe siècle.

JERUSALEM: La ville de David a 3000 ans. Son histoire est une longue épopée d'amour et de haine, de passion, de nostalgie et de dévotion pour toute l'humanité. Des prophètes, des conquérants, des rois juifs. Chrétiens et Musulmans l'ont marquée de leurs paroles et de leurs gestes.

NAZARETH: Chef-lieu de la Galilée, théâtre principal des prédications de Jésus et l'un des plus importants centres de pèlerinage au monde.

ROME: Une des plus merveilleuses villes au monde. Berceau de l'art et de l'architecture italiens anciens et modernes. Vous garderez de votre passage dans cette ville un souvenir inoubliable.

VOYAGES DE 15 JOURS

DÉPARTS garantis les 8 mars et 12 avril (Pâques à Jérusalem). PRIX: $1441 can.

comprenant: avion, transport terrestre, hébergement, demi-pension en Israël, visites touristiques.

VOS HÔTELS (ou similaires)
JÉRUSALEM: AMERICAN COLONY
TIBERIADE: NOF GINOSAR
TEL AVIV: BASEL
ROME: FLORA

Au Pays des Mille et Une Légendes

INDE - NEPAL

Itinéraire: Delhi, Sikandra, Agra, Katmandou, Patan, Himalaya, Bombay. 15 jours d'un fascinant mélange de mysticisme, de philosophie et de traditions séculaires.

DÉPARTS: 10 mars, 7 avril, 12 mai

$1950 environ (suivant la fluctuation du change) comprenant avion, hôtels, petits déjeuners américains, excursions et services d'un chef de groupe au départ de Montréal.

CIT

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 49 ANS

La grande agence du Canada français

Venez consulter notre abondante documentation à nos bureaux.

Treasure Tours

DÉCOUVREZ LE SOLEIL

le Mexique

ACAPULCO
1 sem. de $449 — 2 sem. de $589
Départs du 2 fév. jusqu'au 13 avril

IXTAPA
1 sem. de $479 — 2 sem. de $619
Départs du 2 fév. jusqu'au 13 avril

PUERTO VALLARTA
1 sem. de $419 — 2 sem. de $529
Départs du 2 fév. jusqu'au 13 avril

CANCUN
1 sem. de $439 — 2 sem. de $636
Départs du 2 fév. jusqu'au 13 avril

Une croisière dans la mer des Antilles avec... **CUNARD**

Vous rechercherez des vacances pleines d'attraits... Différentes? Romantiques? Pourquoi ne pas adopter la formule Air/Mer? Comparez, le résultat vous surprendra. Le prix de base d'un séjour à l'hôtel, au prix d'une croisière tout compris sur nos navires des Antilles. (Sans oublier qu'un hôtel ne croise pas dans les Antilles vers les destinations les plus exotiques). $809



VOS VACANCES COMPRENNENT: Voyage aller-retour de Montréal par jet de Nordair, Air Canada. Consommations et repas en cours de vol. Transport entre l'aéroport et l'hôtel incluant la manutention des bagages. Logement pour 7 ou 14 nuits dans chambre climatisée avec salle de bains privée. Services d'un représentant Treasure Tours. Sac de plage. NE COMPREND PAS: Taxe canadienne d'aéroport $8.00. Frais de service, taxes d'hôtels indiquées payables directement à l'hôtel et taxe de départ.
Les prix par personne, occupation double. Les prix des départs sont applicables seulement du 3 février au 14 avril 1979; Les taux de change sont applicables sur les prix ci-haut mentionnés. Toutes vacances sont sujettes aux termes et conditions stipulées dans la brochure d'hiver de Treasure Tours 79.

CARREFOUR MT-ROYAL** 845-8225 — 4454 St-Denis — Métro Mt-Royal
CENTRE-VILLE** 861-7272 — 1010 ouest, Ste-Catherine — Métro Peel
PLAZA ST-HUBERT** 273-7755 — 911 est, Beaubien — Métro Beaubien
GALERIES NORMANDIE* 331-9971 — 2634 de Salaberry
CENTRE DOMAINE * 254-9969 — Sherbrooke et Langelier Métro Langelier
ÂGE D'OR TRAVELAIDE 273-2581 — 911 Beaubien est — Métro Beaubien
CENTRE LAVAL* 687-0880 — Laval
PLACE LONGUEUIL* 679-3777 — Longueuil
PLACE PORTOBELLO* 672-5353 — 7350 boul. Taschereau
MAIL MONTENACH 467-1171 — 600 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil

ATC Permis du Québec IATA

* Parking gratuit
** Parking à proximité

CENTRE PROFESSIONNEL ** 627-5151 — 5005 Boul. Dagenais, Laval ouest

TAP TRAVELAIDE DORIC TRAVELAIDE OCEANIC TRAVELAIDE ROTTERDAM TRAVELAIDE KLM TRAVELAIDE QUEEN ELIZABETH

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Passe-partout
10.00 La boîte à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine Express:
"La femme dans ses différents âge" avec le Dr André Aubry. "La paralysie cérébrale" avec le Dr Robert Thivierge.
11.00 Terre et moissons:
"Les aliments"
11.30 Au pays de l'arc-en-ciel
12.00 Conférence du premier ministre français M. Raymond Barre
12.30 Les coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
Les allergies. Entrevue avec le propriétaire de la boutique "Coeur à tout" de Québec. Guy Le Page, joallier nous parle de son métier et de ses projets.
14.30 Ateliers
15.30 Fanfreluche
16.00 Bobino
16.30 Es-tu d'accord?
17.00 L'heure de pointe:
Invités: Sylvain Lelièvre et Michèle Deslauriers. Les grands spectacles, avec Reine Malo et les loisirs sports en plein air avec Jean-Claude Fortier.
18.00 Ce soir
18.50 Nouvelles du sport
19.00 Il était une fois l'homme:
Dessins animés réalisés par Albert Barillé.
19.30 Bonjour, comment mangez-vous?
20.00 Deux enfants en Afrique:
Aventures de Wladyslaw Slesicki, d'après le roman "le gouffre noir"
20.30 Vedettes en direct:
Invité: Sylvain Lelièvre.
21.00 Sous le signe du lion:
Téléroman de Françoise Loranger ■
21.30 Consommateurs plus:
"Mirabel au bois dormant". "Courtiers en immeuble". "Le renouvellement d'un bail". "Bilan des petites créances".
22.30 Téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Cinéma:
"Chacal" (Anglo-Français 1973) Policier réalisé par Fred Zinnemann, avec Edward Fox, Michel Lonsdale, Alan Badel et Delphine Seyrig.
1.50 Ciné-nuit:
"Les grandes batailles: la bataille de Stalingrad" (Français 1972) Documentaire réalisé par Daniel Costelle ■
3.25 Le téléjournal

10 CFTM

7.50 Horaire
7.55 Les sports au 10
8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les p'tits bonshommes
9.00 A la bonn'heure:
"La vulgarisation de la politique" avec Nicole Mongeau. "Les plantes" avec Gaston Charbonneau.
10.30 Bonjour madame:
"La famille et ses droits" avec Me Pierre Moisan. "L'année de l'enfant" avec Louise Champagne.
11.15 Saturnin le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les Satellipopettes
12.00 Les p'tits bonshommes
12.15 Le 10 vous informe
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Ciné-quiz
"L'affaire Crazy Capo" (Français 1973) Drame policier réalisé par Patrick Jamain, avec Maurice Ronet, Jean-Pierre Marielle, Antonio Cantafora et Jean Servais.
15.30 Service à la communauté
16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les tannants
17.30 Parle, parle, jase, jase
18.30 Le dix vous informe
19.00 Faut le faire
19.30 Patrick et Renée
20.00 Médecin d'aujourd'hui
21.00 Les ennuis de Marie
21.30 Les découvertes du Québec
22.00 Toute la ville en parle
22.20 La corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Les sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.20 Emission spéciale - Parti conservateur
23.30 Cinéma:
"Tick, tick, tick et la violence explosa" (Américain 1969) — Drame réalisé par Ralph Nelson, avec Jim Brown, George Kennedy et Frederic March.
1.05 Cinéma:
"Le village des damnés" (Britannique 1960) — Film de science-fiction réalisé par Wolf Rilla, avec George Sanders, Barbara Shelley et Laurence Naismith. ■
2.30 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
13.30 Mon ami Pierrot
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Passe-Partout
14.45 Le marché aux images
15.30 Laissez-passer
16.30 Opéra sauvage, Série musicale dont les acteurs sont les hommes, les animaux et le temps.
17.30 All you need is Love/ "Rock'n roll"
18.30 La vie parlementaire dans la vieille capitale
19.30 Ciné-vendredi:
"Coeur de verre" (Allemand 1976) Film réalisé par Werner Herzog, avec Joseph Bierbichler, Stefan Cuttler et Brunehilde Klockner.
121.30 Studio I
"Talk show" avec Gilles Gougeon.

6 CBMT

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Canadien Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Gesame Street
12.02 Coronation Street
12.30 Search For Tomorrow
13.00 CBC News
13.04 The Bob McLean Show
14.00 The Edge of Night
14.30 Beyond Reason
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks
16.00 Charlie Chaplin
16.30 Friday after School
17.00 The Partridge Family
17.30 All In The Family
18.00 The City at Six
19.00 Mary Tyler Moore Show
19.30 In The Public Eye
20.00 Be My Valentine Charlie Brown
20.30 Front Page Challenge
21.00 Tommy Hunter Country
22.00 The Challengers
22.30 The Goodies
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The Professionals

12 CFCF

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 It's Your move
11.00 The Community
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 Definition
13.30 McGowan and Co.
14.00 The Alan Hamel Show
15.00 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Makin'it
19.30 Circus
20.00 Diff'rent Strokes
20.30 Delta House
21.00 Heroes of Rock and Roll
22.58 Loto Québec
23.00 CTV National News
23.10 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"The Sunshine Boys" (Comédie 1975)

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Ice castles" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Midnight express" 19 h 10, 21 h 20.
AVENUE, 1224 Avenue Green, Westmount (937-2747) — "Lord of the Rings" 18 h 15, 20 h 45.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The spirit of seventy sex" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The Switch" 13 h 05, 15 h 55, 18 h 45, 21 h 35.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "La fureur du danger" 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45. "Un couple en fuite" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Lily l'insatiable" 13 h 40, 16 h 20, 19 h 15, 22 h 05 "Touche pas à Zizi" 12 h 05, 14 h 40, 17 h 35, 20 h 25.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "Water ship down" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BONAVENTURE, II, "National Lampoon animal house" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "La fureur du danger" 18 h00, 21 h 30. "Un couple en fuite" 19 h 45.
BROSSARD II, "Le privé de ces dames" 18 h 20, 21 h 40, "Les mains dans les poches" 20 h 00.
BROSSARD III, "Château de rêves" 18 h 00, 21 h 35. "Les 7 cités d'Atlantis" 19 h 55.
CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Vas-y-maman" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Château de rêves" 14 h 20, 18 h 00, 21 h 40, "Les 7 cités d'Atlantis" 12 h 45, 16 h 15, 19 h 55.
CHAMPLAIN II, "Le privé de ces dames" 12 h 15, 15 h 20, 18 h 40, 21 h 50, "Les mains dans les poches" 13 h 50, 17 h 05, 20 h 20.
CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Sensations hollandaises" 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45. "Aventure d'un coq de village" 14 h 30, 17 h 20, 20 h 10.
CHATEAU II, "Brillantine" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CINEMA DE PARIS, 896 Ste-Catherine O. (861-2996) — "California suite" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
CINEMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30, et "François et le chemin du soleil" 21 h 30.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "L'escadron Volapuk" (de René Gilson — France 1970) 19 h 30, "Lo Pais" (de G. Guérin — France 1973) 21 h 30.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Movie, movie" 19 h 00, 21 h 00.
LA CITE II, "Death on the Nile" 18 h 30, 21 h 00.
LA CITE III, "Class of Miss Mac Micheals" 19 h 15, 21 h 10.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "The human condition II" (Road to eternity) (de M. Kobayashi — 1960) 19 h 00.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Caravans" 18 h 55, 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Elisa, mon amour" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "Le dernier amant romantique" 12 h 55, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Je veux être femme" 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Portier de nuit" 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.
COTE-DES-NEIGES I, 6809 Cote-des-Neiges (735-5528) — "Ice Castles" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
COTE-DES-NEIGES II, — "Water ship down" 17 h 20, 19 h 30, 21 h 15.
CREMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Vas-y maman" 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Sonate d'automne" 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II, — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval (631-8586) — "Lord of the rings" 18 h 45, 21 h 15.
DORVAL II, — "Silent partners" 19 h 00, 21 h 00.
DORVAL III, — "Superman" 18 h 50, 21 h 30.
DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald. (341-3190) — "Same time next year" 19 h 15, 21 h 15.
DÉCARIE SQUARE II, "California suite" 19 h 00, 21 h 00.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Dernier amour" 19 h 15, 21 h 30.
ÉLYSÉE II, "Robert et Robert" 19 h 15, 21 h 30
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) "Brillantine" 19 h 15, 21 h 15.
GREENFIELD II, "Sensations hollandaises" 19 h 05 "Étreintes brûlantes" 20 h 15.
GREENFIELD III, "Superman" 18 h 10, 20 h 45.
GUY, 1435 Guy (931-2912) "The virgin and the lover" 12 h 00, 14 h 40, 17 h 25, 20 h 05, "The art of gentle persuasion" 13 h 25, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) "Qui a tué le chat" 18 h 00, 21 h 45 "Règlement de compte à Philadelphie" 20 h 00.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) "Superman" 18 h 10, 21 h 00.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) "Brillantine" 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL II, "Sensations hollandaises" 19 h 00 "Hambourg, ville du plaisir" 20 h 15.
LAVAL III, "L'arbre aux sabots" 20 h 00.
LAVAL IV, "Serre à l'heure USA" 18 h 10, "La joie de planer" 19 h 50.
LAVAL V, "Superman" 18 h 25, 21 h 00.
LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) "Les 7 cités d'Atlantis" 19 h 25. "Château de rêves" 21 h 15.
LAVAL-ODEON II, "La fureur du danger" 18 h 15, 21 h 40. "Un couple en fuite" 20 h 00.
LOEWS I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Superman" 12 h 55, 15 h 35, 18 h 15, 21 h 00.
LOEWS II, "Silent partners" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
LOEWS III, "Invasion of the body snatchers" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.
LOEWS IV, "Up in smoke" 13 h 10, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30.
LOEWS V, "Force 10 From Navarone" 12 h 25, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.
LONGUEUIL I, Place Longueuil, Longueuil (677-7933) "La fureur du danger" 18 h 15, 21 h 45. "Doc Savage arrive" 20 h 00.
MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) "Cours après moi sheriff" 19 h 30. "Galactica" 21 h 10.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La fureur du danger" 18 h 15, 21 h 45. "Doc Savage arrive" 20 h 00.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) "Silent partners" 19 h 15, 21 h 15.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-0401) — "Bus en folie" 19 h 00 "Brillantine" 20 h 45.
MONTENACH II, "Le grand sommeil" 19 h 15 "F.I.S.T." 21 h 05.
OMEGA I, Place K-Mart, Longueuil (463-3330) "Le rayon bleu" 18 h 25, 22 h 00, "4 milliards en 4 minutes" 20 h 10.
OMEGA II, — "Filles insatiables" 19 h 10, 22 h 10 "Femmes impudiques" 20 h 40.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Robert et Robert" (de C. Lelouch — France 1978) 19 h 30, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, — "Mimi Métallo blessé dans son honneur" (de L. Mariangela. — Italie 1972) 19 h 00, 21 h 15.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Spectacle sur scène: "Maneige" 20 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Every which way but loose" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 05.
PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Brillantine" 19 h 00, 21 h 05.
PAPINEAU II, — "Frissons de l'angoisse" 18 h 05. "Dernière maison sur la gauche" 20 h 00.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le rayon bleu" 18 h 30, 22 h 00 "Le cynique, l'infâme, le violent" 20 h 10.
PARADIS II, "Les dents de la mer" (2e partie) 18 h 00, 21 h 40 "Les planches avant, les filles après" 20 h 00.
PARADIS III, — "Les filles insatiables" 18 h 45, 21 h 45, "Les femmes impudiques" 20 h 15.
PARALLELE, 3683 St-Laurent (843-4725) — "Corridart" et "Tricofil c'est la clef" 20 h 00. "Contre censure" et "Comme des chiens en pacage" 22 h 00.
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Trappe aux filles" 15 h 00, 18 h 15, 21 h 40, "Amour, passion et violence" 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50.
PARISIEN II, — "L'abre aux sabots" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.
PARISIEN III, — "Sensations hollandaises" 13 h 55, 16 h 35, 19 h 20, 22 h 00. et "Etreintes brûlantes" 12 h 30, 15 h 10, 17 h 55, 20 h 35.
PARISIEN IV, — "Mort sur le Nil" 13 h 15, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 30.
PARISIEN V, — "Brillantine" 13 h 25, 15 h 30, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 40.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Same time next year" 19 h 15, 21 h 30.
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "King of the Gypsies" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.
PLACE VILLE-MARIE II, — "Uncle Joe Shannon" 13 h 10, 15 h 05, 17 h 00, 19 h 00, 20 h 55.
PUSSYCAT, 4015 St Laurent (845-5215) — "Bel ami" 11 h 45, 14 h 40, 17 h 35, 20 h 30, "Mad memories of a lifeguard" 13 h 05, 16 h 00, 18 h 55, 21 h 50.
RIVOLI I 6906 St-Denis (277-3125) — "Trappe aux filles" 14 h 50, 18 h 05, 21 h 25, "Amour, passion et violence" 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45.
RIVOLI II, "Sexe à l'heure USA" 12 h 50, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 25, "Tout est permis" 14 h 30, 17 h 20, 20 h 15.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) "L'exorciste" 12 h 35, 16 h 45, 21 h 00, "L'exorciste II — L'hérétique" 14 h 45, 19 h 00.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis "Le rayon bleu" 14 h 15, 17 h 50, 21 h 30, "44 special" 12 h 20, 15 h 55, 19 h 30.
SAINT-DENIS III, "Bilitis" (de D. Hamilton — 1976) 12 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00.
SEVILLE, 2155 Ste-Catherine O. (932-1139) — "The big fix" 19 h 00, "Madame Rosa" 21 h 30, "Night of the living dead" 24 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) "Herschele" 19 h 00, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) "Love bug" 18 h 45, 20 h 45.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) "Chateau de rêves" 18 h 00, 21 h 30, "Les 7 cités d'Atlantis" 19 h 55.
VERSAILLES I, 7285 est, Sherbrooke (353-7880) — "Brillantine" 19 h 00, 21 h 15.
VERSAILLES II, "Trappe aux filles" 18 h 15, "Amour, passion et violence" 19 h 50.
VERSAILLES III, "Superman" 18 h 20, 20 h 50.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Le rayon bleu" "Opération casseurs" 19 h 30.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "La fureur du danger" 18 h 15, 21 h 45, "Doc Savage arrive" 20 h 00.
WESTMOUNT SQUARE, Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Movie, movie" 13 h 00, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 50, 20 h 50.
YORK, 1487 Ste-Catherine O. (937-8978) — "Jabberwalk" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 05.

SUR SCÈNE

CAFE DE LA PLACE, Place des Arts — "L'Amante anglaise" de Marguerite Duras. Tous les jours 19 h 30, 21 h 30. Relâche dimanche.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Ashes" de David Rudkin. Du mar. au sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées, mer.: 13 h 00, sam.: 14 h 00.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Le groupe Conventum, 20 h 30.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) - "En pièces détachées", de Michel Tremblay. Tous les soirs 20 h 30 sauf les dimanches 19 h 30. Relâche vendredi. Matinées, lundi et jeudi 13 h 30.
EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — FM (rock progressif), vendredi 21 h 30, 24 h 00.
LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Gilles Carpentier, clarinette et Diane Mauger, piano. Oeuvres de: L. Mann, L. Bernstein, I. Stravinsky, J. Horovitz, J. Brahms, F. Poulenc, C. Debussy, 21 h 00.
LA CASANOUS, 485 ouest, Sherbrooke (844-3691) — Heavy Feather Boogie Band, 22 h 00, 24 h 00.
LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Michel Therrien, saxe-hautbois et Pascal Mailloux, piano, 22 h 00 et 24 h 00.
L'ESCABEL, 2334 rue Centre, métro Charlevoix (931-8401) ou (931-0695) — "Figure" de Jacques Crête. Du jeu. au dim.: 21 h 00. Sur réservations.
SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Mose Allison. Tous les soirs de 20 h 00 à 3 h 00.
OUTREMONT, Cinéma Outremont, 1248 Bernard (277-4145) — Maneige, 20 h 30.
PATRIOTE, 1474 est, Ste-Catherine (523-1131) — Michel Conte: "En écoutant Vivaldi". Sem. dim.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT, Le Théâtre de l'Equinoxe présente: "Marianne" ou "L'Engagement" de Réjean Vigneault. Du mercredi au dimanche 20 h 00.
SALLE ANDRE-MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610). Dominique Michèle - 20 h 00.
SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Jean Lapointe dans "La grande séance", 20 h 30.
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE, 200 Avenue Vincent-d'Indy, Outremont — Maureen Forrester, contralto et John Newmark, pianiste, 20 h 30.
THEATRE ARLEQUIN, 1006 Est, Ste-Catherine (288-2943) — "Iles grecques" et "pêcheurs d'éponges" 20 h 30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Si les ils avaient des elles", réalisation collective du Théâtre de Carton. Tous les soirs 20 h 30. Relâche les lundis.
THEATRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "La cantatrice chauve" de Eugène Ionesco. Sam.: 20 h 30. Lun. mer. jeu.: 14 h 30. Mar.: 10 h 30. Ven.: 19 h 30.
THEATRE DU CHIENDENT, 453 rue Lindsay, Drummondville (478-1014) — "L'auberge des morts subites" de Félix Leclerc. Jeu. ven. sam.: 20 h 30.
THEATRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Luc Durand, monologuiste dans "Le mode d'emploi, 20 h 30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Le Cid" de Pierre Corneille. Sem.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lundi.
THEATRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.
THEATRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7278) — "Le théâtre de chambre", sur un livret de Jean Tardieu. Du mardi au dimanche 20 h 30.
THEATRE DE QUAT'SOUS, Aux 4 Saoûls Bar — "La truite brune" et "Deux canards" de Jacques Morin. Lun.: 21 h 00. Jeu. ven. sam.: 23 h 30.
THEATRE DU RIDEAU-VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — Relâche.
UNIVERSITE DE MONTREAL, Faculté de musique, 2375 Côte Ste-Catherine — Salle 1020. Les événements du Neuf, dir.: José Evangelista et Lorraine Vaillancourt 21 h 00. Au programme: Stockhausen, Rzewski, de Pablo, Berio, Cardew.
VEHICULE ART, 61 ouest, Ste-Catherine (844-9623) — "Cristallisation" avec Marie Chouinard (danse) et Rober Racine (son) 21 h 00.
CAFE RIMBAUD, 24 St-Stanislas 1-(418) 602-1466 — "Les justes" d'Albert Camus. Tous les soirs 21 h 30 sauf lundi.
CAFE THEATRE LE ZINC, 9 ruelle des Ursulines (694-0232) — "Sylvie, hôtesse de l'air" de Claudine Raymond et Nicky Roy, 20 h 30. Marie Vaillancourt: "Visages" aquarelles, de 8 h 00 à 20 h 00.
GRAND THEATRE, 269 est, boul. St-Cyrille (643-4975) — Salle Louis-Fréchette — "Up with people", 19 h 00, 22 h 00.
GRAND THEATRE, Salle Octave-Crémazie — Au Salon: "Buroctopus" de René Tholy, 12 h 10.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051 — Opéra — Le Feld Ballet, 20 h 30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre — Le Théâtre du Nouveau Monde présente "Le dindon" de Feydeau à 20 h 00. Relâche dimanche.

admission $2.00
LE CINÉMA PARALLÈLE
3682 St-Laurent, 843-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
20h
CORRIDART
TRICOFIL C'EST LA CLEF
22h
CONTRE CENSURE
COMME DES CHIENS
EN PACAGE


UNE ÉBLOUISSANTE COMÉDIE SUR LES SURPRISES DE LA VIE DE FAMILLE!
POUR TOUS
ANNIE GIRARDOT
dans
VAS-Y MAMAN
un film de NICOLE DE BURON
"CRÉ.": SEM.: 7.30, 9.30 - SAM.-DIM.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CRÉMAZIE
ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
"CAR.": SEM.: 5.30, 7.30, 9.30 - SAM.-DIM.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CARREFOUR
STE-CATHERINE · BLEURY 866-8057

cinéma d'Art et d'Essai du saint-denis 3
le saint-denis 3
1590, rue st-denis, montréal 845-3222
VENDREDI · SAMEDI · DIMANCHE · LES 9-10-11 FEVRIER
BILITIS
1976 de David Hamilton 95mn
prix d'entrée : $2.25
horaire : 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h
(modifié pour les films de plus de 120 min.: 12h, 14h30, 17h, 19h30, 22h)
tous les films sont en 35mm sauf quand ils sont marqués d'un * (16mm)

"UN TRÈS BEAU FILM, UN TRÈS GRAND FILM. SI VOUS AIMEZ LE CINÉMA, ALLEZ TOUT DE SUITE VOIR 'L'ARBRE AUX SABOTS'!"
— Francine Laurendeau, Le Devoir
PALME D'OR CANNES 78
à l'unanimité du Jury
L'ARBRE AUX SABOTS
POUR TOUS
UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR ERMANNO OLMI
4e Sem.
PARISIEN: 1.00, 4.30, 8.00; LAVAL: dès 8.00 P.M.
Le PARISIEN 2
486 STE CATHERINE O 866 3856
LAVAL 2
CENTRE LAVAL 688 7776

Une mère, sa fille... Au nom de l'Amour, les cœurs s'ouvrent les sentiments s'affrontent... C'est le moment de vérité.
POUR TOUS
PIERRE DAVID présente
Sonate d'Automne
un film de INGMAR BERGMAN avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM.: 7.30-9.30
SAM.-DIM.: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30


JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES
14 ANS
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

DERNIER AMOUR: sem. 7h 15, 9h 30, sam. 5h 15, 7h 30, 10h 00; dim. 1h 00, 3h 10, 5h 20, 7h 30, 9h 40.
élysée 1
35 MILTON / 842-6053
"DERNIER AMOUR' est un heureux mélange d'espoir et de désespoir, de tristesse et de joie, de vie et de jeu".
— Pascale PERREAULT
un film de DINO RISI
ORNELLA MUTI UGO TOGNAZZI
dernier amour
8e SEM
POUR TOUS
v.f. de Primo Amore

ROBERT ET ROBERT: sem.: 7h 15, 9h 30, sam.: 5h 15, 7h 30, 10h 00; dim.: 1h 00, 3h 10, 5h 20, 7h 30, 9h 40.
élysée 2
La comédie de l'année!
JACQUES VILLERET
César du MEILLEUR ACTEUR
CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY
POUR TOUS

SOLITUDE · RENCONTRE · DISCRÉTION · MARIAGE
6e MOIS
un film de CLAUDE LELOUCH
ROBERT et ROBERT
FRANCIS PERRIN GERMAINE MONTERO REGINE MACHA MERIL
FRANCIS LAI JEAN-CLAUDE NACHON

DERNIÈRES SEMAINES
aussi FRANÇOIS et le chemin du soleil
POUR TOUS
"Jonathan Livingston le goéland"
Un film de Hall Bartlett
Musique de Neil Diamond

FRANÇOIS: sem.: 9h 30, sam.: 5h 15, 9h 30; dim.: 1h 15, 5h 15, 9h 30.
JONATHAN: sem.: 7h 30, sam.: 7h 30; dim.: 3h 30, 7h 30
Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BELANGER

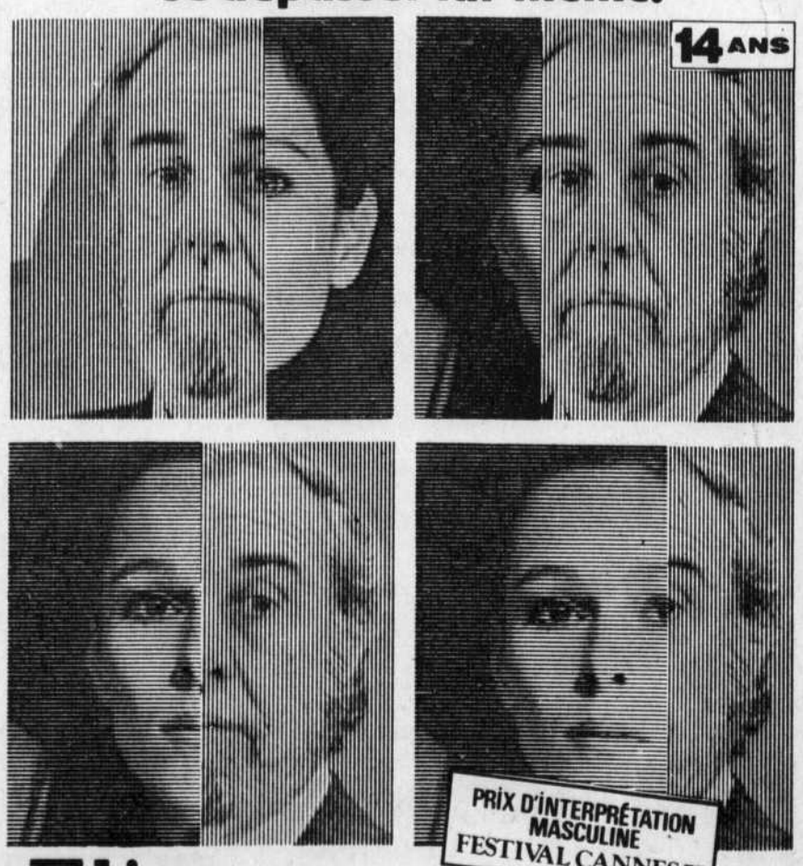
MESSIEURS, C'EST VOTRE TOUR!! l'ère de l'homme objet est arrivée

14 ANS
DAYLE HADDON
GERARD TYBALT
FERNANDO REY
un film de JUST JAECKIN
5ème MOIS à Montréal
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE
Le plus grand concours du siècle que seules les femmes pouvaient imaginer
12:55 - 3:00 - 5:05 - 7:10 - 9:15
Cinéma du COMPLEXE desjardins 2
BASILAIRE 1 288 3141


18 ANS adultes
"Je pense comme une femme et j'aime comme une femme"
JE VEUX ÊTRE FEMME
12:05 - 2:20 - 4:35 - 6:50 - 9:10
desjardins 3
BASILAIRE 1 288-3141

DIRK BOGARDE
un film de LILIANA CAVANI
CHARLOTTE RAMPLING
dans

5e sem.
18 ANS Adultes
PORTIER DE NUIT
Cinéma du COMPLEXE desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:00 - 9:05

"Elisa, vida mia" et ce n'est pas un mince exploit, fait oublier "Cria Cuervos" Carlos Saura en est désormais à se dépasser lui-même.

14 ANS
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE FESTIVAL CANNES 77
Elisa, mon amour.
VF: Elisa, vida mia
avec Géraldine Chaplin, Fernando Rey
un film écrit et réalisé par CARLOS SAURA
Cinéma du COMPLEXE desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
12:05 - 2:20 - 4:35 - 6:50 - 9:10


UNIQUE! ORIGINAL! Le Pilobolus Dance Theatre donnera une série de six représentations au Théâtre Maisonneuve du 12 au 17 février à 20 h 30. Ne manquez pas d'aassister à cette superbe explosion de fantaisie, d'humour et de virtuosité! (Publi-reportage)

Rétrospective de Légaré au Musée des Beaux-Arts

par René Viau

La première grande exposition consacrée au peintre Joseph Légaré s'ouvre ce soir au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Cette exposition de 81 tableaux illustre les intérêts diversifiés de Légaré. L'exposition fut organisé par John R. Porter et Robert Derome sous la responsabilité de la Galerie nationale, en collaboration avec Nicole Cloutier et Jean Trudel, le directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Premier peintre autochtone à introduire dans sa production un vif intérêt pour notre histoire et nos paysages, Légaré peut être considéré comme un des premiers artistes véritablement québécois.

L'exposition couvre toute son oeuvre produite entre 1820 et 1854: allégories de la vie canadienne où l'on retrouve la pensée sociale et politique de Légaré, paysages, scènes de la chronique, compositions consacrées aux Amérindiens, portraits, études et natures mortes, et finalement des copies de tableaux religieux et des portraits de souverains britanniques.

L'Autoportrait de l'artiste sera exposé pour la première fois. On y verra aussi plusieurs autres oeuvres dont une vingtaine de paysages sur papier jusqu'ici attribués faussement à un autre artiste. On admirera également la fameuse et dramatique série de cinq toiles représentant des incendies qui ont détruit les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch en 1845. Ces toiles ont été peintes pour venir en aide aux victimes de ces désastres. Ce sera une occasion unique de les voir rassemblés.

Les oeuvres exposés proviennent de collections privées et publiques, dont le Séminaire de Québec, le Musée du Québec, la Galerie nationale, le Musée des Beaux-Arts de Montréal, le Musée des Beaux-Arts de l'Ontario, le Monastère des Augustines de Québec, la maison des Pères Jésuites...

Trois importantes publications de John Porter accompagnent cette exposition: un catalogue raisonné contenant 236 illustrations dont quelques-unes en couleurs, un *Journal*, et une monographie sur l'artiste. Cette monographie, à venir à une date ultérieure, couvrira tous les aspects de la carrière de Légaré: sa participation à la vie politique de l'époque, ses activités de collectionneur et de connaisseur et sa contribution unique à la création d'un art national. Ces ouvrages, espère-t-on, jetteront une plus grande lumière sur le rôle prépondérant de l'artiste dans l'histoire de l'art canadien du siècle dernier. L'exposition se tiendra jusqu'au 8 mars.

VARIÉTÉS

John Mayall

Un décalage grandissant

par Nathalie Petrowski

La dernière fois que j'ai vu John Mayall, c'était l'année dernière au Forum, en première partie de Gentle Giant. Un programme contradictoire mais qui marquait bien l'évolution erratique du courant britannique. Depuis ses premiers amours dans les caves du blues jusqu'à son mariage d'affaires avec la science et les mathématiques, la musique anglaise vit une grande querelle dans laquelle ni les adeptes du blues ni les technocrates classico-cosmiques peuvent s'entendre.

De retour à Montréal, mais cette fois-ci dans le décor plus approprié du Casino, Mayall commence à porter en lui les symptômes d'un décalage grandissant. Précurseur du blues anglais au début des années 60, parrain d'Éric Calpton, Fleetwood Mac, Jack Bruce et compagnie, Mayall est maintenant presque un grand-père. Âgé de 46 ans, les tempes grisonnantes mais le corps encore intact, il semble engagé dans une course folle pour prouver sa jeunesse, son énergie, sa vitalité. Mayall ne prend plus la peine d'enlever sa chemise sur scène quand la musique se corse, il arrive tout simplement, torse nu, misant un peu trop d'avance sur la légendaire spontanéité de son style. Les premières pièces où chacun, Harvey Mandel à la guitare, Angus Thomas à la basse, Maggie Parker aux voix, Chris Cameron aux claviers et Rubin Alvarez à la batterie, cherche à se réchauffer, dégagent une atmosphère de cirque. À froid, le feeling est forcé, artificiel et la salle le sent. De plus, si Mayall est en forme physiquement, sa voix elle, ne l'est pas. On l'entend à peine chanter et quand à force de tendre l'oreille, on y réussit, la voix est un mince filet, sans corps et sans teneur. Musicalement, les pièces sont bien rendues, quoi que l'absence du violoniste Sugarcane Harris (actuellement en prison) se fait sentir.

Les musiciens jouent trop fort et vite mais il y a dans ce qu'ils jouent trop de spectacle et pas assez de sensibilité. Même Mandel, le célèbre guitariste de Canned Heat, que l'on a retrouvé un peu partout dans l'histoire du rock, aussi bien aux côtés de Papa John, Mike Bloomfield, que des Rolling Stones, joue cette fois-ci sans coeur et sans motivation. Outre Maggie Parker, une jeune et blonde chanteuse qui semble complètement absorbée par la musique et qui chante le blues comme Mayall ne sait plus le faire, on sent de part et d'autre un essoufflement créatif. L'insécurité du métier a entraîné chez l'équipe Mayall, un garrochage sonore systématique. Mayall ne cherche plus à évoluer, ses incursions dans le funk viennent non pas d'un souci d'aventure mais de la peur de ne plus pouvoir se maintenir et d'être dépassé. Obsédé par le besoin d'amuser, de divertir son public, Mayall renie presque l'innovation. Et dans cette course à l'oubli, malgré la sueur et les grands airs, malgré la puissance sonore qui crie, Mayall est une triste parodie de lui-même. Ce n'est plus John Mayall, c'est quelqu'un qui fait semblant de l'être.

L'ABOÎTE À ÉCHOS

Jusqu'à samedi, la danseuse Marie Chouinard interprétera à 21 h à la Galerie Véhicule Art un long solo qu'elle a chorégraphié et qui s'intitule *Cristallisation*. Elle sera accompagnée du musicien Robert Racine qui a créé une partition de « grille », sur ses pas. Marie Chouinard a déjà présenté des extraits de cette oeuvre à l'événement « Qui danse? » à Montréal en décembre dernier ainsi qu'à New York. Véhicule Art, 61 ouest, rue Sainte-Catherine.

■

Les auditions pour l'option Concentration ballet de l'**École Pierre-Laporte** débuteront dans 17 localités du Québec à compter du 24 février. Sont admissibles, ceux et celles qui poursuivent des études secondaires de I à IV, qui désirent devenir danseurs professionnels ou professeurs de ballet, passer un examen portant sur des critères physiologiques et de talent et avoir suivi un entraînement de danse plus ou moins avancé suivant les niveaux (à l'exception du secondaire I). Les candidats sélectionnés à l'une ou l'autre des auditions devront se présenter aux finales qui auront lieu à Montréal le 18 mars. Ceux qui seront admis pourront bénéficier d'une bourse de subsistance pouvant atteindre $990 s'ils sont de l'extérieur de Montréal et de frais de transport de $190. Sur demande, la Commission scolaire Sainte-Croix aidera les étudiants à trouver une famille où loger. Pour tous renseignements (514) 489-4959.

Le jeune pianiste **Marc-André Hamelin** donnera un récital d'oeuvres de Beethoven, Liszt, Fauré, Schumann, Chopin et Hétu au concert Sons et brioches, dimanche à 11 h, à la Place des Arts. Billets, $1.

■

Le célèbre flûtiste Jean-Pierre Rampal donnera lundi prochain à la Place des arts un récital d'oeuvres du 19e siècle principalement, accompagné du pianiste Steele Ritter. Exception faite de la **Sonate No 6 en sol majeur** de Mozart, les autres oeuvres inscrites au programme sont la *Sonate en la mineur, « Arpeggione »* de Schubert, l'*Introduction et le Rondo sur le « Colporteur de Onslow »* de Friedrich Kuhlau, la *Sonate en la majeur* de César Franck et enfin la *Ronde des lutins* d'Antonio Bazzini. Les billets sont de $4 à $9.

■

Mme Huguette Perreault vient d'être élue présidente de la *Société des festivals populaires du Québec*, succédant à M. Michel Desrosiers. Représentante de la région de Saint-Jean-de-Matha au conseil d'administration de la SFPQ depuis 1977, Mme Perreault s'occupe activement du Festival des sucres de sa région. Ont été également élus au conseil d'administration, Mme Laurence Duval de Chicoutimi (secrétaire-trésorière) et M. Marcel Thibault de Mont-Laurier, représentant de la région de l'Outaouais. La SFPQ regroupe actuellement 89 comités organisateurs de festivités populaires répartis dans neuf régions du Québec.



Le célèbre flûtiste français, Jean-Pierre Rampal, donnera un récital le lundi 12 février prochain, à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Accompagné au piano par John Steele Ritter, il interprétera alors des oeuvres de Mozart, Schubert, Daniel Kuhlau, César Franck et Antonio Bazzini.
Les billets sont présentement en vente aux guichets de la Place des Arts aux heures habituelles: $4, $5, $7, $8 et $9. Ce récital est une production de la Régie de la Place des Arts.

(Publi-reportage)

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM CINÉMA DE QUARTIER

Dimanche 11 février:

19h00: ANASTASIE OH MA CHÉRIE
et de paule Baillargeon
21h30: LE GRAND REMUE-MENAGE
de Sylvie Groulx et Francine Allaire

1237 Sanguinet, (métro Berri)
Rés. 284-9352 Entrée: $2.00

«Génial, le meilleur spectacle en ville!» Jean Daigle, Montréal-Express
«À voir et à revoir absolument!» Francine Grimaldi
«Irrésistible, couple le souffle» Maureen Peterson, The Gazette
«Vivant et passionnant jusqu'à la dernière minute!» Pascale Perreault, Journal de Montréal

PAUL BUISSONNEAU DIRIGE LE THÉÂTRE DE CHAMBRE DE JEAN TARDIF



20h30

ASOUS

GUICHET 845-7227



CRÊPERIE BRETONNE

LA BOLEE

Venez déguster les vraies crêpes de Bretagne faites par d'authentiques bretons (83 sortes)
Également variété d'omelettes, salades, poissons, viandes, etc., etc.
Incroyables repas d'hommes d'affaires du lundi au vendredi $2.50
825 est, Laurier (métro Laurier) 274-9179
Cartes de crédit acceptées

CENTRE D'ESSAI DES AUTEURS DRAMATIQUES

Lectures-spectacles

7 et 10 février à 20h30:
LE SCHISME DU GRAND RANG
de Christian Bédard

8 et 9 février à 20h30:
COURTEPOINTE de Ghyslaine Poirier
MEURTRE POUR LA JOIE de Jean-Marie Lelièvre

Entrée libre

A la salle du module art dramatique de l'UQAM, 1406, rue Saint-Denis, pour renseignements: 845 6208

LE DEVOIR

invite 500 personnes à voir le chef-d'oeuvre de
JULES DASSIN,
sélection officielle de la Grèce au Festival de Cannes '78
mettant en vedette
MELINA MERCOURI et ELLEN BURSTYN



PIERRE DAVID
Présente

MELINA MERCOURI ELLEN BURSTYN

CRI DE FEMMES

de JULES DASSIN

"CRI DE FEMMES" a/s Paratel 225 est, rue Roy Montréal, H2W 1M5

NOM _____
ADRESSE _____
APP. _____
VILLE _____
CODE _____ TEL. _____

Ces laissez-passer pour deux personnes seront valables du lundi au jeudi inclusivement, dès le 26 Février au Cinéma LE DAUPHIN 2396 est, rue Beaubien.

FORCES
numéro 44



Décentralisation, régionalisation... pourquoi faire?

Réflexions sur le pouvoir populaire

L'Entraide économique: l'argent des régions, aux régions

Un exemple de développement industriel régional: Canam Manac

Trois écrivains et leur région natale
Antonine Maillet
Gabrielle Roy
Françoise Mallet-Joris

À retourner à FORCES
1450, rue City Councillors
Montréal (Québec) H3A 2E6

☐ Je souscris un abonnement à FORCES
☐ Je desire que mon abonnement parte: du prochain numéro à paraître
☐ du numéro _____

L'exemplaire: Québec, Can. $3.50; Autres pays $4.50

Abonnement: 1 an 2 ans; Québec, Can. $12 $20; Autres pays $15 $25

(Veuillez dactylographier ou écrire en majuscules)

Nom _____ (M./Mme/Mlle) Prénom _____
Rue _____ Ville _____
Prov. _____ Code postal _____
Ci-joint le paiement, soit $_____ (Faire chèque ou mandat-poste au nom de FORCES)

Demandez ce numéro chez votre dépositaire

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM

LES SPECTACLES SUR SCÈNE



* CONVENTUM Les 9-10 février / 20:30 hres /$5.00
* RÉPERCUSSION Les 16-17 février / 20:30 hres /$3.50
* TROTBO LE MAGNIFIQUE Les 23-24 février / 20:30 hres / $3.50
* ARC-EN-SON Les 2-3 mars à 20:30 hres / $3.50
* L'ÉNIM (En duos) Les 9-10 mars / 20:30 hres / $3.50

LE CINÉMA AUTOUR DU POÊLE



* Une sélection de dix films Québécois présentés du 1er février au 11 mars.
* Dimanche 11 février / 19:00 h et 21:30 h
— Le grand remue - ménage et
— Anastasie, oh ! ma chérie.

LES SOIRÉES SPÉCIALES

* Lancement de la campagne de financement au profit du Centre d'Essai Conventum
* LE GROUPE CONVENTUM Les 9-10 février / 20:30 hres / $5.00
* BAL DE LA ST-VALENTIN Le 14 février, à partir de 20:30 hres Bar sur place / $2.00
* BAL DU MARDI-GRAS Le 27 février à partir de 20:30 hres Bar sur place / $2.00

LE THÉÂTRE POUR ENFANTS



* TOUT ÇA POUR DES GUENILLES Présenté par "LE PTITAPTI" (Âge scolaire) Les 4-11-18 février / 14:00 et 16:00 hres
* UNE FIN DE LOUP Par les enfants du paradis Les 21-28 février et le 7 mars à 14:00 et 16:00 hres
* $2.00 (Prix spéciaux pour les groupes)

AU CENTRE D'ESSAI CONVENTUM
1237 SANGUINET RÉSERVATIONS 284-9352

TORONTO

Pétroles en vedette

Les pétroles sont partis comme une flèche à la Bourse de Toronto hier et ils ont gagné 31.67 à 1,874.22. L'indice composé termine en hausse de 11.90 à 1,361.78.

Pour leur part, les minières gagnent 21.30 à 1,239.74, les industrielles montent de 4.92 à 1,092.69 et les financières arrivent dernières avec un petit gain de 0.45 à 1,219.77. Signalons un bond de 41.57 réalisé par l'immobilier. Par contre, les aurifères se sont retrouvés à 53 points plus bas.

Dans l'ensemble, on dénombrait 293 gains et 163 baisses et 233 titres ont conservé leurs positions. Le volume des affaires brassées comprenait 5.71 millions d'actions et, au marché des options 2,219 contrats ont été négociés.

Dans les industrielles, Dome Pete monte de 4 7-8 et $101 3-8, Asbestos Corp. de 3 à 50 1-4, Falconbridge Nickel A de 2 1-4 à 37 1-2, Husky Oil de 2 à 46 1-2 et CPI A de 1 à 19 1-2.

Inglis tombe de 3-4 à $11 3-4, Reed Stenhouae A de 1-2 à 9 7-8, Imperial Oil A de 3-8 à 25 1-8, Ford Motor de 1-8 à 68 et MTS International de deux cents à 40 cents.

Dans le secteur minier, McIntyre Mines progresse de 2 1-2 à $30, Denison Mines de 2 1-4 à 80 et Rio Algom de 5-8 à 38. Campbell Red Lake Mines descend de 2 1-4 à $39 1-2 et Dome Mines de 2 à 99.

Enfin parmi les pétroles, Amalgamated Bonanza Pete gagne 2 à $24 3-4, CanDel Oil 1 1-2 à 37 1-2 et Total Pete 1 1-4 à 19 1-2. Nemco Exploration abandonne 15 cents à $3.10 et American Leduc Pete 1 1-2 à 27 1-2 cents.

Cours fournis par le PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	200	285	285	285	+ 5
Abacus	2700	380	370	370	
Aby Gin w	1100	410	405	410	+10
Abitibi	15650	$18½	17⅞	18	+ ⅛
Abitbi 7½p	z50	48	48	48	
Abitbi 10	951	$56	55½	56	+ 1
Acklands	800	$14¾	14⅝	14⅝	
Action Trd	16689	120	100	106	+ 6
Adanac M	11500	107	100	107	+ 9
Afton Min	6050	$19¾	17⅞	18½	— ½
Agnico E	9440	$7	6¾	6¾	— ⅜
Agra Ind A	700	$6½	6⅜	6½	
Akaitcho	1000	84	84	84	— 2
Albany	2000	58	56	56	— 2
Alt Energy	6942	$19⅞	19½	19⅞	+ ⅜
Alta Gas A	9313	$16⅜	16½	16⅜	+ ⅛
Alta G E p	z80	$26½	26½	26½	
Alta G 9.76	250	$27½	27½	27½	
Alta G 7.60	1000	$25½	25½	25½	
Alta G 6⅜	2850	$24¾	24⅜	24⅜	+ ⅛
Alcan	46150	$42½	41¼	42¼	+ 1
Algo Cent	200	$19	19	19	— ¼
Algoma St	8070	$28¾	28½	28¾	— ⅛
AStel p	300	$27¼	27¼	27¼	
All-Can B	19100	$7	6½	7	+ ½
Almin 4½ p	z12	$38¾	38¾	38¾	
Alum 3rd p	1200	$27	27	27	
Am Bonza	98240	$25¼	23	24¾	+ 2
A Lard	116600	45	39	39	—2½
Am Eagle	40625	273	255	266	+11
Am Leduc	7400	28	27½	27½	—1½
Andres W A	1100	$13⅜	13	13⅜	+ ⅜
Andres W B	675	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅜
Ang C T 290	z20	$33¾	33¾	33¾	
Ang C T 315	z83	$37¼	37¼	37¼	
Ang U Dev	2060	360	350	350	
Aquitaine	6400	$22¾	22⅜	22½	
Argosy	z200	19	19	19	
Argus	z20	$32	32	32	
Args 250 p	100	$32⅞	32⅞	32⅞	— ⅛
Argus B pr	310	$34½	33½	33½	—1⅞
Asamera	10612	$18⅝	18	18½	+ ⅜
Asbestos	7632	$51	47½	50¼	+ 3
Ashland C	300	$33	33	33	
Asoc Porc	1859	143	136	140	— 3
Atco A	5850	$20¼	20	20	— ⅛
Atlas Yk	1000	68	68	68	— 6
BC Sugar A	215	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅜
BP Can	4217	$22½	21⅜	22½	+ ¾
Banister C	3400	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ⅜
Bank BC	170	$35	35	35	+ ¼
Bank Mtl	19719	$25⅜	25⅛	25½	
Bank N S	6766	$24¾	24½	24⅝	
Bk NS r	581968	43	40	42	
Bankeno	1900	230	225	230	+ 5
B Cdn Nat	700	$16⅜	16½	16⅜	+ ⅛
Bartaco	900	275	275	275	— 5
Bary Expl	2500	115	115	115	
Bathrst p	250	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Baton B	500	$14	14	14	
Bay Mills	100	$15	15	15	— ¼
Bell Canad	21318	$64	63⅜	64	+ ½
Bell Apr	z10	$62¾	62¾	62¾	
B. J D pr	z35	$63¼	63¼	63¼	
Bell 2.28	55700	$32½	32¼	32½	+ ⅛
Bell 1.80	300	$23½	23½	23½	
Bell 1.96	2700	$26½	26½	26½	+ ⅛
Bl Hawk	8500	23	22	23	+ 3
Blakwod A	600	480	480	480	+ 5
Bomac A	800	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Bombr	388	$10½	10½	10½	
Bonza O	38240	$5¾	485	5¼	+40
Border C	500	330	325	330	+ 5
Bovis Cor	805	61	61	61	
Bow Valy	7610	$22¾	22⅜	22¾	+ ¼
Bralor Res	2300	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Bramalea	6030	$17¼	16⅞	17¼	+ ⅜
Brameda	53700	250	240	250	+15
Brascan A	26525	$19	18½	19	+ ½
Brscn 8½	100	$28	28	28	
Brenda M	5417	$16¼	16	16⅛	+ ⅛
Bright A	310	$15	14⅞	15	+ ¼
Brinco	435	$6¾	6¾	6¾	
Br Am Bnk	100	$34½	34½	34½	
BCFP	3512	$19½	19⅛	19¼	+ ¼
BCFP pr	z25	$40	40	40	
BC Phone	2255	$17¼	17⅛	17¼	— ⅛
BCPh 4.84	400	$15¼	15	15	— ¼
BCPh 5.15	z20	$61	61	61	
BC Ph 5¾ p	z30	$70	68½	68½	
BCPh 6pr	z5	$69½	69½	69½	
BCPh 6.80	z50	$21	21	21	
BCP 10.16 p	1380	$28½	28⅜	28⅜	
BCP 2.32 p	z50	$33⅜	33⅜	33⅜	
Brooke pr	z25	$19	19	19	
Broul Reef	16000	47	45	47	— 1
Brunswk	34812	$6⅜	6⅜	6½	+ ⅛
Budd Auto	565	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Budd A w	1330	195	190	195	+10
CC Yachts	300	300	300	300	+10
CAE A	1675	$22	21⅜	22	— ¼
Cad Frv	765	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Cad Frv A	1007	$10½	10⅜	10⅜	
Cal Pow A	4604	$40¼	40	40	+ ⅛
Cal P 7 p	z10	$97	97	97	
Cal P 10 p	40	$110	110	110	
Cal P 9.80	z5	$110	110	110	
Cal P 2.36	300	$29	29	29	
Cal P 8¾	50	$107	107	107	
Cam Mine	19500	27½	26	26	— 1
Camflo	8510	$16	15¼	15¼	— ¾
C Chib A	6700	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Camp RL	3950	$41¾	39½	39½	—2¼
Can Cem A	937	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
CCe Cp	200	$16¼	16¼	16¼	
CDC pr B	494	$106⅜	106	106	
Can Malt A	3656	$35½	34½	35	+ ⅞
C Nor West	1360	$10	9½	10	+ ⅜
C Pakrs C	1285	$23	23	23	
Can Perm	1710	$17¾	17¼	17¾	+ ⅜
CPerm 6¾	400	$25¼	25	25	— ¼
CS Pete	8200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Can Trust A	836	$26¼	"26¼	26¼	— ¼
C Trust 7¼	300	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
C Tung	2079	$22¼	22	22	
CCablesy A	1111	$19¾	19¾	19¾	— ¼
C Cable w	4510	54	52	52	— 1
Cdn Cel	8900	$8¾	8⅜	8½	— ¼
C Formost	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
CGE	z10	$28¼	28¼	28¼	
CG Invest	200	$21¾	21¾	21¾	
C Hidrogas	11858	475	455	470	+20
C Homestd	21200	$12	11¼	12	+ ¾
C Hydro pr	350	$13½	13½	13½	+ ¼
Cl Bk Com	14015	$29	28¾	29	
CIL	330	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Cl Powr A	900	77	77	77	+ 2
C Lencour	1000	17	17	17	
C Marconi	100	$9	9	9	
C Merrill	700	$17	16½	17	+ ½
CNat R	3800	335	330	335	
C Occdental	456	$22¼	21⅞	22¼	+ ¼
C Occdntl p	700	$28	28	28	
CP Inve	5575	$25¼	24½	25¼	+ ¾
CP Ltd	34585	$24⅞	24¼	24¾	+ ½
CPL A p	665	$10¼	10¼	10¼	
C Reserve	7970	$13½	13¼	13⅜	
Cdn Sup O	10369	$74½	73½	74¼	+ ¾
Cdn Tire	100	$26	26	26	+ ½
Cdn Tire A	3000	$27½	27	27½	+ ½
C Utilties	5341	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ¼
CU 10¼	300	$27⅞	27⅞	27⅞	
Candel Oil	3125	$37⅛	37	37½	+1½
Canray	1550	186	181	186	+ 1
Canron A	400	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Cara	1850	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Carl OK	5575	475	470	470	
Carl Ap	150	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅜
Carl Bp	525	$31	31	31	+ 3
Carma A	4200	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Carma 8.75	250	$19¾	19⅜	19⅜	— ⅛
Carrier JD	300	285	285	285	— 5
Cassiar	1300	$9⅜	9⅜	9½	
Cassidy L	400	$5¼	5¼	5¼	
Celanese	1475	480	470	470	—10
Celanes 1 p	200	$12	11½	12	+ 1
Celan 175 p	500	$19½	19½	19½	— ½
Ctl Est A	400	$12	11¾	11¾	
Cent Pat	2000	190	190	190	+ 4
Chncir	13025	248	239	248	+ 8
Charter Oi	1100	230	230	230	+ 5
Chib Kay	20900	12	11	11	—1½
Chib M	z200	33	33	33	
Chieftan D	3300	$30	29½	30	+ ½
Chieftain p	550	$113⅞	112	113	+ 1
Chromaco	500	225	225	225	+25
Chrysler	1510	$12	11⅞	12	+ ⅛
CHUM	384	$12	11½	12	
CHUM B	455	$12	12	12	+ ⅛
Coch Will	26048	73	69	69	— 2
Cockfield	300	475	475	475	+ 5
Coin Lake	11000	16	14	14	— 3
Comb Met	5000	38½	38½	38½	+ 1
Cominco	15042	$35¾	35	35¾	+ ¾
CC Tr p	100	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
C Holiday I	10100	$9⅛	9	9	
C Hlns A p	550	$27½	27½	27½	
Coniagas	z100	80	80	80	
Conuco Ltd	5700	$5	480	5	— ⅛
Con Bath A	11255	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Con Pardy	4948	320	315	320	
C Durham	6100	139	137	137	— 2
C Marben	z300	47	47	47	
C Morisn	300	163	163	163	— 4
Cons Pipe	z50	$6¾	6¾	6¾	
Cons Prof	2000	32	31	31	
C Rambler	12800	245	230	231	+ 2
C Rexspar	4000	69	65	69	+ 2
Con Textle	3500	430	430	430	+ 5
Con Distrb	6115	$10½	10¼	10½	+ ¼
Cons Gas	15465	$18¾	18½	18½	— ⅛
Con Gas B	z40	$75½	75½	75½	
Con Gas D	325	$25¾	25½	25½	
Con Glass	1000	$26½	26	26	— ¾
Control F	700	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Conwest	1100	$6¼	6⅛	6¼	
Cooper C	400	$8⅜	8⅜	8⅜	
Cop Fields	19043	$5¼	485	5	+20
Corby vt	350	$27	27	27	+ ¼
Corby B	z10	$25½	25½	25½	
Coseka R	45556	$6⅞	6½	6¾	+ ½
Costain Ltd	7200	$13½	13⅜	13½	+ ¼
Costain w	1100	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Craigmt	31900	$6	5¾	6	+ ⅛
Crain R L	120	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Crestbrk	2100	$10¾	10⅜	10½	+ ¼
Crwn Life	1880	$65½	65½	65½	
Crown 8¾	150	$21	21	21	
Crush Intl	1500	$11½	11¼	11½	+ ¼
Cuvier M	1083	45	45	45	+ 1
Cygnus B	z1	$8	8	8	
Cyprus	18610	$14⅛	13¾	14	+ ¼
Czar Res	11700	$7⅜	7	7⅛	
DRG Ltd A	300	$6¼	6¼	6¼	
Dale-R	500	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Dale-R pr	200	$7	7	7	
Dalmy A	400	$8½	8½	8½	+ ¼
Dalmy C	500	$8½	8½	8½	
Daon Dev	4955	$17½	17⅜	17½	
Daon 8¾ p	2100	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
D Eldona	1785	112	111	112	
Denison	1760	$8⅞	79	80	+ ¾
Dicknsn	9600	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Digtech	5600	325	325	325	
Discovry	2000	91	91	91	— 3
Domanl	7750	$8	7⅞	7⅞	
Dome Mine	1881	$102	99	99	— 2
Dome Pete	20950	$101½	97	101⅜	+4⅞
D Bridge	4434	$31	30½	30½	— ¼
D Citrs A	1400	$5½	5½	5½	
DExplor	41000	30½	28	28	—2½
Dofasco A	10155	$32	31¾	31⅞	+ ⅛
Dofasco p	175	$64½	64½	64½	+ ½
Dom Store	4100	$18	17⅞	18	+ ¼
D Textie	3350	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Domtar	2260	$25	24¾	24¾	— ⅛
Dunde Pal	3000	41	40	41	+ 1
Dunraie	500	39	39	39	— 1
Du Pont	310	$17½	17⅜	17⅜	— ⅜
Dylex L A	650	$14⅛	14	14	— ⅛
Dynamar	12400	142	140	141	+ 1
E-L Fin	1600	$12¼	12	12	— ½
East Mal	16771	173	165	170	
East Sul A	1110	220	212	220	
Econ Inv	600	$18	18	18	+ ¼
Econ Inv p	150	$27⅜	27⅜	27⅜	—2½
Ego Res	15400	375	365	370	+ 5
Elhm A	2800	400	400	400	
Elks Stors	300	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Emco	700	$9	8⅞	9	+ ¼
Emco w	1300	300	290	300	+10
Extndcar	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Extd A	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	
Extd wt	100	325	325	325	—25
Falcon C	16760	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Fibrg Nik A	9727	$37¾	35¾	37½	+2¼
Fed Ind A	600	$6	6	6	+ ⅛
Fed Pion	z40	$35	35	35	
Fed Pion P	10	$117	117	117	
Fidelity Tr	900	$5	495	5	
Finning T	700	$26¾	26¼	26¾	+ ¼
F Cty Tr C	1400	$8½	8⅜	8½	+ ¼
F Mar	13012	70	67	70	+ 7
Foodex p	800	$8	8	8	
Ford Cnda	930	$68¼	68	68	— 1
F Sea A pr	z20	$8⅜	8⅜	8⅜	
Francana	500	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Fraser A	1160	$15	14½	14½	— ½
G&H Steel	450	330	330	330	—10
G M Res	351	400	400	400	
GSW Cl A	130	$7¾	7¾	7¾	+ ¾
GSW Cl B	160	$7	7	7	
Gaitaco A	400	$8½	8	8	— ⅛
Gaz Metr	300	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
G Distrb A	400	$8½	8½	8½	
G Distrb w	2300	280	276	280	
GMC	1627	$66½	65¾	66½	+ ½
Genstar L	14579	$38	37⅜	38	+ ½
Gerin 1st p	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Gesco Dis	700	325	320	325	+ 5
Giant Yk	900	$12¾	12	12	— 1
Gibraltar	74950	$8⅞	8½	8⅝	+ ⅜
Gibe Rityp	1700	$25½	25¼	25½	+ ¼
Goldund M	13500	63	60	62	— 1
Goodyear	3560	$18¾	18¼	18⅜	+ ½
Goodyear p	z10	$33¾	33¾	33¾	
Granduc	7000	122	120	120	— 4
Gt Oil Sds	z13	$9⅞	9⅞	9⅞	
G L Nicki	1000	63	60	63	+ 8
GL Forest	600	$44	43¾	44	+ ⅛
GL For w	1640	$12¼	12	12¼	+ ¼
GN Fin	200	175	175	175	
Gt W Life	40	$105	105	105	
Gt West S	2900	335	325	335	
G Goose A	1500	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Greyhnd	200	$19½	19½	19½	
Guar Trst	z55	$7⅞	7⅞	7⅞	
Gulf Can	4944	$37	36⅜	37	+ 1
Gulfstrem	43500	41½	40	41½	+1½
HCI Hldg	100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅜
H Group A	500	405	405	405	
Hard Crp A	2800	370	365	370	+10
Hard Crp C	2500	365	360	365	
Harlequin	9850	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Harris J A	600	$7¼	7¼	7¼	
H Wood	1000	112	112	112	— 1
Hatleigh A	1620	$6½	6⅜	6½	
Hatleigh B	380	$6½	6½	6½	+ ⅛
Hawker A	3105	$10⅛	10	10⅛	
Hayes D	121	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Highmont	31787	385	350	365	+20
Holinger A	2210	$43	42¾	42¾	— ¼
Home A	1002	$43½	43	43½	+ ½
Home B	z25	$41⅜	41⅜	41⅜	
H Bramor	100	390	390	390	
Hud Bay	72740	$24	23¾	24	
H Bay Co	6157	$22	21⅜	21⅜	— ¼
HBC p	249093	$23	22¾	22¾	+ ⅛
HB Oil Gas	3335	$8	57½	57¾	— ¼
Hu-Pam	13600	26	25	26	— 1
Husky Oil	1885	$46½	45¾	46½	+ 2
Husky E w	200	$24¾	24¾	24¾	— 2
Hydra Ex	25111	52	50	52	+ 2
IAC	9050	$17⅞	17⅜	17¾	
ITL Ind	500	355	355	355	
IU Intl	5725	$13	12⅞	13	+ ⅛
Imasco	350	$38⅛	38	38⅛	+ ⅛
Imasco A p	200	360	360	360	
Imp Gen	1100	$23	22½	22⅝	+ ⅛
Imp Oil A	53994	$25¾	25⅛	25⅛	— ⅜
Inco	101328	$22⅞	22¼	22⅜	+ ⅜
Inco 7.85	1200	$25¼	25	25⅛	+ ⅜
Indal	1800	$14⅛	14	14	— ¼
Indusmin	3900	$15	15	15	
Inglis	6800	$11¾	11¾	11¾	— ¾
Inland Gas	450	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Inind G 10p	100	$28	28	28	
Inter-City	5880	$8¾	8⅝	8¾	
Intrmetco	300	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
IBM	136	$357	355	355	— 4
Int Mogul	1500	$6¼	6	6⅛	
I Mogul A	100	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Int Pipe A	27600	$17⅛	17	17⅛	
Ipsco	4820	$21¾	21½	21½	
Inv Grp A	185	$12⅛	12⅛	12⅛	— ¼
Inv Grp 5 p	150	$21	21	21	
Iron Bay T	600	$6⅜	6½	6⅜	— ⅛
Irwin T A	1450	400	395	400	
Island Tel	1000	$15½	15½	15½	
ISO	18600	282	265	270	
Ivaco A	2600	$14	14	14	
Jannock	6500	$23½	23¼	23½	+ ¼
Jannock 8	755	$14⅜	14½	14½	— ⅛
Jannock w	800	$13¼	13¼	13¼	
Jorex Ltd	35000	37½	36½	37	— ½
Joutel	11800	52	50	51	+ 1
Kaiser Re	11620	$16¼	16½	16¼	
Kam Kotia	11200	450	440	450	+10
Kaps Tran	12800	125	122	125	+ 4
Keen Ind	z400	24	24	24	
Kelsey H	2800	$23⅛	23	23	
Kerr A A	5362	$13	12¾	12⅞	+ ⅛
K Anacon	13533	30	26	27	+ 1
Labatt A	3811	$21	20½	21	+ ⅜
Lab Min	230	$42	42	42	— ¼
Lacana	12700	$6½	6½	6⅜	— ⅛
Lacana w	200	435	435	435	
Laidlaw A	750	$19¾	19¾	19¾	
L Ont Cem	2700	$5¾	5½	5½	
L Shore	z50	315	315	315	
Lasitr Km	3500	62	61	61	— 1
Laurasia	15875	29	27	27	— 2
Lau Fin	3613	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Lau F l.25	350	$20	20	20	
Leigh Inst	6740	$9¼	9	9¼	+ ¼
Levy Apr	500	$6½	6½	6½	
Liberian	100	$7½	7½	7½	+ ⅛
LL Lac	1291	284	280	284	+ 4
Lob Co A	440	470	470	470	
Lob Co B	2500	450	450	450	
Lob Co pr	z25	$29	28⅜	28⅜	
Lob Ltd Bp	100	$19¾	19¾	19¾	
Lochiel	2800	320	310	320	+10
Lytton M	2220	32	32	32	+ 4
MDS Helth	3480	$9⅜	9¼	9⅜	+ ¼
MICC	100	$10	10	10	
MICC A	z20	$26⅞	26⅞	26⅞	
Micc 8p	300	$26½	26	26½	+ 1
MPG Inv p	250	$14½	14½	14½	
MTS Inter	3000	40	40	40	— 2
Maclarn A	600	$17	16¾	16¾	+ ⅛
Mclan H A	652	$20	19¾	19¾	
MB Ltd	8896	$23	22¾	23	+ ¼
Madeline	40473	173	144	161	+19
Madsen	1200	92	92	92	— 1
Magna A	1800	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Magnetcs	13950	195	191	194	+ 2
Maisiln I	100	440	440	440	+35
Majstc Wil	18800	310	305	310	+ 5
Malartic	588	72	72	72	+ 2
M Lf Gard	z10	$28¾	28¾	28¾	
Maritime	1548	$24	23¾	23¾	— ¼
Markel F	200	$6¼	6¼	6¼	+ ½
Mark Spnc	2800	$8⅜	8⅛	8⅜	— ⅛
Mass Fer	2470	$11	10¾	11	+ ⅛
Mas F A	500	$17¾	17⅜	17¾	+ ⅛
Mas F B	2640	$17¼	17	17⅛	
Matchan	41500	20	17½	19½	— ½
Matgmi A	5400	$18	17⅞	18	+ ¼
Mc Adam	1000	27	27	27	— 2
McGraw H	200	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Mc Intyre	26310	$30¼	27⅞	30	+2½
McLaghin	7525	$11¼	11⅛	11⅛	
McLghl 9 p	800	$21¾	21½	21½	— ½
McLghl w	3100	$6⅜	6⅛	6¼	+ ⅛
Melcor	6300	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
Mercantil	5835	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
Merland E	15450	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Met Trust	660	$32½	32½	32½	
Midcon	300	146	145	145	— 1
Minri Res	4600	175	175	175	+ 5
Molson A	2015	$23⅞	23¾	23⅞	+ ⅜
Molson B	600	$22¾	22	22¾	+ ⅜
Monenco A	300	$12½	12¼	12½	
Mtl Trust	300	$21¼	21¼	21¼	
Moore	30522	$34⅛	33¾	34⅛	+ ¼
Muncpl SL	800	$7	7	7	+ ⅛
Murphy	6100	$15	14⅞	15	
NBU Mine	39500	172	155	160	+ 5
Nat Drug	z195	$12½	12¼	12⅜	
Nat Pete	12080	69	68	69	+ 3
Nat Sea A	z78	$21⅜	21⅜	21⅜	
Nemco	10900	320	310	310	—15
Neomar	128	170	170	170	+ 5
NB Tel	1006	$22¼	22¼	22¼	
NB Tel 1.85	690	$21½	21½	21½	
N Goldvue	25500	16	15	16	+ 1
N Kelore	3500	18½	17	17	
N Que Ragl	1900	171	170	170	
N Senator	14000	11	10½	11	
N York Oil	2775	273	260	260	—10
Nfld LP A	1225	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
Nfld Tel	1200	$10⅜	10½	10⅜	— ⅛
Nfld Te 975	590	$23½	22¾	23½	+1⅛
Nfld Te 885	720	$21⅞	21¾	21¾	
Nick Rim	z100	18	18	18	
Noma A	500	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ¼
Nor Acme	24500	15	13½	15	+ 2
Noranda A	65968	$41¾	41¼	41¾	+ ⅜
Norbaska	1100	55	55	55	— 2
Norcen	58632	$17¼	16½	17⅛	+ ½
Norlex	8500	11	11	11	—1½
Normick P	600	$6½	6

Nordair et Québecair

Le projet de fusion risque d'avorter

par Michel Nadeau

Un désaccord entre les principaux actionnaires de Québecair et les dirigeants de la Fédération des Caisses d'entraide économique d'Alma risque de faire échouer le projet de fusion des compagnies Québecair et Nordair.

Le sujet de mésentente provient du fait que le principal actionnaire de Québecair, le financier montréalais Howard Webster insisterait pour conserver la majorité des actions de la nouvelle compagnie, née de la fusion de Québecair et de Nordair.

« Les Caisses d'entraide ne veulent pas contrôler la nouvelle compagnie mais nous ne voulons pas non plus qu'un actionnaire de l'extérieur donne ses ordres au conseil d'administration. Les membres du conseil doivent prendre les décisions en tenant compte des intérêts des différents groupes d'actionnaires » a déclaré hier au DEVOIR le président de cet organisme, M. Jacques Gagnon.

Présentement, Air Canada détient 86% des actions de Nordair alors que les Caisses d'entraide possèdent 11% des titres votants. Même si Québecair parvenait à acheter le bloc d'Air Canada, il ne pourrait fusionner complètement sans le consentement des Caisses, actionnaire minoritaire de Nordair.

Les Caisses d'entraide, Québecair et une firme ontarienne, Laidlaw Transport convoitent tous trois Nordair. Des rencontres ont déjà eu lieu entre les représentants d'Air Canada et certains des aspirants.

Québecair est la propriété de M. Webster et de sa compagnie, Imperial Trust dans une proportion d'environ 60% alors que M. Alfred Hamel, président de Québecair et homme d'affaires du Lac Saint-Jean détiendrait près de 40% des actions. Québecair est ainsi disposé à acheter Nordair et, éventuellement céder une participation aux Caisses d'entraide dans la nouvelle compagnie.

Toutefois, les Caisses d'entraide ne veulent pas d'un actionnaire majoritaire mais de plusieurs actionnaires minoritaires.

Parmi les autres groupes qui pourraient éventuellement participer, M. Gagnon mentionne les Gens de l'air et les autres employés de la compagnie d'aviation. Dans le cas de Nordair, il faudrait faire une place aux pilotes anglophones, membres de la CALPA.

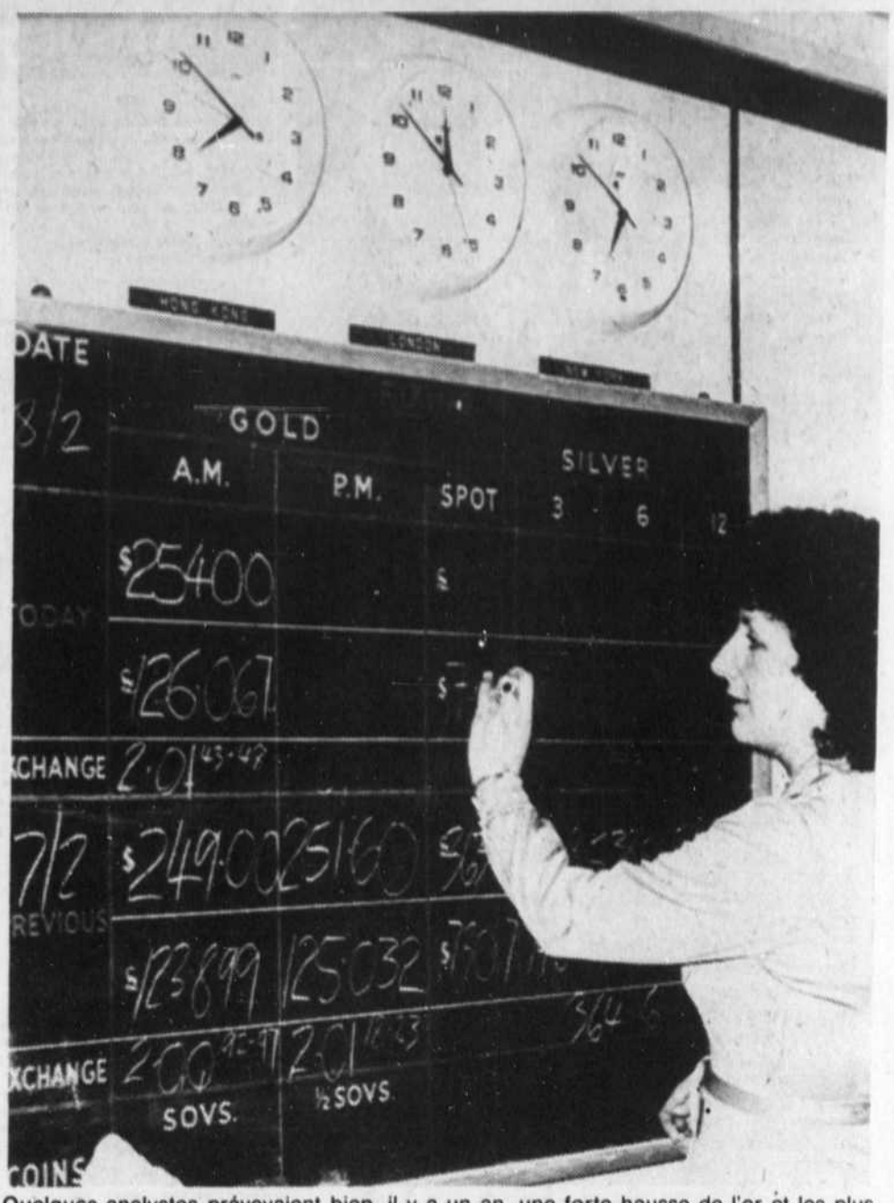
« Il faut que les employés se sentent impliqués pour offrir un meilleur rendement et participer ainsi à la croissance de la compagnie » soutient M. Gagnon qui souhaite ainsi voir les employés et leurs associations acquérir des blocs d'actions.

Si cette initiative est fort louable sur le plan des relations de travail, elle peut cependant amener des complications dans le domaine politique en raison des antagonismes passés entre les Gens de l'Air et les pilotes anglophones. De plus, existe un danger de politisation de cette transaction si les Gens de l'Air entrent trop rapidement dans le décor, ce qui serait très mal vu à Ottawa.

En attendant, les Caisses d'entraide veulent rencontrer le plus tôt possible la direction d'Air Canada afin de discuter de l'acquisition de Nordair. M. Alfred Hamel n'a pu être rejoint pour connaître la situation générale des pourparlers Québecair-Air Canada.

« Si les dirigeants de Québecair maintiennent leur intention de garder le contrôle majoritaire de la compagnie, ils nous forcent à conclure une entente avec Air Canada qui souhaite conserver une position minoritaire dans Nordair », affirme M. Gagnon.

En attendant, les dirigeants des Caisses d'entraide n'ont pas été éblouis par la courtoisie d'Air Canada qui a désigné trois de ses cadres au conseil d'administration de Nordair. Aucun fauteuil n'a été offert aux gens des Caisses d'entraide qui possèdent plus du dixième des actions de la compagnie.



Quelques analystes prévoyaient bien, il y a un an, une forte hausse de l'or et les plus aventureux voyaient l'once d'or se rapprocher des $250... Les événements d'Iran et la menace de pénurie de pétrole qui pèse sur le principal producteur aurifère, l'Afrique du Sud, ont fait grimper à $254 l'once, un record historique enregistré à Londres hier midi.

L'or touche 254 mais ferme à 250

(DEVOIR, AFP-Reuter) — L'or a battu hier un nouveau record, puisqu'il valait $254.5 l'once dans l'après-midi à Londres, pour clôturer à $250.375, presque au même niveau que mercredi soir ($250.5).

La baisse de l'or en fin d'après-midi va de pair avec une remontée du dollar américain à la suite d'une déclaration du secrétaire américain au Trésor M. Michael Bluementhal.

M. Blumenthal recommande une intervention plus active de la réserve fédérale pour stabiliser la devise américaine. Le dollar valait peu avant la clôture à Londres 1.8525 mark contre 1.8390 mercredi soir. Au contraire, la livre ne valait plus que $2.0140 contre $1.9970 quelques minutes avant la clôture, les cambistes jugeant insuffisant le relèvement du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre.

Pourtant, il s'agit d'un taux voisin du taux record atteint lors de la dernière grande crise du sterling en 1976, 15%. La banque centrale britannique a en effet annoncé hier que son taux d'escompte passait de 12.5 à 14%. Le gouvernement britannique veut, par cette mesure de refroidissement, lutter contre les effets inflationnistes attendus des récentes augmentations de salaire de 15 à 20%. La City estime que le taux de 14% ne suffira pas à endiguer l'inflation.

La livre sterling terminait cependant sa journée sur une note optimiste, remontant à $2,005 contre $2.0140 mercredi soir, parce que la Banque d'Angleterre a revalorisé le montant de ses réserves officielles en comptablisant selon le nouveau prix de l'or la valeur de son stock d'or, encore estimé à $42 l'once (au lieu de $250).

Quant au dollar canadien, il perdait hier 6/100 sur les marchés financiers new-yorkais, pour clôturer à $83.77 cents américains.

D'autres métaux précieux sont aussi entraînés à la hausse par le mouvement de l'or. Il s'agit notamment de l'argent et du platine. Ce dernier métal a coté hier $425.5 l'once contre $418 la veille.

Les Ciments du Saint-Laurent haussent leurs profits de 67%

La direction des Ciments du St-Laurent vient de faire mentir les sombres prévisions avancées par certains analystes en affichant des ventes et des bénéfices records pour 1978.

Le volume des ventes a progressé de 16% pour atteindre le niveau de $232 millions. Cette augmentation provient des livraisons accrus à l'usine de Kingston, dans l'État de New York et d'un accroissement des exportations à destination du marché américain.

Les profits sont passés de $7.6 millions en 1977 à un sommet de $12.7 millions. Avant poste extraordinaire, il s'agit d'un gain de $4.04 par action et, en ajoutant un bénéfice de $716,000 provenant de la vente de terrains à Toronto, les résultats se situent à $4.27 soit presque le niveau record de $4.30 touché en 1975.

À la Bourse, le titre se transige maintenant à $23.50 après avoir longtemps stagné autour de $15. En effet, Ciments du St-Laurent était boudé par certains courtiers anglophones qui lui reprochent une trop grande concentration d'activités au Québec et un rapport dette/équité trop élevé. Ainsi, la maison Richardson Securties de Winnipeg ne voyait qu'un mince profit de $2.50 en 1978 ce qui est loin des $4.03. Pour l'an prochain, l'analyste avance de $2.65.

Or, dans un communiqué, le président de cette filiale à 42% de Holderbank Financière Glaris de Zurich en Suisse, M. Jacques Giasson déclare: « La tendance favorable des profits devrait se maintenir en 1979. » La fermeté du marché américain devrait compenser pour le bas niveau d'activités de ce côté-ci de la frontière.

En novembre dernier, la compagnie a majoré son dividende trimestriel de 25% le faisant passer de 28.5 cents à 35 cents.

Brascan
LIMITED

(incorporée selon les lois du Canada)

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le Conseil d'administration de la Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de vingt-cinq cents (25 cents) par action (en monnaie des États-Unis) sur les actions convertibles ordinaires sans valeur nominale ou valeur au pair de classe A, classe B et classe C, PAYABLE le 30 avril 1979 aux actionnaires inscrits à la fermeture des cours le 1er avril 1979.

Le dividende payable sur les actions ordinaires convertibles classe A représentées par des certificats d'actions au porteur ne sera payé que sur cession de ces certificats d'actions au porteur (avec coupons nos de série 154/160, tous deux inclus, avec talons attachés) en échange de reçus de dépôt international au porteur émis par Morgan Guaranty Trust Company of New York à Bruxelles en Belgique, au compte des actions ordinaires convertibles classe C de la Compagnie ou pour les certificats d'actions enregistrés de la Compagnie. Les certificats d'actions au porteur (avec coupons nos de série 154/160, tous deux inclus, avec talons attachés) peuvent être cédés pour échange à:

CIK
59, rue de Namur
1000 Bruxelles
—ou—
Morgan Guaranty Trust Company of New York
35, avenue des Arts
1040 Bruxelles

DATÉ à Toronto, Canada, le 30e jour de janvier 1979.

Par décision du Conseil d'administration,
L. A. ALLEN
Secrétaire

Les agents de transfert de la Compagnie sont National Trust Company, Limited, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada; et Citibank, N.A., New York, N.Y., U.S.A. Tout changement d'adresse devrait être transmis rapidement au National Trust Company Limited au 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE – LOCATION ● LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, De WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. — Jaime W. Dunton
John Ciaccia, M.A.N. — M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever — Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron — Marc Charbonneau
Robert Caron — Maurice Trudeau
Émilien Brais, c.r. — conseil

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

DÉDUCTIBLE D'IMPÔTS
RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE
10 3/8%* ANNUEL, SUR CAPITAL, PLUS INTÉRÊT PAYÉ SUR LES INTÉRÊTS, À UN TAUX VARIABLE
ou
10 1/8%* INTÉRÊT COMPOSÉ ANNUELLEMENT SUR LE CAPITAL ET LES INTÉRÊTS.
TERME DE 3, 4, 5 ANS— DÉPÔT MINIMUM $500.
*CAPITAL ET INTÉRÊTS GARANTIS – AUCUNS FRAIS
Taux sujets à changements. Les régimes souscrits n'en sont jamais affectés.

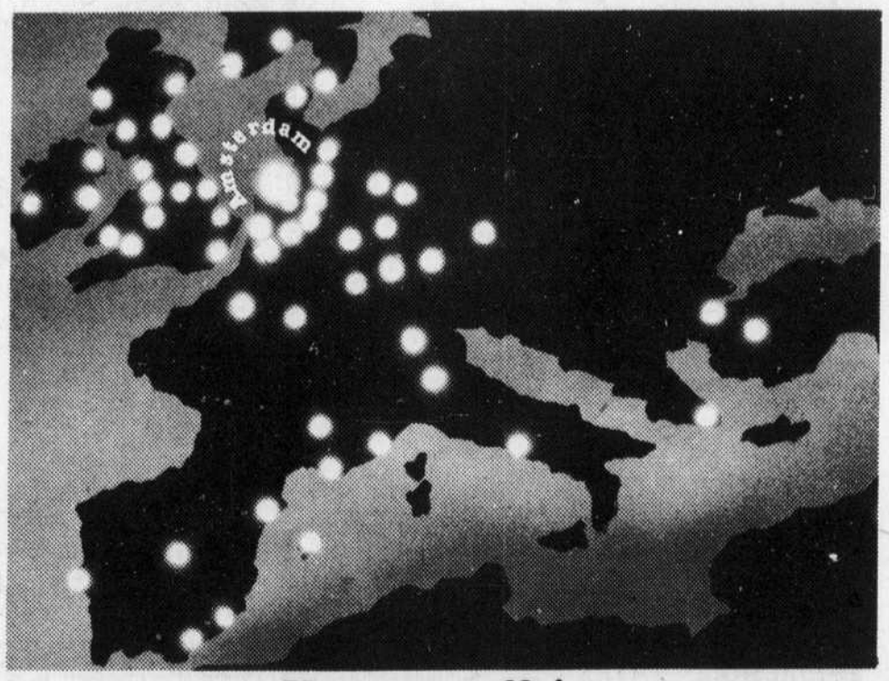
CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI
10 3/8%* TERME DE 3, 4, 5 ANS DÉPÔT MINIMUM DE $500.
Appelez les Fiduciaires ou informez-vous auprès de l'un des 111 directeurs de succursales de La Banque d'Épargne.
UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE
1253 ave McGill College, Montréal, Tél: 878-3351
401 boul. Labelle, Place Rosemère, Tél: 621-0715
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal, Tél: 253-1720

Brascan
LIMITED
(incorporée selon les lois du Canada)
AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le Conseil d'administration de la Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de cinquante-trois cents et un huitième (53 1/8 cents) par action (en monnaie du Canada) a prélever sur l'excédent d'exploitation existant pour l'exercice de 1971, sur les actions privilégiées de la série A sur l'impôt prorogé égales à 8 1/2% à la valeur nominale de $25 émises de la Compagnie, PAYABLE le 13 avril 1979, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 mars 1979.
DATÉ à Toronto, Canada, le 30e jour de janvier 1979.
Par décision du Conseil d'administration,
L. A. Allen
Secrétaire
Les agents des transferts de la Compagnie en ce qui concerne les actions privilégiées de l'impôt différé de l'ordre de 8 1/2% sont National Trust Company, Limited, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada. Tout changement d'adresse devrait être transmis rapidement au National Trust Company Limited au 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3.

L'épargne-impôt du Trust Général
10 1/4% garanti
L'épargne-retraite garantie du Trust Général vous assure ce taux d'intérêt annuel sur vos dépôts de 5 ans (minimum $500). Les intérêts de vos placements à capital et intérêts garantis sont réinvestis annuellement au taux alors en vigueur pour des dépôts garantis de 5 ans.
Communiquez avec nous pour connaître les autres types de placements auxquels vous avez accès au Trust Général. Nos conseillers en services financiers et fiduciaires vous aideront à choisir le type de placements qui répond le mieux à vos objectifs.
Pour prendre rendez-vous demandez le poste 2000. Nous acceptons les frais d'appel.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
909 ouest, boul. Dorchester, Montréal 866-9641, 1, Vincent d'Indy, Outremont 739-3265, 1350, Royale, Trois-Rivières 379-7230, 1091, chemin Saint-Louis, Québec 688-0630, 300, Côte du Passage, Lévis 833-4450, 298, boul. Thériault, Rivière-du-Loup 862-7286, 12 est, Saint-Germain, Rimouski 724-4106, 690, boul. Laure, Sept-Îles 968-1830, 494, Champs-Élysées, Chicoutimi 549-6490, 585 ouest, Collard, Alma 668-3391, 120, Principale, Hull 771-3227, 66, Slater, Ottawa 238-4900
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Aucune n'est plus faible.


Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage – éviter d'inhaler
Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg



Vous avez affaire en Europe? KLM a les correspondances qu'il vous faut.

Pour KLM, c'est une affaire de tous les jours de vous conduire n'importe où en Europe. Comment cela? Nous sommes une ligne aérienne efficace et notre aéroport international d'Amsterdam est très bien organisé. Des plus fonctionnels, il ne forme qu'une seule aérogare reliée à plus de 39 villes d'Europe.

Par exemple:
Genève Arrivée 09 h 50, sans escale
Hambourg Arrivée 09 h 30, sans escale
Stockholm Arrivée 10 h 20, sans escale

Complétons la liste: **Alicante, Anvers, Athènes, Barcelone, Bâle, Berlin, Brême, Bruxelles, Copenhague, Dusseldorf, Eindhoven, Enschede, Francfort, Gothenbourg, Groningue, Hanovre, Helsinki, Lisbonne, Luxembourg, Lyon, Maastricht, Madrid, Malaga, Marseille, Milan, Munich, Nice, Oslo, Palma de Majorque, Paris, Rome, Salzbourg, Stavanger, Strasbourg, Vienne et Zurich,** plus 18 autres destinations en Grande-Bretagne et en Irlande. Non, nous ne manquons pas de correspondances en Europe!

Si vous expédiez du fret en Europe sans y aller personnellement, vos correspondances n'en seront pas moins efficaces.

Prenez, pour vous-même ou pour votre fret, l'un de nos réactés géants de Montréal à Amsterdam n'importe quel jour sauf le lundi, et de Toronto à Amsterdam tous les jours sauf le samedi (en collaboration avec notre partenaire, CP Air). Demandez à votre agent de voyages de vous aider à faire vos arrangements. Nos correspondances feront le reste.

KLM
La ligne aérienne digne de confiance de Hollande



Le cinéaste André Melançon (à gauche) recevait hier des mains de la présidente de l'Association des critiques de film du Québec, Francine Laurendeau — également collaboratrice du DEVOIR — le prix de $3,000 offert par l'Association pour son film *Comme les six doigts de la main*. À droite, le directeur général de l'Institut du cinéma du Québec, M. Roch Demers. (Photo Jacques Grenier)

À l'institut Archambault

Les détenus mettent fin à leur grève

Les détenus de l'institut Archambault à sécurité maximum ont mis fin hier à leur grève de trois jours et ont repris leur horaire habituel de travail et de récréation.

Le directeur adjoint de cette prison fédérale située à Sainte-Anne-des-Plaines, M. Laval Marchand, a précisé que la grève des détenus s'était déroulée dans l'ordre et n'avait été marquée d'aucun incident. Hier, les détenus se sont conformés à l'horaire habituel d'avant la grève.

« Les détenus, d'expliquer M. Marchand, ont décidé qu'ils avaient fait valoir leurs revendications et que l'administration était suffisamment informée de leurs demandes ».

Les autorités pénitentiaires soutiennent que la grève, qui a débuté tôt lundi matin, a été déclenchée par des détenus militants qui voulaient protester contre la fermeture de la grande salle de récréation après trois violentes confrontations entre détenus et gardes.

Les 330 détenus, ajoute l'administration, n'ont pas prisé que des gardes patrouillent cette salle de récréation durant les périodes de jeu, mais c'est justement à cause de ces incidents de violence entre détenus et à la suite de plusieurs tentatives d'évasion que la salle de récréation a été fermée.

La Ligue de défense des droits des détenus, filiale de la Ligue des droits de l'homme, a soutenu tout au long de la grève que les détenus avaient décidé de cette mesure draconienne pour appuyer des demandes présentées au mois d'octobre, demandes portant sur l'amélioration des conditions de détention.

Des accusations seront portées aujourd'hui contre J.-P. Charette

Un ancien membre du Front de libération du Québec, qui est revenu au Canada le mois dernier après dix ans d'exil, sera accusé aujourd'hui sous trois chefs d'accusation relativement à des attentats à la bombe, a révélé un procureur de la Couronne.

Jean-Pierre Charette, 35 ans, est revenu au Canada de Cuba, le 14 janvier et a été remis en liberté un jour plus tard en attendant l'enquête d'un commissaire aux incendies sur les attendats à la bombe de 1968-69, à Montréal.

Le commissaire aux incendies du Québec, Me Cyrille Delage et l'avocat de Jean-Pierre Charette, Me André Williams, ont refusé de commenter la décision de ne pas procéder à l'enquête de la Commission des incendies et de passer immédiatement au procès.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

JOYAL, J. Alcide. — Au Foyer Nicolet, le 7 février 1979 à l'âge de 83 ans, est décédé M. J. Alcide Joyal époux de feu Claire Trudeau. Il laisse dans le deuil 3 soeurs; Rose Joyal de Nicolet, Mlle Rose Alma Joyal du Foyer de Nicolet, Sr. Jeanne Joyal (soeur de la Présentation) de Prince Albert, Saskatchewan, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 février. Le convoi funèbre partira du salon J.N. Rousseau et frère Ltée No 1370 boul. Louis Frechette à Nicolet, pour se rendre à la cathédrale de Nicolet où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière St-Rémi, cté Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

GERARD BERGERON

Les membres de la famille de Gérard Bergeron remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par visite, offrandes de messes, fleurs, dons, assistance aux funérailles, lors du décès de ce dernier, survenu subitement le 5 janvier 1979. Veuiller considéré ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

à JEAN XXIII



pour faveur obtenue

P.B.

NÉCROLOGIE



FORTIN, Père Jules, S.J. — À l'hôpital Royal Victoria de Montréal est décédé le mardi, 6 février le Père Jules Fortin, jésuite.

Né à Montréal, le 8 juin 1915, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus le 15 septembre 1935. Après des études de littérature et de philosophie, il fut régent au Collège Jean-de-Brébeuf, où d'ailleurs il avait préparé son baccalauréat ès arts. Ordonné prêtre le 13 juin 1946 dans la chapelle du Collège Brébeuf, il y revenait comme professeur en 1948. De 1949 à 1954 il poursuivait sa carrière de professeur au Collège des Jésuites de Québec. En 1954 il était de nouveau professeur à son Alma Mater et y demeurait jusqu'en 1965. Après un recyclage d'un an, il prêtait son concours à l'Institut de Pastorale de Montréal de 1966 à 1971. Finalement, après quelques brefs ministères variés, il optait de servir comme conseiller moral au Carrefour Le Moutier, dans le métro de Longueuil. Il y fut présent et actif jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Le P. Fortin laisse dans le deuil ses frères André, Armand et Bernard, sa belle-soeur Gabrielle Hébert, son neveu Luc, ses nièces Joanne et Stéphanie.

La dépouille mortelle sera exposée au Salon Dallaire et Vallée, 1111 ouest rue Laurier, à partir de jeudi après-midi, le 8 février. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 février, à l'église Saint-Viateur d'Outremont, angle Laurier et Bloomfield, à 11 heures. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté, à St-Jérôme.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Au lieu de fleurs on suggère des offrandes de messes ou de dons pour les oeuvres du P. Fortin (Le Moutier) à l'adresse de la Résidence Ignace-Bourget, 1214 rue de la Montagne, Montréal H3G 1Z1.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS

Avis est par les présentes donné que BERTHE GAGNÉ, étudiante infirmière, résidant et domiciliée au 10350 Bois de Boulogne, apt 316 à Montréal, dit district, s'adressera au Ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de BETTY GELINAS.

Descôteaux, Murray & Boucher
Procureurs de la requérante.

AVIS

Avis est par les présentes donné que WING MAN TSANG, étudiant, résidant et domicilié au 1251 Place Ste-Croix à Ville St-Laurent district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de RAYMOND WING MAN TSANG.

Descôteaux, Murray & Boucher
Procureurs du requérant.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures de SITAC INC., ayant son unique place d'affaires au 136 est de la rue St-Paul à Montréal, en faveur de L'INSTITUT QUEBECOIS DU CINEMA, en date du 10 janvier 1979, a été enregistré à Montréal le 22 janvier 1979 sous le numéro 2943690.

INSTITUT QUEBECOIS DU CINEMA

Avis est donné que René C. Dubois Inc. 1881, rue Denault, Sherbrooke, détenteur du permis ou de l'attestation no. M-508282-002 -00 région 5 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation en faveur de Antonio Roussy 691 Lavigerie Sherbrooke, région conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

1ière parution 8 février 1979
2ième parution 9 février 1979
3ième parution 10 février 1979.

PRENEZ AVIS que Félix Béchard, Lachine, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Réal Perreault, LaSalle, le permis no. M-508090 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10.

Toute personne intéressée peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke à Montréal.

1ière publication: 8 février 1979
2ième publication: 9 février 1979
3ième publication: 10 février 1979
FERDINAND ROY, Procureur
HOGUE CHOUINARD GOUIN ROY
1259 Berri, Suite 230,
Montréal, Québec,
H2L 4C7.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Avis est donné que ROGER LÉGER (Location Raude Motor Enrg.) 474, Boul. Hardwood, Dorion, détenteur du permis de location # M-600-845 de Location à court et à long terme de véhicules de commerce et de livraison (fourgons et camions) tels que stipulés à l'article 1, paragraphe 9 du Code de la Route en excluant toutefois le tracteur, la remorque et la semi-remorque, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de RAUDE MOTOR LEASING LTD. 474, Boul. Hardwood, Dorion, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

1ière parution: 8 février 1979
2ième parution: 9 février 1979
3ième parution: 10 février 1979.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille
(Divorces)

NO: 500/12-084272-792

DAME PAULINE DESJARDINS,
Requérante
-c-
GERMAIN PRESSEAULT,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé GERMAIN PRESSEAULT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 6 février 1979.

ARMAND BEAULIEU

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-000573-798

RANDY SMYTH
Demandeur
-vs-
ABE VININSKY
DAVID N. VININSKY
ALLAN GOODIS
(SKYWAY TAXI CO.)
-et-
WAYNE CUMMINGS
-et-
HIGHWAY VICTIMS IDEMNITY FUND
Défendeurs

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs, WAYNE CUMMINGS et ALLAN GOODIS, d'adresse inconnue, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à leur intention au bureau du protonotaire au Palais de Justice, 10 est, rue St-Antoine, à Montréal. À défaut par vous de signifier ou de déposer dans les délais susdits, votre comparution, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, le 5 février, 1979.

RONALD CHASSÉ, Registraire

Liberman, Segall et Associés
1303 avenue Greene,
Suite 401,
Montréal, Québec
H3Z 2A7
Tél.: 937-3976

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS que la corporation Gestion R.G.R. Inc. s'adresse à la C.T.Q. afin de recevoir l'approbation requise sur le transfert de toutes les actions de la compagnie Autobus Léo Auger Inc., détentrice du permis 1878-a, actuellement émises au nom de Léo Auger, lequel dans un premier temps a acquis toutes celles des actionnaires minoritaires, à savoir:

Robert Auger 40 actions ordinaires
Colette Auger 500 actions ordinaires

cette dernière acquisition n'étant pas soumise toutefois à l'acceptation de la C.T.Q. et étant fournie sur la présente, à titre d'information additionnelle.

De plus, la corporation Gestion R.G.R. Inc. suite à cette acquisition demande le maintien du permis de Autobus Léo Auger Inc.

Les actionnaires de Gestion R.G.R. Inc. étant les enfants de Léo Auger et se répartissent comme suit:

Robert Auger Président 1 action ordinaire
Gilbert Auger Secrétaire-Trésorier1 action ordinaire
Richard Auger Vice-Président 1 action ordinaire

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la C.T.Q., 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

1ière publication: le 8 février 1979
2ième publication: le 9 février 1979
3ième publication: le 10 février 1979.

Paquette & Associés
200 St-Jacques ouest,
Suite 900, Montréal, P.Q.

PETER MARC SODEN

Avis est par les présentes donné que Peter Marc Soden, Étudiant, domicilié au 3820 rue Lorne, Ville de Montréal, demandera au ministre de la Justice afin d'obtenir un decret changeant son nom en celui de Peter Marc Milburn.

Montréal, le 30 janvier 1979.

MICHAEL N. BERGMAN
Procureur de la requérante.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 janvier 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES DOUILLETTES HERITAGE INC. - HERITAGE COMFORTERS INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 30ième jour de janvier 1979, sous le numéro 2945647.

Ce 2ième jour de février, 1979.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que Gilles Malo, Verdun, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Réjean Allaire, Montréal-Nord, le permis no. M-500996 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10.

Toute personne intéressée peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

1ière publication: 8 février 1979
2ième publication: 9 février 1979
3ième publication: 10 février 1979
FERDINAN ROY, Procureur
HOGUE CHOUINARD GOUIN ROY
1259 Berri, Suite 230,
Montréal, Québec,
H2L 4C7.

AVIS LÉGAL

La Commission des Transports au Québec a accordé à Inter-Cité Transport Ltée par la décision MCS-04161-TF dossier M-300001-38-TT, cause M-37508-S. exécutoire le 30 janvier 1979.

Une modification tarifaire selon les dispositions de l'article 2.70.1 du Règlement no 2 accordant une majoration d'environ 6% sur les tarifs couvrant le transport de pétrole ou autres types de carburants liquides ou gazeux, tel que mis-à-jour au recueil no. 82.

Tout intéressé peut s'opposer à la dite modification en introduisant devant la Commission une opposition dans le 5ième jour de la date de la 3ième publication au présent avis.

G.G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée

Première parution le 7 février 1979
Deuxième parution le 8 février 1979
Troisième parution le 9 février 1979.

AVIS LÉGAL

Prenez avis que Jacques Smith (18558-V) et Provost Cartage Inc. (1930-V) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête de permis spécial afin d'autoriser Jacques Smith à tirer les remorques vides ou chargées de Provost Cartage Inc. qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de la clause D) détenu par le roulier.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente requête en introduisant une opposition à la dite Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

Provost Cartage Inc.
Gilbert G. Bériault
L'Adjoint au Trafic

Première publication: le 8 février 1979
Deuxième publication: le 9 février 1979
Troisième publication: le 10 février 1979.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS que Dame Simone Rochon, esqualité de légataire universel et exécutrice testamentaire s'adressera à la C.T.Q. afin d'obtenir le transfert du système de transport dont feu son époux, Monsieur Roland Rochon, était de son vivant détenteur, permis no. M-303179 et opérait sous le nom et raison sociale de Transport Roland Rochon Enrg.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la C.T.Q., 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

1ière publication: 8 février 1979
2ième publication: 9 février 1979
3ième publication: 10 février 1979.

Paquette & Associés
200 St-Jacques ouest,
Suite 900, Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

TRANSFERT
REG. 2 (1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE, BORDELEAU & FRÈRES ENR., du 18, 9e avenue, Est, Lasarre, Cté Abitibi, PQ, détenteur du permis de camionnage en vrac M-501441 D-005, région 8, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle détient et/ou détiendra lors de l'audition, si audition il y a, en vertu de son permis M-501441 D-005, région 8, en faveur de JEAN-MARC RIVARD de Saint-Laurent de Gallichan, Cté Abitibi-Ouest, PQ.

Les requérants demandent à la Commission des Transports du Québec que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, et ce, en vertu de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505, rue Sherbrooke, est, Place du Cercle, Montréal, PQ.

1ère publication: 7 février 1979
2ième publication: 8 février 1979
3ième publication: 9 février 1979
(s) PAQUETTE, PERREAULT, RIVET ET ASSOCIÉS
200, St-Jacques, Ouest,
Suite 900
Montréal, PQ
par: LOUIS LAVOIE PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS que la corporation Gestion R.G.R. Inc. s'adresse à la C.T.Q. afin de recevoir l'approbation requise sur le transfert de toutes les actions de la compagnie Autobus Jean-Louis Tessier Inc., détentrice du permis 3019-A des dossiers de la C.T.Q., lesquelles sont actuellement réparties comme suit:

Jean-Louis Tessier 70 actions ordinaires
Robert Dagenais 15 actions ordinaires
Richard Auger 15 actions ordinaires

Que suite à cette acquisition elle demande le maintien du permis.

Les actions de Gestion R.G.R. Inc. sont comme suit:

Robert Auger Président 1 action ordinaire
Gilbert Auger Secrétaire-Trésorier1 action ordinaire
Richard Auger Vice-Président 1 action ordinaire

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la C.T.Q. - 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

1ière publication: le 8 février 1979
2ième publication: le 9 février 1979
3ième publication: le 10 février 1979.

Paquette & Associés
200 St-Jacques ouest,
Suite 900, Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS que la corporation Gestion R.G.R. Inc. s'adresse à la C.T.Q. afin de recevoir l'approbation requise sur le transfert de toutes les actions de la compagnie Autobus Scolaires N.D.G. Inc. détentrice du permis 1831-A des dossiers de la C.T.Q., lesdites actions de cette compagnie sont actuellement réparties comme suit:

RENÉ BINETTE 13 actions ordinaires
MICHELINE AUGER BINETTE5 actions ordinairas
GILBERT AUGER 82 actions ordinaires

À l'occasion de ce transfert d'actions elle demande le main du permis de la détentrice.

La répartition des actions de Gestion R.G.R. Inc. est comme suit:

ROBERT AUGER Président 1 action ordinaire
GILBERT AUGER Secrétaire-Trésorier1 action ordinaire
RICHARD AUGER Vice-Président1 action ordinaire

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la C.T.Q., 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

1ière publication: le 8 février 1979
2ième publication: le 9 février 1979
3ième publication: le 10 février 1979.

Paquette & Associés
200 St-Jacques ouest, suite 900,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS que la corporation Gestion R.G.R. Inc. s'adresse à la C.T.Q. afin de recevoir l'approbation requise sur le transfert de toutes les actions de la compagnie Autobus Léo Auger Inc., détentrice du permis 1878-a, actuellement émises au nom de Léo Auger, lequel dans un premier temps a acquis toutes celles des actionnaires minoritaires, à savoir:

Robert Auger 40 actions ordinaires
Colette Auger 500 actions ordinaires

cette dernière acquisition n'étant pas soumise toutefois à l'acceptation de la C.T.Q. et étant fournie sur la présente, à titre d'information additionnelle.

De plus, la corporation Gestion R.G.R. Inc. suite à cette acquisition demande le maintien du permis de Autobus Léo Auger Inc.

Les actionnaires de Gestion R.G.R. Inc. étant les enfants de Léo Auger et se répartissent comme suit:

Robert Auger Président 1 action ordinaire
Gilbert Auger Secrétaire-Trésorier1 action ordinaire
Richard Auger Vice-Président 1 action ordinaire

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la C.T.Q., 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

1ière publication: le 8 février 1979
2ième publication: le 9 février 1979
3ième publication: le 10 février 1979.

Paquette & Associés
200 St-Jacques ouest,
Suite 900,

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons VISA
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles ettriples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

ANTIQUITÉS

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 661-4363. J.N.O.

Salle à manger chêne massif sculpté 9 morceaux $2,800. 3 bureaux antiques. Tableaux, fauteuils, meuble à disques acajou. 484-4905. 10-2-79

ANTIQUITÉS À VENDRE

AUTHENTIQUES, 2 maisons pièces sur pièces, 23½ x 30, 30 x 40, avec matériaux de démolition pour assemblage sur votre terrain. (819) 322-5061. 12-2-79

APPARTEMENTS À LOUER

CARTIERVILLE, 12030 Louise-Jadon, 5½ pièces, neuf, non-chauffé. Libre immédiatement. 336-5691. 12-2-79

C.D.N., 3955 St-Kevin, nouveaux 2½, 3½ équipés, électricité, foyer, garage, ascenseur, 731-6083, 738-5850. 5-3-79

McGREGOR, 1530 le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2½, 4½ avec électricité, immédiatement. 932-0933, 845-3151. J.N.O.

N.D.G. grands 3½, 4½, 5½, repeints, équipés, eau chaude, ascenseur. $205., $275., $350. 731-6083 — 738-5850 — 484-1890. 5-3-79

OUTREMONT, Chemin Côte Ste-Catherine, près Wiseman, 2½ demi sous-sol, eau chaude, chauffé, électricité, meublé si désiré, proximité Université. Libre immédiatement. $150. 274-0377. 12-2-79

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

MIAMI
SURF SIDE SUR LA MER
Logements (chambre, salon, cuisine, salle à dîner, meublé). 1 ou 2 couples (références exigées).
ENDROIT TRANQUILLE
LOCATION: SEMAINE OU MOIS
à compter du 1er avril 1979
Renseignements:
681-6436
M. Lalonde
12-2-79

APPARTEMENTS À VENDRE

OUTREMONT, appartement à vendre. Très spacieux, 6½ rénové. Chauffage à l'électricité. Appelez entre 8 et 9 heures (matin) ou 8 et 10 heures (soir). 279-8388. 12-2-79

APPARTEMENTS À PARTAGER

Jeune homme partagerait un 6½, style victorien, avec personne sérieuse. Le soir: 488-9988. 12-2-79

ARTICLES À VENDRE

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT
Contenu d'un appartement, ameublement de qualité, oeuvres d'art, appareils ménagers de qualité, livres, disques.
Samedi, 3655 Ste-Famille, appartement #83.
10-2-79

CARPETTE, Persane de "Naïen", 6' x 4', laine et soie, très beau dessin de fleurs. Après 5h. 276-6188. 12-2-79

CAMÉRA, "Maniya", M-645, 1000S, films 120 ou 220, pour négatifs 6 x 4.5 cm, un objectif 80mm. Fl.9, servie que 20 fois, acheté juin 1978. (514) 372-7603 après 17h. 10-2-79

SURPLUS DE MANUFACTURE, linge, vaisselle, etc., etc. 10h AM à 4h PM, mardi au samedi, 9564 boulevard Gouin ouest, Pierrefonds, près de l'autoroute 13. 14-2-79

CHALETS À LOUER

CANTONS DE L'EST, bord de l'eau, sortie 100, location saison, $3,000. 655-8415. 12-2-79

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande, aussi location été. 256-6825, 819-326-5836. J.N.O.

VAL-DAVID, chalet semi fourni, facile d'accès, isolé, 5½ pièces, $200. par mois. Le soir (819) 322-3895. 10-2-79

COMMERCES À VENDRE

A vendre incessamment, touriste de 16 chambres, cause maladie subite. Pas d'agent. Chiffre d'affaires: $30,000. Prix discutable. S'adresser après 6 hres: 522-6485. 12-2-79

MAISON D'ACCUEIL, pouvant facilement être opérée par un couple. Très rentable. 326-3519. 10-2-79

COURS PRIVÉS

COURS DE RATTRAPAGE, "français et mathématiques", niveau primaire et secondaire, pour plus d'informations, communiquez à 738-1209. 12-2-79

COUTURES

ALTÉRATIONS, sur vêtements pour dame, de tous genres. 284-0137. 13-2-79

DÉMÉNAGEMENTS

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul, 670-7729. J.N.O.

A bas prix, appelez Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DIVERS

Nous offrons la livraison gratuite, à domicile ou au bureau, de votre café préféré. Moka, Java, Colombien. Pour un service économique, il suffit d'appeler: CAFE MAISON à 522-3986 ou 524-4866 J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361. JNO

PEINTRE-DÉCORATEUR, peinture intérieure, bons prix. Tél.: 342-4833. 12-2-79

DÉCAPAGE de boiseries, portes et fenêtres, dans les maisons anciennes. Refinitions expertes. Travail professionnel très rapide. Prix raisonnable. Aussi réparations et finition de meubles anciens ou modernes. 284-0856 12-2-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE, bureau de professionnels avec firme de comptables agréés, secrétariat. Réception, service téléphonique et de photocopie, etc. Mme Lyall, 866-5362 1-3-79

STE-ADÈLE, espaces de bureaux. Futur édifice commercial, idéal pour professionnels. 674-0525 — 1-229-4939. 12-2-79

FERMES À VENDRE

PRÈS MAGOG, ferme de plaisance comprenant 1 grange-étable, sellerie, remises, ruisseau, boisé et érablière, le tout sur 118 acres. Aussi appartement rustique, offrant un cachet particulier ainsi qu'une vue panoramique de la ferme du Mont Orford et des montagnes environnantes. Prix: $79,500. Conditions avec Michel Laperle Courtier 819-843-7956 LES IMMEUBLES MEMPHREMAGOG INC. 12-2-79

GARDERIE

Cherche gardienne dans Outremont, aux alentours de l'Université de Montréal, pour enfant d'un an. 2 à 3 jours par semaine. 1-293-5073. 12-2-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Piano Mason and Risch, neuf, $1,600.00. André: 679-5099. 12-2-79

LOGEMENTS À LOUER

Amateurs de patrimoine, maison victorienne 2 étages, 6½ pièces, restaurée à son état d'origine, chauffage électrique, fait partie d'un ensemble, jardin, stationnement, St-André près Cherrier. À voir. $485. 655-4992 après 19 hres. 12-2-79

N.D.G., bas duplex, 6 pièces, sous-sol aménagé, jardin, stationnement, 4349 Earnscliff, près futur station de métro, $300.00. 282-4810, 489-8028. 17-2-79

N.D.G., Ponsard, haut de duplex, ensoleillé, 6½, redécoré, foyer, cuisinière, réfrigérateur, salle de lavage, libre immédiatement. 484-9075. 19-2-79

N.D.G., 4449 Havard, haut de duplex, 7½, repeint, $400.00 chauffé, libre 1er février. 739-6080, 489-6914. 12-2-79

OUTREMONT, logement non-chauffé, libre maintenant. Rénové. 6 pièces. $330./mois. 270-5545, 277-4937 ou 272-2441. 10-2-79

RUE FULTON, près de Queen Mary et du Collège Marie de France, rue tranquille. Bas de duplex, grand 6½, garage, jardin, tapis mur à mur, chauffé. Libre 1er avril. $400. 738-3586. 10-2-79

VILLE MONT-ROYAL, 5½ avec foyer, plancher en bois franc, près de la gare, $250. après 17h. 738-0618. 12-2-79

VILLE ST-LAURENT, 4½ 5½ à louer, toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 336-8308. J.N.O.

MAISONS À LOUER

STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, 5 minutes Mont Ste-Anne. Ancienne maison restaurée, 2 étages plus sous-sol non fini, meublée, foyer, 2 salles de bain, vue sur fleuve, Cap Tourmente, Mont Ste-Anne. A la semaine ou au mois. S'adresser à: 418-827-3974. 10-2-79

CRABTREE, comté Joliette, à louer 5 pièces, foyer naturel, terrain vaste en face d'une rivière, ½ heure de Montréal par la 40, libre. 661-3743. 12-2-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONISTE, sténo, dactylo, dicta, pour avocats, connaissance de l'anglais appréciée, 284-1122. 10-2-79

OFFRES D'EMPLOIS

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE DU CANADA

SECRÉTAIRE DEMANDÉ(E)

— Excellente connaissance du français écrit et parlé;
— Bonne connaissance de l'anglais;
— Intérêt pour le domaine linguistique;
— Aptitude pour les relations publiques.

RÉMUNÉRATIONS:
Salaire en fonction des qualifications et de l'expérience des candidat(e)s.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité avant le 16 février au:

Directeur, Service de linguistique
Générale Électrique du Canada
3, Place du Commerce, suite 200
Iles des Soeurs, Verdun
Montréal, Québec
H3E 1J2
12-2-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
La Délégation Commerciale d'Autriche, recherche une secrétaire parfaitement bilingue, (français et anglais), bonne connaissance de l'allemand indispensable, le ou la candidat(e), doit être apte de traduire de l'allemand en français ou en anglais, de travailler de façon indépendante, doit être versé(e) dans tous les travaux de bureau. Excellentes conditions de travail et excellent salaire. Résumés écrits seulement.
La Délégation Commerciale d'Autriche
1010, ouest rue Sherbrooke, suite 1410
Montréal H3A 2R7
14-2-79

REPRÉSENTANT(E)S DEMANDÉ(E)S
Compagnie recherche, jeunes personnes dynamiques et agressives, pour promotion, vente, machine étiquetteuses. Bonne rémunération.
Téléphonez au:
879-9075
pour rendez-vous
10-2-79

CHERCHONS personne pour travail de bureau dans domaine des communications. Expérience de bureau appréciée. 288-4413. 17-2-79

D'OUTRE-MER, emploi potentiel. Plusieurs pays, plusieurs occupations. Inclus: construction, vente, ingénieur, clerical, administration opérateur à machine, social. Doit être bilingue. Foreign Opportunities, Cornwall, Ontario. Pour rendez-vous seulement. 1-613-938-1323. 1-3-79

PROFESSEUR demandé(e), temps partiel. Le professeur doit avoir: 1- un brevet d'enseignement. 2- Le français comme langue maternelle. Niveau libre 1ère année. École privée à Dollard-des-Ormeaux 684-6270. 10-2-79

SECRÉTAIRE BILINGUE, oral et écrit, pour organisation juive, lundi au vendredi, midi à 17h. Pour entrevue téléphonez à 735-2700. 12-2-79

SECRÉTAIRE, pour étude légale avec expérience et bilinguisme, seulement peuvent faire une demande, excellent salaire et conditions de travail, 937-3976. 16-2-79

SECRÉTAIRE, Place Ville-Marie, grande étude légale, cherche une secrétaire, expérience générale, sténo française et anglaise, avec excellente grammaire française, salaire selon expérience: 879-1353, Mme Ryner. 12-2-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200.00 à $600,000. 1ère 10¾% 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour-soir. J.N.O.

Abaissement 10¾% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4338. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AUTHENTIQUES, 2 maisons pièces sur pièces, 23½ x 30, 30 x 40, avec matériaux de démolition pour assemblage sur votre terrain. (819) 322-5061. 12-2-79

BELOEIL: Bungalow très bien, 6 pièces, foyer, sous-sol semi fini, résidentiel, près autobus et commerces. Terrain 100 x 77, $35,000. Faites une offre. Pas d'agent. 434 de Rouville. 521-6206. 12-2-79

DORVAL: petite maison canadienne face au lac, foyer naturel, boiseries, cuisine moderne. Beaucoup de charme. J. Laplante 735-6381 - 672-1576. Fiducie du Québec, courtier. 10-2-79

DORVAL: bungalow détaché de 7 pièces, foyer naturel, grand terrain. J. Laplante 735-6381 - 672-1576. Fiducie du Québec, courtier. 10-2-79

DU PROPRIÉTAIRE, Ville Mercier, bungalow unifamiliale, aménagé, garage, 3 chambres, 2 pièces au sous-sol, visite et information, 691-3521. 12-2-79

LONGUEUIL, triplex construction 77, qualité supérieure, chauffage électrique payé par locataire, service CTCUM, libre à l'acheteur. Classe 32. Gilberte ou Gaston 463-2170 - 468-3385 ou 678-9807. 10-2-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Fiducie du Québec

LONGUEUIL: Luxueux bungalow, 4 chambres, 9 pièces, foyer, piscine creusée, paysagé, belle décoration, **G. Bauset 656-4107, 679-1110.**
ST-BRUNO: Magnifique cottage, grande salle fam. avec foyer, secteur recherché, impeccable. **J. Bessette, 658-5891, 679-1110.**
ST-BRUNO: Sommet Trinité, canadienne, site panoramique, exclusive salle fam., foyer, piscine, garage double. Voir **L. Brault 670-2459, 679-1110.**
STE-JULIE: Bungalow brique 3 ch. à coucher, sous-sol fini, avec superbe foyer. En bas de $40,000. **G. Bauset 656-4107, 679-1110.**
STE-JULIE: Split level en stuc de 3 chambres, foyer, garage, grand terrain, situé dans Haut-Bois. **G. Bauset 679-1110, 656-4107**
STE-JULIE: Bungalow brique de 3 chambres, grand terrain, très belle décoration, situé dans Haut-Bois. **G. Bauset 679-1110, 656-4107**
STE-JULIE: Bungalow brique 3 chambres, foyer, piscine creusée, terrain double, occupation immédiate. **G. Bauset 679-1110, 656-4107**
STE-JULIE: Bungalow brique de 3 chambres, foyer, sous-sol fini, situé près de l'école. **G. Bauset 679-1110, 656-4107**
10-2-79

Courtier
679-1110

ST-HUBERT
PAS D'AGENT
Bungalow, foyer, 5 pièces finies, $37,000. après 7h.
676-5689
12-2-79

Maison canadienne en pierre, classée monument historique en 1968, entièrement restaurée, terrain boisé de 70,000 pi. ca. 895, Visitation, Joliette, visite sur rendez-vous. Téléphones à Montréal 722-5853, 254-5851. 12-2-79

N.D.G.: Cottage 29 ans, pierres et briques, 4 chambres à coucher, "powder room", planchers érable, garage sur rue 25 pieds de long, au-dessus: grande salle familiale, jardin clôturé ombragé, $68,000. 486-3811. 10-2-79

OTTERBURN: Bungalow brique/aluminium - 4 chambres - garage - salle de jeux - terrain boisé 85 x 135 - taxes très basses - résidentiel et central. Georges Mayer 467-2156, 467-5687. Imm. Select, courtiers. 10-2-79

Résidence de prestige, Brossard, cottage 11 pièces, 4 chambres, piscine intérieure, salle de séjour avec foyer, cuisine fonctionnelle très bien planifiée, Système de chauffage électrique avec ventilation centrale. Garage au niveau de la rue. Le summum du confort et du modernisme! Faut voir pour apprécier. Visitez avec Henri Talbot: 462-1162, 678-1171. Immeubles Express Inc. 12-2-79

ST-BRUNO: $44,800. Faut voir! Bungalow colonial 3 ou 4 chambres, sous-sol partiellement fini, foyer Franklin. Occupation juillet.
Cottage 3 chambres, salle à manger avec foyer, véranda hiver-été, 3 étages complètement finis. $94,500.
Bungalow brique, aluminium, 48' x 24', 3 ou 4 chambres, chauffage électrique, sous-sol fini, foyer, bar, salle à dîner.
Bungalow colonial, brique, aluminium, 3 ou 4 chambres, sous-sol très bien fini, foyer et mur brique, salle à dîner. Très belle décoration sobre.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
ST-BRUNO
Près de tout - les écoles, l'aréna, et le centre-ville. Bungalow sept pièces, foyer dans salle familiale, chauffage deux zones, air climatisé central. Garage. Piscine hors-terre. Prix: $48,500.
Split-level tout brique, 8 grandes pièces, cuisine-dinette ouverte sur salle familiale avec foyer, chambre principale foyer et portes patios donnant sur balcon. Garage. Paysagé. Prix: $79,000. Occupation immédiate.
$84,500. - Une belle canadienne, façade pierre, trois lucarnes - cuisine moderne, salle à dîner séparée, salon avec poutres et foyer pierre. Secteur paisible - garage - grand terrain.
Pour de plus amples renseignements sur les propriétés ci-haut, appelez -
Jeff Thornton 653-2496
10-2-79

Montréal Trust
ST-BRUNO

Superbe cottage colonial 1978, cuisine spacieuse ensoleillée, plaques Jenn-Air encastrés, armoires ébéniste Lajoie, foyer au salon, chauffage électrique.
Pour plus de détails
Réjane Leith
653-2496 - 653-6740
10-2-79

ST-BRUNO: Joli bungalow, 5 pièces, sous-sol fini, cour clôturée, garage, près écoles, $37,500.00. Libre 1er juillet. 677-1664. 10-2-79

ST-BRUNO: $37,900., très grand terrain boisé. Maison toute en briques. 3 chambres, salon, salle à dîner, salle de jeux. Près de tout. Taxes: $726.00. Une aubaine à ne pas manquer! Demandez Rose St-Cyr Slough, 653-2496, 653-6807. Montréal Trust, courtiers. 10-2-79

ST-BRUNO: superbe terrain boisé. Vous chaussez vos skis et voilà! Maison coloniale au pied du mont Bruno. Très grandes pièces, salon, foyer, porte patio, finition chêne. Seulement $48,500. Appelez-moi, Rose St-Cyr Slough 653-2496, 653-6807. Montréal Trust, courtiers. 10-2-79

ST-BRUNO: confort et élégance. Magnifique ranch 3 ou 4 chambres, salon, foyer, grande salle à dîner, chambre à coucher principale et salle de bain principale, séparées. Vue superbe de la salle familiale sur grand terrain boisé. Piscine: ciment. Taxes basses. Secteur établi. On demande $89,000.00. Appelez-moi pour visiter: Rose St-Cyr Slough: 653-2496, 653-6807. Montréal Trust, courtiers. 10-2-79

ST-HUBERT: Résidence luxueuse, boiserie de qualité. Nombreuses particularités. Informations: Cécile Maheu 672-6450, 672-6066. Montréal Trust, courtiers. 10-2-79

ST-LAMBERT, bungalow face fleuve, 7 pièces, 2 foyers, salle de lavage, patio couvert, garage. Terrain: 14,400 p.c. $79,000. Particulier. 465-2528. 12-2-79

ST-LAMBERT, Joli cottage condominium, près de toutes commodités, 3 chambres, foyer, garage intérieur. Seulement $44,000.00. Il faut voir. M.L.S. Arlette Lussier 655-3060, 670-3055. Probitec, courtier. 10-2-79

ST-LAMBERT, Magnifique bungalow surélevé, modèle unique, construction supérieure, 10 pièces, vastes salon et salle à dîner, 4 chambres, salle de séjour, foyer, bureaux au sous-sol. M.L.S. Murielle Cyr 655-3060, 655-1536. Probitec, courtier. 10-2-79

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres, 3 salles de bains, sous-sol fini, garage, foyer, particulier. $130,000. 672-8788. 10-2-79

STE-JULIE, Domaine des Haut-Bois, bungalow 9 pièces, dont 3 chambres à coucher, 1 bureau, 2 salles de bains, 2 foyers, terrain boisé, situé dans la place. Pas d'agent. Soir: 354-4793. 12-2-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-JULIE (Domaine Hauts-Bois) - Bungalow stucco, 24 x 40, 3 chambres, foyer, terrain 70 x 110. Prix $39,000. Josée-Lise Cayer 653-2496, 653-7726. Montréal Trust, courtiers. 10-2-79

STE-ROSE: superbe maison canadienne construite en 1757, 2 foyers, poutres d'origine, formidable pour petit café ou restaurant. J. Laplante 735-6381 - 672-1576. Fiducie du Québec, courtier. 10-2-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS



NOTRE SERVICE DE RENCONTRES DE DISTINCTION
vous permettra de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Depuis 1966, RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention de tous âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel.
Appelez
282-0058 ou/
933-3673
ou retournez ce coupon à
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108
Montréal, Qué. H3B 1H9
Veuillez me faire parvenir tous les renseignements gratuits sous enveloppe discrète, sans aucune obligation de ma part.
Nom .....
Adresse .....
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites, sur rendez-vous Marthe Gaudette, 822, est rue Sherbrooke, suite 5, Montréal, H2L 1K4. 524-3852 J.N.O.

DANSE-DANSE-DANSE. Apprenez maintenant, ajoutez du zeste à votre vie, danses sociales du fox-trott au hustle, de 2h PM à 10h PM. Maîtres Danseurs du Québec, 1625, Ste-Catherine ouest. 937-4204. 26-2-79

AGENCE MATRIA ENRG. Agence Matrimoniale spécialisée, confidentielle et personnalisée. Pour: Compenser le manque de temps, pallier au vide psychologue. 861-7047, 659-8650. 12-2-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Outremont
Une des plus belles maisons d'Outremont, construite par Beaugrand-Champagne, située sur un parc, rénovations techniques et artistiques impeccables. 4 chambres à coucher, 4 salles de bain, plus un appartement complet au troisième. Piscine chauffée. Idéal pour médecin voulant bureau chez-lui. Occupation à l'automne. Propriétaire.
279-7538 Prix: $175,000.00
12-2-79

Villa Beloeil - Bungalow 26 x 41, salle familiale, foyer, bar, construction 1976, prêt à aménager $43,900. Denise Mathieu, 467-1120, 467-8889. Montréal Trust, courtier. 10-2-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

LONGUEUIL, propriétés à revenus entièrement en béton, située secteur huppé de Longueuil, près tous les services, vacances très rares, très bon potentiel. Gilberte ou Gaston 463-2170 - 468-3385 ou 678-9807. 12-2-79

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

GRAND DOMAINE DEMANDÉ
Famille avec enfants cherche grand domaine au plus à ½ heure de Montréal, doit être près écoles, pistes de ski de fond, pas trop éloigné des voisins, construction récente et possibilité de piscine intérieure. (Rive-Nord seulement) S.V.P. faire parvenir photos et informations générales par la poste seulement à **André M., C.P. 160, Ste-Rose, Laval.** Toutes les photos non retenues seront soigneusement retournées.
12-2-79

SERVICES DIVERS

SERVICE traduction rédaction. Journaliste et traducteur avec 10 ans d'expérience outre-mer (dont 4 dans l'enseignement au niveau secondaire et universitaire), offre service de traduction, anglais-français, français-anglais. Textes commerciaux ou littéraires, travail prompt et soigné. 271-1713. 5-3-79

TABLEAUX - PEINTURES

MAGNIFIQUE TABLEAU DE FERNAND LEDUC, 1956, 24 x 24
272-1076 ou 285-3157
12-2-79

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LE BRIDGE

Entrée précieuse - Entrée indispensable

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Nord
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ A 9 6
♥ A R 8 2
♦ A 7 5
♣ A V 3

OUEST
♠ 7 4
♥ D 9 3
♦ R 9 8 4 3
♣ R 8 2

EST
♠ R 8 2
♥ V 10 7 5
♦ 10 6
♣ D 9 5 4

SUD
♠ D V 10 5 3
♥ 6 4
♦ D V 2
♣ 10 7 6

Les enchères:

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♣	passe	1 ♠	passe
3 SA	passe	passe	passe

L'entame: le 4 de carreau par Ouest.

Dès la vue des cartes du Mort, le déclarant doit s'efforcer de créer une technique de jeu qui lui rapportera le plus grand nombre de levées possibles. Ce principe devrait se répéter à l'égard de toutes les mains de bridge. En plus, si cette technique s'appuie sur l'affranchissement d'une longue suite, la prévision des entrées vers cette suite doit être mise au premier plan.

Avant donc de jouer sa première carte, le déclarant doit localiser la suite la plus importante à exploiter et déterminer comment il pourra établir un pont vers celle-ci, lui permettant de tirer profit de ses levées affranchies.

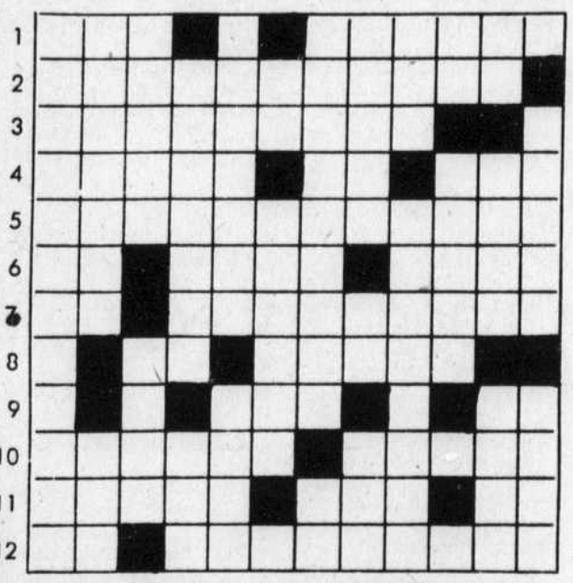
Lors de l'entame du 4 de carreau, le déclarant croyant qu'une impasse lui était offerte gratuitement, laissa filer cette carte vers sa Dame; cette soif d'un profit mal calculé, lui fit perdre son contrat.

Pour savoir comment devait se comporter le déclarant, nous allons avec lui simuler le jeu de cette donne avant même le jeu de la première carte. Difficulté terrible allez-vous dire? Mais non, et c'est la seule manière de bien jouer. Dans ce processus, le déclarant doit d'abord compter ses levées gagnantes en regard du contrat convoité: 5 levées certaines dans les 2 mains, et s'il peut en allonger la liste avec 3 autres en pique et une autre en carreau, son contrat sera bouclé.

Lors de la première levée, s'il joue un petit carreau du Mort, il encaissera sa Dame, il est vrai, mais il ne pourra plus entrer en main par cette couleur après l'affranchissement des piques. En effet la Dame de carreau sera suivie de la Dame de pique pour en faire l'impasse. Le défenseur Est ne s'en emparera pas, un autre pique sera joué vers le 10 que Est prendra pour faire le retour de son dernier pique. La main alors sera confinée à l'As du Mort sans qu'il puisse trouver une entrée apte à réaliser les deux levées du déclarant dans la couleur pique. Et ce sera la chute du contrat par deux levées.

Jouez de nouveau cette main, lecteurs, en prenant la première levée avec l'As de carreau, jouez ensuite l'As de pique et un deuxième pique et un troisième qu'Est gobera avec son Roi. Ainsi seront créées deux autres levées en cette couleur, et par la Dame ou le Valet de carreau vous trouverez une entrée pour tirer profit des piques établis.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Mamelle de la vache. — Qui n'a pas ou n'a plus de voix.
2—Pleine de petits cailloux.
3—Qui a de l'énergie.
4—Dignité papale. — Patrie d'Abraham. — Triage.
5—Poinçon utilisé en menuiserie pour élargir les trous.
6—Sans vêtement. — Qui n'a pas encore servi. — Pilier carré saillant sur la façade d'un édifice.
7—Petit cube. — Variété de cerisier.
8—Fer. — Faire tort à.
9—Unité de mesure utilisée pour le numérotage et le titrage des fils textiles. — Cérium.
10—Décharge électrique. — Jeu.
11—Ensemble de fines goutelettes maintenues en suspension par les mouvements verticaux de l'air. — Calme, tranquille. — Métal précieux.
12—Thallium. — Nonchalance.

Verticalement
1—De façon fausse.
2—De l'Ionie. — Fond de certaines choses.
3—Grand cachet employé pour rendre un acte authentique. — Mit en fil.
4—Met en ordre. — Fait quelque chose.
5—Faire la digestion. — A toi.
6—Mesure chinoise. — Ravager.
7—Sulfure de plomb ou galène. — Cobalt.
8—Craintes. — Titane. — Terrain sur lequel on marche.
9—Conspue. — Province gouvernée par un satrape.
10—Charpente du corps humain. — Caractère de la sensation auditive, lié à la fréquence des sons.
11—Venu au monde. — Cérémonial quelconque. — Grappin auquel on suspend quelque chose.
12—Enduire de cire. — Individu.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Z	O	O	L	O	G	I	Q	U	E	■	R
2	E	R	R	A	S	■	C	U	R	U	L	E
3	U	V	E	I	T	E	■	O	A	S	I	S
4	S	A	I	N	■	G	■	I	N	■	N	S
5	■	■	L	L	A	N	O	S	■	I	A	G	O
6	B	E	L	■	E	■	E	P	E	L	E	R
7	A	■	O	R	G	A	N	E	■	E	S	T
8	L	I	N	■	L	I	■	S	I	R	■	T
9	A	S	S	A	I	L	L	A	N	T	E	■
10	D	O	■	■	G	E	I	G	N	A	R	D
11	I	L	O	T	E	■	T	E	E	■	R	U
12	N	A	S	A	R	D	E	■	S	U	E	R



Washington suspend son aide à Somoza

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont décidé de mettre un terme à leur aide économique et militaire au Nicaragua et à réduire substantiellement leur présence dans ce pays, a annoncé hier le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter.

Cette décision est due au refus du gouvernement Somoza d'accepter les dernières propositions de la commission de médiation (Etats-Unis, République dominicaine, Guatemala), chargée de trouver une solution au conflit nicaraguyen, a précisé le porte-parole.

La mission militaire américaine à Managua sera retirée. Le programme d'assistance militaire, déjà suspendu depuis septembre dernier, sera définitivement supprimé, les volontaires du Peace Corps retirés et le personnel de l'ambassade des Etats-Unis réduit de plus de 50 pour cent.

Seuls les projets d'aide économique fournis au titre de la présente année fiscale et actuellement engagés seront maintenus, a indiqué M. Hodding Carter en soulignant que leur annulation aurait pénalisé la population.

La commission de médiation a, de son côté, décidé d'abandonner ses efforts, indique-t-on officiellement à Washington, mais elle est cependant prête à reprendre ses démarches si le président Somoza assouplit sa position.

Le porte-parole du département d'État a indiqué que le président Somoza avait été informé hier matin de la décision des Etats-Unis par l'ambassadeur américain à Managua, M. Mauricio Solaun, qui restera pour l'instant à son poste. Mais 11 diplomates américains partiront sous peu, ainsi que 11 fonctionnaires de l'Agence pour le développement international (AID).

L'aide économique au Nicaragua s'élevait à la fin de décembre dernier à environ 40 millions de dollars. Ce programme actuellement en cours sera maintenu à l'exception de deux prêts totalisant environ 10,5 millions de dollars qui n'avaient pas encore reçu un début d'application. L'aide militaire, qui, elle, est entièrement coupée, s'élevait à environ 700 millions de dollars.

Entre-temps le Nicaragua affronte actuellement une grave crise économique. Le quotidien La Prensa, porte-parole de l'opposition, indiquait hier que de nouvelles usines ont fermé leurs portes ou réduit leur personnel. Parallèlement, les affrontements entre l'armée et les sandinistes se poursuivent.

Selon le journal, 20,000 personnes ont été ainsi réduites au chômage, alors que 30 à 40 pour cent de la population (qui s'élève à 2,500,000 habitants) est sans travail.

D'autre part, des heurts violents se sont produits ces derniers jours entre groupes sandinistes et pro-gouvernementaux. Des bombes de fabrication artisanale ont explosé dans plusieurs villes du pays.



Après déjà presque trois semaines de grève des services publics, les rues de Londres commencent à être encombrées de détritus. (Photolaser AP)

La grève des éboueurs a ravi les rats de Londres

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — Les rats ont fait leur apparition dans les rues de Londres: le cri d'alarme a été lancé hier par un journal londonien du soir qui reflète l'inquiétude croissante des Britanniques devant les conséquences de la grève des employés du secteur public.

Certaines ruelles de Soho ou de l'East End sont maintenant bloquées par des montagnes de détritus et seul un froid vif a empêché jusqu'ici les rongeurs de se manifester et de proliférer. Des risques de contamination subsistent néanmoins, malgré l'arrosage quotidien des tas d'ordures avec des produits désinfectants.

La grève dure depuis maintenant 18 jours dans le centre de Londres, les quartiers les plus résidentiels et les plus touristiques se transformant peu à peu en décharges sauvages. La détermination des grévistes est totale et les « jaunes » sont sévèrement punis. Un employé municipal de Croydon (sud de Londres) qui avait poursuivi le travail malgré les injonctions de ses collègues en a fait la triste expérience: sa voiture a été incendiée.

Le rejet, mercredi soir, par les représentants syndicaux du « NUPE » (National Union of Public Employees) d'une offre d'augmentation de 8,8 pour cent assortie de bonus et de primes de rendement, va se traduire par un nouveau durcissement du conflit.

Les travailleurs de deux usines de la firme automobile British Leyland, à Cowley (près d'Oxford, centre de l'Angleterre), ont voté contre la grève. L'unanimité est donc apparemment loin d'être faite au sein du géant nationalisé, 19,000 salariés de Longbridge s'étant prononcés mercredi pour un arrêt de travail immédiat.

Le premier ministre, M. James Callaghan doit intervenir ce soir à la télévision. Il est cependant douteux que son intervention fasse fléchir les grévistes: la section du « NUPE » du South Glamorgan (Pays de Galles) a proposé hier matin à « Big Jim » de venir faire le réceptionniste dans un hôpital local pendant une semaine « pour voir comment on peut vivre » avec un salaire de 48 livres (405 francs environ) par semaine.

D'autre part, la situation sociale et une fièvre d'emprunts ont incité la Banque d'Angleterre à relever encore plus son taux d'escompte, qui passe de 12,5 à 14,0 pour cent, avec effet immédiat. En novembre, le taux d'escompte avait été majoré de 10,0 à 12,5 pour cent. Le taux record, de 15,9 pour cent, avait été atteint en octobre 1976. Le gouvernement a fait savoir qu'il était prêt à adopter d'autres mesures, pour freiner l'inflation et l'expansion de la masse monétaire.

Sadate accepte Camp David bis

LONDRES (Reuter) — L'Egypte a accepté hier de participer prochainement aux Etats-Unis à une réunion ministérielle trjpartite pour relancer le dialogue avec Israël, dans l'impasse depuis plusieurs semaines. L'invitation de Washington a été transmise dans la journée au président Sadate par l'ambassadeur des Etats-Unis au Caire, M. Herman Eilts. L'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, M. Samuel Lewis, avait remis la veille la même invitation à M. Menachem Begin.

Mais alors que le président du conseil attend la prochaine réunion du cabinet pour rendre officielle l'acceptation d'Israël, le président égyptien a immédiatement accepté la proposition américaine, indique l'agence de presse du Moyen-Orient (MENA).

On indiquait mercredi qu'Israël se ferait représenter à la réunion par son ministre des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan. L'Egypte, pour sa part, enverra aux Etats-Unis son premier ministre, M. Moustafa Khalil.

Selon MENA, M. Eilts a déclaré que les pourparlers « reprendraient bientôt », mais il s'est refusé à dire quand, soulignant que la date serait annoncée de Washington une fois l'acceptation d'Israël rendue publique.

La veille, MENA croyait savoir dans une dépêche des Etats-Unis que la réunion pourrait débuter le 21 février, à Camp David, là même ou MM. Sadate, Carter et Begin avaient abouti à un accord sur le cadre de la paix en septembre dernier.

En Israël, sans attendre la confirmation du lieu de la prochaine rencontre, la presse l'a déjà baptisé Camp David bis.

Rien n'indiquait hier que l'une ou l'autre des parties soit prête à des compromis sur les problèmes de fond qui bloquent la négociation depuis décembre, notamment celui du lien à établir entre le futur traité de paix et l'instauration de l'autonomie dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza.

Il y a une semaine encore, M. Khalil a réaffirmé devant l'Assemblée du peuple égyptienne que le Caire « est résolu à ce que tout traité de paix avec Israël soit lié à l'établissement de l'autonomie » dans ces deux territoires. M. Khalil avait laissé entendre le mois dernier qu'une concession israélienne sur ce problème pourrait amener l'Egypte à plus de souplesse sur les autres questions en suspens — prééminence de l'accord sur les autres engagements internationaux de l'Egypte et révision du traité après une période donnée notamment.

De source autorisée israélienne, on confirmait hier que la question du lien restait le principal obstacle à un accord. Si l'Egypte ne revient pas sur son exigence d'un lien chronologique entre le traité et l'autonomie, « nous ne devrions attendre aucun résultat réel de la nouvelle réunion de Camp David », soulignait-on de même source. « Nous nous félicitons de la reprise des pourparlers et nous ferons tout pour assurer leur succès, mais on ne doit pas attendre sans arrêt de nous des concessions tandis que l'Egypte reste de marbre », ajoutait-on en estimant que, dans ce cas, un nouveau sommet serait nécessaire.

Pour sa part, l'agence MENA croit savoir que M. Cyrus Vance, qui représentera les Etats-Unis à Camp David bis, incitera les deux parties à ne pas s'attendre à un autre sommet.

94% des voix pour Chadli

ALGER (Reuter) — M. Chadli Benjedid, secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), a été élu à la présidence de la République algérienne par 94.23 pour cent des électeurs inscrits.

Le taux de participation à l'élection de mercredi était de 94.95 pour cent, a-t-on annoncé officiellement, hier soir à Alger. M. Benjedid était le seul candidat.

Avec l'élection de M. Chadli Benjedid à la présidence de la République, l'Algérie entre de plain-pied dans l'après-Boumediène.

M. Benjedid, qui prête serment aujourd'hui, s'est engagé à rester dans la voie tracée par son prédécesseur, et les observateurs s'accordent pour dire que les bases de départ définies par le 4e congrès du FLN, il y a moins de deux semaines, sont fidèles à la ligne définie par le président disparu.

Des troubles ont secoué Shangai

PÉKIN (AFP) — Des manifestations avec incidents sérieux, tels que vols dans les magasins, blocage de train, endommagement de biens publics, se sont produites lundi dernier à Shanghai, a révélé le journal de cette ville, Libération (Jiefang Bao), dans son dernier numéro parvenu hier à Pékin.

Selon un résident étranger interrogé, le millier de manifestants était constitué par des étudiants envoyés à la campagne depuis la Révolution culturelle et souhaitant leur réintégration en ville.

Le Jiefang Bao condamne dans un commentaire les manifestants et publie des lettres diverses de témoins protestant contre leurs agissements. Un employé municipal dénonce l'entrée en force des manifestants dans le bureau municipal de l'emploi, où ils ont maltraité des officiels et empêché les employés de quitter les bureaux.

Des employés de magasins ont indiqué que des manifestants avaient volé des marchandises et exigé dans une boutique qu'on leur fournisse des mégaphones. Un employé des chemins de fer a dénoncé le blocage d'un train et évoque les protestations des voyageurs.

C'est la seconde fois que des manifestations importantes de jeunes instruits envoyés à la campagne se déroulent à Shanghai, la plus grande ville de Chine avec près de 12 millions d'habitants.

À la mi-décembre, près de 3,000 d'entre eux avaient manifesté plusieurs jours durant devant la municipalité et à travers la ville en réclamant du travail et des tickets de rationnement.

Le chiffre des jeunes instruits envoyés à la campagne depuis 1955 est d'environ 17 millions. Selon certaines indications sérieuses, 300,000 auraient regagné Shanghai illégalement et en raison du manque d'emplois, la délinquance aurait augmenté dans la ville.

D'autre part, trois célèbres jeunes prisonniers politiques, connus sous leur pseudonyme commun de Li Yizhe, et sortis de prison le 1er janvier dernier, ont été officiellement réhabilités mardi par le comité du Parti communiste de la province de Canton et étaient traités hier comme des héros dans la presse officielle chinoise.

Les trois activistes étaient célèbres, en Chine comme à l'étranger, pour avoir affiché le 10 novembre 1974, quatre ans avant les débuts du « printemps de Pékin », un long dazibao en 77 pages, Avenue de Pékin à Canton, pour traiter « de la démocratie et de la légalité sous le socialisme ». Ce texte qui eut un grand retentissement en Chine, de l'aveu même de la presse officielle hier, et à l'étranger où il fut publié sous le titre « Chinois, si vous saviez... » valut finalement, en 1976 sous le règne de la « Bande des quatre », l'emprisonnement de ses trois auteurs: Li Zhengtian, un ancien diplômé de l'Institut des beaux-arts de Canton, Chen Yiyang, un lycéen, et Wang Xizhe, un ouvrier chauffagiste.

Cette réhabilisation éclatante et la publicité faite à son sujet dans le Qingnian Bao devraient avoir un effet dynamique sur les activités du « printemps de Pékin » et ses nombreux mouvements, estiment les observateurs.

Déjà 110 tués en 79 au Liban

BEYROUTH (AFP) — Au moins cent dix personnes ont été tuées et deux cents autres blessées pour « faits de guerre » au Liban, depuis le premier janvier, selon des statistiques officielles, souvent en-deça de la réalité.

Les bombardements israéliens — 35 morts et 150 blessés, du 19 au 24 janvier, — les accrochages entre soldats syriens de la force arabe de dissuasion et miliciens conservateurs — 19 morts et 80 blessés, le 19 janvier — l'assassinat du responsable palestinien Ali Hassan Salameh — 9 morts et 12 blessés, le 22 janvier — ont quelque peu éclipsé de nombreux autres actes de violence moins « spectaculaires », mais à la longue tout aussi meurtriers. « ring de la mort », voie express qui relie l'est à l'ouest de Beyrouth, se sont réveillés l'espace d'une demi-heure. Résultat: un mort et un blessé de plus qui ne choquent personne, et une avenue encore une fois désertée.

Une heure auparavant, dans la banlieue sud-est de la capitale, à Ain El Remmaneh, une femme et un enfant étaient grièvement blessés par des éclats de mortiers, tirés en plein jour pour on ne sait quelle raison.

Il y a également un grand nombre de victimes « militaires » dont on parle rarement, les combattants de tous bords répugnant pour diverses raisons à donner des chiffres. Sur la centaine de personnes tuées citées plus haut, on ne compte aucun soldat syrien, aucun milicien conservateur ou progressiste, et seulement sept fedayine palestiniens. Tous les autres sont des civils.

Ne figurent également pas dans ce bilan partiel ces cadavres criblés de balles qu'on retrouve tous les jours et dont il est impossible de dire s'ils ont été victimes de règlements de comptes crapuleux, ou de leurs opinions politiques.

Rares sont aujourd'hui ceux qui prêtent encore attention, la nuit venue, aux rafales de mitrailleuse lourde ou aux explosions de mortiers, petits et moyens, qui sont pourtant le lot quotidien d'un million de Beyrouthins.

Le plus surprenant, ce sont peut-être ces embouteillages monstres qui, la journée à peine commencée, paralysent les deux secteurs de Beyrouth, une ville qui paraît à jamais vaccinée contre l'horreur sous toutes ses formes.

Chinois et Portugais nouent des relations diplomatiques

PÉKIN (AFP) — La République populaire de Chine et le Portugal ont décidé, hier après quelques deux ans de discussions, d'établir des relations diplomatiques à compter de maintenant et d'échanger des ambassadeurs dans les trois mois.

L'agence officielle Chine-Nouvelle a annoncé à ce propos hier soir qu'un communiqué conjoint avait été signé le même jour à Paris par les ambassadeurs des deux pays en France, M. Han Kehua pour la Chine, et M. Antonio Coimbra Martins pour le Portugal.

Ce communiqué conjoint ne fait aucune allusion au statut de Macao, enclave coloniale portugaise de Chine méridionale, près de Hong Kong et possession du Portugal depuis plus de 400 ans.

Le 6 janvier 1975, le Portugal avait reconnu la République populaire et rompu ses relations diplomatiques avec Taiwan, mais on relevait alors une divergence, inexpliquée officiellement, sur la question de Macao.

Il semble que le Portugal, en pleine décolonisation, était décidé à rétrocéder Macao à la Chine, mais que celle-ci n'était pas prête à accepter ce retour. Il pose en effet directement la question du statut de l'autre enclave étrangère en terre chinoise, la colonie britannique de Hong Kong.

Congo: le président Opango est écarté

KINSHASA (AFP) — Le général Joachim Yhomby Opango, président de la république populaire du Congo depuis le 5 avril 1977 a été déchargé de ses fonctions par le comité central du Parti congolais du Travail (PCI), parti unique, qui a nommé à sa place le colonel Denis Dassou Nguesso.

Cette décision était attendue depuis lundi lorsque le comité militaire du parti présidé par le général Opango, fort de onze membres et qui avait pour tâche de « diriger, orienter et contrôler l'action du parti et de l'État, avait remis au comité central les pleins pouvoirs que celui-ci lui avait confiés après l'assassinat, le 18 mars 1977, du président congolais, le commandant Marien Ngouabi.

C'est à l'issue de trois jours de travaux que le comité central du parti a annoncé sa décision. Le nouveau chef de l'État a été en outre désigné comme président du comité préparatoire du 3ème congrès extraordinaire du PCT qui aura lieu le 26 mars prochain.

Jusqu'à cette date, l'expédition des affaires courantes a été confiée au gouvernement actuel, présidé par le colonel Louis Sylvain Goma.

Les changements intervenus dans l'organisation politique du pays paraissent traduire, aux yeux des observateurs, un malaise profond dans toutes les couches de la population.

En ouvrant lundi la session du comité central du PCT, le général Opango avait demandé aux dirigeants politiques de « saisir toutes leurs responsabilités individuelles et collectives pour se hisser au-dessus de la conjoncture et aider le parti, les militants, le peuple à faire en sorte que cette année soit celle de la cohésion, de l'unité indispensable à un travail constructif. »

Cet appel du général Opango rejoignait en quelque sorte les préoccupations exprimées le 31 janvier dernier par M. Bouckamba Yangounma, secrétaire général de la Confédération syndicale congolaise (CSC).

Celui-ci, au cours d'un meeting, avait retracé les événements dont le Congo a été le théâtre ces dernières années (coups d'État, sabotage économique, assassinats, etc...).

« Face à ce sombre tableau, avait-il dit, le peuple ne peut pas rester les bras croisés. C'est pourquoi, tenant compte des aspirations profondes de la base du parti et de la complexité des problèmes nationaux à résoudre, la direction politique a décidé la convocation en session extraordinaire du comité central du PCT.

Bhutto ne veut pas demander sa grâce

ISLAMABAD (AFP) — L'ex-premier ministre du Pakistan, Zulfikar Ali Bhutto, a de nouveau demandé à sa famille de ne pas déposer de demande de grâce, après la confirmation de sa condamnation à mort par la Cour suprême, a déclaré hier son avocat, Me Yahya Bahktiar.

Selon l'avocat, Si M. Bhutto lui-même ne dépose pas de recours en grâce, il n'aurait donc plus que 6 jours à vivre. Après avoir été avisé de la confirmation du verdict, M. Bhutto a en effet 7 jours pour déposer une demande en révision (portant sur la forme et non sur le fond) du procès et 7 jours pour déposer un recours en grâce. Si les deux périodes étaient comptées simultanément, M. Bhutto pourrait être pendu le 13 ou 14 février, a souligné l'avocat.

Par ailleurs, une éventuelle intervention du roi Khaled d'Arabie séoudite en faveur de M. Bhutto serait déterminante pour sauver de la potence l'ancien premier ministre, estiment les observateurs à Islamabad.

Le général Zia-Ul-Haq, chef du gouvernement militaire pakistanais, responsable de la grâce de M. Bhutto, a tissé des liens politiques particuliers avec l'Arabie séoudite depuis son accession au pouvoir en 1977. Il s'est rendu à Ryad à cinq reprises depuis le coup d'État et a déclaré en privé que « les souhaits du roi Khaled étaient des ordres pour lui ».

ARMAND BOUDRIAS

Offre spéciale

Armand Boudrias
vous invite à bénéficier
de son offre spéciale de
complets sur mesure
à $248.00
Choix de nouveaux tissus
Printemps—Eté
de haute qualité
gilet $47.00
2e pantalon $70.00



Quatre magasins:

Place Bonaventure, Montréal
6818 Plaza St-Hubert, Montréal
Les Promenades, Saint-Bruno
Place Québec, Québec